« Radio-Télévision » : Images du Liban

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14838 – 7 F – DIMANCHE 11 - LUNDI 12 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Mettant en garde contre une « erreur historique »

M. Major exhorte les conservateurs à ratifier Maastricht

Clôturant le congrès du Parti conservateur, vendredi 9 octobre, à Brighton, M. John Major s'est employé à répondre aux « eurosceptiques », en affirmant que la Grande-Bretagne commettrait une « erreur historique » si elle ne ratifiait pas le traité de Maastricht. Le premier ministre britannique a prononcé un discours « churchillien » pour convaincre les conservateurs que les partisans de ce traité sont, eux aussi, des « patriotes » et qu'ils entendent défendre l'identité britannique.



Lire l'article de LAURENT ZECCHINI page 3

De Copenhague à Birmingham

LES Douze chefs d'Etat et de gouvernements européens qui se retrouveront le 16 octobre à Birmingham n'auront pas à se prononcer sur le Livre blanc du gouvernement danois consacré aux moyens de résoudre le problème que pose le rejet du Traité de Maastricht par les électeurs de ce pays en juin dernier. Au risque de décevoir les impatients, ce Livre blanc ne propose pas « la » solution, mais se borne à passer en revue toutes les formules théoriquement possibles, y compris les moins réalistes.

Il est ainsi peu probable que le Danemark seul puisse opposer son veto à l'entrée en vigueur du Traité chez ses onze partenaires, et tout aussi peu probable que ce pays en vienne à quitter la Communauté, c'est à dire à renoncer aux avantages qu'il en tire et dont la politique agricole commune n'est pas le moindre. Ce Livre blanc a d'abord une fonction pédagogique à usage interne, au moment où le gouvernement (minoritaire) de M. Schlüter s'apprête à ouvrir les discussions avec l'opposition sur les affaires communautaires. Il n'est pas inutile à cet égard de passer en revue, notamment, les conséquences qu'aurait une sortie de la Communauté si le Danemark, par trop d'exigence envers ses partenaires, s'acculait lui-même à cette issue.

LA solution réside plus probablement dans les garanties qui seront données à ce pays, parallèlement au Traité de Maastricht et sans en modifier le texte, pour le convaincre qu'il ne sera pas entraîné contre son gré dans une voie qu'il n'a pas choisie : il faudra redire très explicitement que l'Union européenne n'implique pas un abus de pouvoir de la « bureaucratie » bruxelloise, au contraire ; que si les Douze souhaitent dégager « à terme » une politique de défense commune, aucune obligation en la matière ne peut être imposée à l'un d'entre eux contre sa volonté ; que Maastricht prévoit déjà pour le Danemark la possibilité d'un référendum avant le passage à la monnaie unique. Le débat portera en fait sur la question de savoir si, sur ces points et sur d'autres, Copenhague pourra se contenter de déclarations interprétatives ou exigera de véritables dérogations.

En réalité, la véritable solution au problème danois se trouve sans doute à Londres, et en choisissant cette démarche lente, le gouvernement de Copenhague paraît miser aussi sur la capacité de M. John Major à remporter la partie aux Communes. La ratification du Traité par la Grande-Bretagne aurait un effet d'entraînement au Danemark, comparable aux solidarités qui se sont exprimées en sens inverse entre les deux pays contre Maastricht.

CRITIQUÉ dans son propre parti pour sa politique économique et européenne, M. Major reste dans une situation peu enviable. Mais l'irruption sur le devant de la scène d'un conflit entre les Douze à propos de l'Uruguay Round peut modifier l'agenda du sommet de Birmingham, et surtout le rapport de forces : c'est M. Mitterrand qui se trouverait isolé, tandis que M. John Major saisirait l'occasion de faire oublier ses difficultés.

Ce conflit peut dégénérer, sauf réaffirmation par l'Allemagne de sa solidarité avec Paris. C'est, plus que les garanties à donner aux « euro-sceptiques », la véritable incertitude de Birmingham.

Lire nos informations page 3

La protection des convois humanitaires

L'ONU interdit aux Serbes l'espace aérien bosniaque

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, vendredi 9 octobre, par quatorze voix et une abstention (Chine), la résolution 781 qui interdit l'espace aérien bosniaque à tout avion militaire, hormis ceux de l'ONU et des pays participant au pont aérien. Cette résolution vise essentiellement les Serbes, et a notamment pour objet de mieux assurer la protection des convois humanitaires. Des avions serbes ont violé, samedi matin, l'interdiction en attaquant une ville bosniaque.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Après plusieurs semaines de débats et au moment où plus rien ne semble pouvoir arrêter les conquêtes serbes en Bosnie-Herzégovine, les membres du Conseil de sécurité ont décidé *de facto* d'interdire l'espace aérien de la Bosnie à l'aviation serbe. En cas de violation, les Américains menacent de détruire les avions en vol. Les avions radar AWACS sont déjà en alerte pour surveiller toute infraction.

La question est cependant de savoir quel rôle joue à présent cette aviation militaire serbe en Bosnie. *« Les Serbes ont déjà conquis plus de 70 % de territoire bosniaque, ils n'ont plus besoin de faire décoller leurs avions »*, estime un diplomate à l'ONU. *« Ce n'est pas par la voie aérienne que la purification ethnique se déroule »*, explique un autre. En effet, au moment même où le Conseil de sécurité votait la résolution 781, Mme Silvana, porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), assurait que des *« choses horribles »* se passent dans la région de Banja-Luka et que *« le dernier stade de la purification ethnique y a été atteint »*. Constatant, lui aussi, que la communauté internationale était intervenue trop tard et avait laissé aux Serbes le temps nécessaire pour achever leur campagne de « nettoyage », M. Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme pour l'ex-Yougoslavie, observait qu'*« il ne reste plus à l'Europe de l'Ouest qu'à ouvrir des portes pour accueillir les milliers de réfugiés victimes de la guerre »*.

AFSANÉ BASSIR POUR

Lire la suite page 3

Les oubliés de Couiza

Inondé et dévasté, un bourg de l'Aude appelle à l'aide

COUIZA (Aude)

de notre envoyé spécial

Avec le soleil revenu, les objets détrempés sortent, timidement, couchés sur le trottoir. Ici des fauteuils en velours, là, une batterie de chaises rustiques, plus loin des dizaines de paires de chaussures fraîchement lavées.

Une équipe de sapeurs-pompiers embarque dans un camion les appareils électriques mis hors d'usage, encore maculés de boue. *« Non, pas ça, je les garde ! »*, proteste un résident en pantoufles qui a mis à sécher un faisan empaillé et des hures de sanglier. Et d'expliquer aux jeunes secouristes où et quand il a abattu chaque bête, avec des accents de nostalgie. *« Tenez, vous qui êtes jeunes, prenez plutôt ces skis. Je n'en ferai plus rien. »*

Ces dérisoires scènes de braderie sont apparues aux premiers rayons du soleil du jeudi 8 octobre, après une semaine de grisaille tenace qui faisait craindre de nouvelles inondations dans les Corbières.

ROGER CANS

Lire la suite page 9

L'énigme Iliescu

Le président roumain, qui brigue un deuxième mandat, s'estime trop sévèrement jugé à l'étranger. Il a changé. Mais jusqu'à quel point ?

BUCAREST

de nos envoyés spéciaux

« Ah, le Monde, *c'est ce journal qui écrit que je suis un communiste sanguinaire ! »* Le président Iliescu n'aime pas, mais pas du tout, l'image que lui renvoie la presse occidentale, n'hésitant pas d'ailleurs à la déformer pour mieux la dénoncer. L'accusation d'être « communiste », puisque aujourd'hui c'en est une, le blesse profondément, affirme-t-on autour de lui. *« C'est,* dit l'un de ses anciens collègues du PC roumain, *la tragédie des hommes de notre génération, celle d'avoir lutté toute notre vie pour un idéal qui a fait faillite. »*

Mais ce soir du 7 octobre, dans les studios de la télévision roumaine où il vient de ferrailler deux bonnes heures en direct – du jamais vu en Roumanie – avec M. Emil Constantinescu, son adversaire au second tour de l'élection présidentielle, qui a lieu dimanche 11 octobre, M. Ion Iliescu arbore son large sourire des grands jours : il s'est très bien battu, réussissant notamment le tour de force de faire passer le candidat de l'opposition, ex-secrétaire de la cellule du PC de l'université de Bucarest, pour plus communiste que lui, qui fut relégué à des postes provinciaux pour s'être opposé à Ceausescu en 1971. Euphorisé par la bataille, sous l'œil protecteur de ses gorilles omniprésents, c'est donc en français, et sans se départir de son sourire, qu'il répondra à nos questions, avant d'affronter une vingtaine de fans survoltés qui arrêtent sa voiture devant les grilles de la télévision. Est-ce la dynamique de la campagne, l'expérience, déjà, du pouvoir ? M. Ion Iliescu paraît plus assuré aujourd'hui, plus à l'aise dans son rôle. Jusque dans ses habitudes vestimentaires : fini les costumes bruns d'apparatchik, il y a de la fantaisie dans les cravates, et les costumes, taillés sur mesure, sont beaucoup plus variés.

Trois ans après la chute de Ceausescu, le passé communiste des candidats a encore pesé dans cette campagne électorale. M. Iliescu n'est plus communiste, le communisme s'est effondré en Roumanie le 22 décembre 1989. *« Le régime du parti unique a été liquidé,* rappelle-t-il, *la structure super-centralisée de gestion économique a été liquidée. »*

SYLVIE KAUFFMANN et JEAN-BAPTISTE NAUDET

Lire la suite page 4

L'idée fixe de Matisse

Le Musée d'art moderne de New-York consacre une grande rétrospective au peintre français

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

L'exposition retrace l'itinéraire de Matisse depuis *Mon premier tableau* (1890), une nature morte aux livres éclairée par une lumière toute nordique, jusqu'aux gouaches découpées, maquettes pour les chasubles des dominicains de Vence, *Nus bleus* et autres acrobaties des dernières années, passées sur une chaise et les ciseaux en main pour trancher dans la couleur. Il ne manque rien. Surtout pas ce que les Américains connaissent le moins (nous aussi d'ailleurs). Par exemple les débuts, quand le peintre, sous l'œil bienveillant de Gustave Moreau, apprend à voler de ses propres ailes, partant de ses références favorites : De Heem et les Français du dix-huitième siècle, pour, peu à peu, transformer son clair-obscur en touches et taches colorées. Ou les années 30 et 40, difficiles, problématiques pour Matisse – il a aussi des ennuis de santé, et n'est évidemment pas insensible au monde extérieur – mais tellement moins vides d'invention qu'on ne l'a cru.

De plus, si l'exposition permet de suivre en continu l'itinéraire du peintre, elle n'en simplifie pas le cours, en le résumant à travers les chefs-d'œuvre. Cette fois encore, le MOMA n'a pas lésiné sur la quantité : 450 œuvres environ, dont 300 peintures, parmi lesquelles des *tableaux oubliés*, comme ces *Fleurs* de 1906, que le commissaire de l'exposition, John Elderfield, un Anglais, est allé chercher dans un château d'Ecosse.

GENEVIÈVE BREERETTE

Lire la suite page 15

Le conflit agricole CEE - Etats-Unis

Le ministre des affaires étrangères a averti la Commission européenne que la France n'acceptera pas une conclusion hâtive des négociations en cours au GATT.

Lire page 17

CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ Devises et or. Marché monétaire et obligataire. ■ Matières premières. ■ Marché international des capitaux. page 19

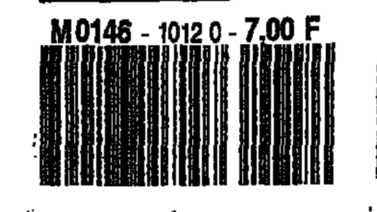
Le sommaire complet se trouve page 20

HEURES LOCALES

■ Béziers n'a pas le moral. ■ *Militaires en blue-jeans.* ■ Mobiliser l'imaginaire des citadins. ■ La Plaine-Saint-Denis : une ville à reconstruire aux portes de Paris. pages 11 à 13

M. Michel Vauzelle au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, ministre de la justice, invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche à 18 h 30.



M 0146 - 1012 0 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F, Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD, Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $, USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE SA
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a trente ans

L'ouverture du concile Vatican II

Du 11 octobre 1962 au 8 décembre 1965, a eu lieu, en quatre sessions, le deuxième concile du Vatican. C'était une révolution dans l'Eglise catholique qui, pour la première fois reconnaissait la liberté religieuse, ouvrait un dialogue avec les autres confessions chrétiennes et non-chrétiennes, modernisait la liturgie et rapprochait la hiérarchie du « peuple » catholique.

par Henri Tincq

CE matin du 11 octobre 1962, le soleil d'automne embrase la voûte quand pénètre, dans la grande nef de la basilique, la lente procession des Pères. Alors que les évêques en mitre et chasuble d'apparat prennent place avec solennité, guidés par des gardes suisses plus hiératiques que jamais, *« la basilique Saint-Pierre ressemble*, écrit Antoine Wenger, *aux estampes du concile de Trente. Je crois reprendre le temps de l'Eglise où l'ont laissé les conciles antérieurs et je sens que ce qui se passe est le début d'une nouvelle ère »* (1). Microcosme de l'Eglise universelle, deux mille quatre cent vingt-sept évêques se rencontrent, la plupart pour la première fois. Trente-deux (sur quatre-vingt-huit) ont réussi à franchir le rideau de fer, mais aucun n'a pu venir de Chine, du Vietnam en guerre, d'Albanie.



KEYSTONE

L'arrivée de Jean XXIII sur la place Saint-Pierre à Rome le 11 octobre 1962.

Jean XXIII, qui clôture le cortège, avait bien caché son jeu. En 1992, l'annonce d'un concile ferait instantanément le tour de la Terre. En 1959, le 25 janvier, à la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs, quand le pape Roncalli convoque un concile, le vingtième et unième dans l'histoire bimillénaire de l'Eglise, les journalistes peinent à décrypter l'événement. La messe était célébrée à l'intention de l'« Eglise du silence », comme on disait alors, un peu lâchement, des croyants persécutés d'URSS ou de Chine. A l'issue de la cérémonie, les dix-sept cardinaux présents à Rome sont réunis dans la salle du chapitre de la basilique. Le discours de Jean XXIII dure une demi-heure. Tout à trac, il leur annonce un synode du diocèse de Rome, dont le pape est l'évêque, passant de la Ville (*Urbs)* au monde (*Orbis)*, un concile œcuménique, enfin une révision du code de droit canon.

Mais là où le pape attendait une approbation et des vœux, il ne récolte qu'une froide surprise, mêlée d'indifférence. *« Il leur aurait lu sa liste de blanchissage qu'ils se seraient montrés tout aussi intéressés »*, dit crûment Peter Hebblethwaite dans son *Jean XXIII* (2). Même l'*Osservatore Romano*, le journal du Vatican, fait sa « une » sur les déclarations anticommunistes de Jean XXIII à Saint-Paul-hors-les-Murs, l'annonce du concile étant reléguée à l'intérieur. Qu'importe, *« nous sommes embarqués »*, souffle le pape à son inséparable secrétaire, Loris Capovilla, ramené dans ses bagages du *patriarcat* de Venise à ses appartements pontificaux.

Un monde entre guerre et paix

Une légende tenace tiendra cette décision pour inopinée. La convocation du concile aurait été un coup génial du Saint-Esprit, confiant à un vieil homme de soixante-dix-sept ans, que le conclave avait, deux mois plus tôt, élu pape, le soin de faire passer le cap du vingtième siècle à une Eglise sclérosée. En fait, cet événement n'est en rien un accident de l'Histoire. Dès le lendemain de son élection et bien avant son couronnement du 4 novembre 1958, le nouveau pape songe à un concile. Le précédent, qui s'était également tenu au Vatican, remontait à 1870, et avait été interrompu par la guerre franco-prussienne. Il avait eu le temps de définir la primauté et l'infaillibilité du pape. Le concile de Trente lui était antérieur de trois siècles (1545-1563). Dès 1923, Pie XI voulut reprendre à son terme Vatican I et Pie XII remit ce sujet à l'ordre du jour, créant même en 1948 une commission chargée d'étudier, entre autres, les « fausses philosophies » du *temps. La petite histoire raconte* que Pie XII fut découragé à l'idée de devoir loger à Rome tant d'évêques.

Même si l'idée, donc, est en germe depuis longtemps, les cardinaux reprochent au pape Roncalli son impulsivité, son inexpérience, et même son *« manque de culture »*, ira jusqu'à dire le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, qui fera amende honorable. Le plus remarquable n'est pas tant l'audace de Jean XXIII d'avoir repris au vol une idée en l'air, c'est de l'avoir menée jusqu'à ce jour de l'ouverture, le 11 octobre 1962, et en dépit, déjà, de combien d'oppositions! Seule la mort, six mois plus tard, le 3 juin 1963, l'empêchera de voir la fin de « son » concile. Mais à cette date l'essentiel était joué, le pape Paul VI, le successeur que dès son vivant il avait désigné (3), recueillera l'héritage et achèvera la tâche.

Quand Vatican II ouvre ses portes, en présence d'une centaine d'observateurs non catholiques et d'un millier de journalistes, le monde balance entre la guerre et la paix. Quatre jours plus tard, le 15 octobre, des photographies révèlent l'existence de missiles soviétiques à Cuba pointés sur les Etats-*Unis*. Une partie de poker commence entre Kennedy et Khrouchtchev. Alors que Billy Graham, à Rio-de-Janeiro, annonce la fin du monde, Jean XXIII, plus discrètement, fait donner toute sa diplomatie et multiplie les signaux. Le chef du Kremlin reconnaîtra plus tard son rôle dans l'apaisement des esprits.

Jean XXIII, avec qui les deux K forment l'*« incroyable triade »* du début des années 60, achève la rédaction de *Pacem in terris*, retentissante encyclique définissant les conditions d'un ordre mondial plus pacifique. Mais déjà son message d'ouverture du 11 octobre 1962 reflète ce souci de protéger la paix du monde, la dignité de la personne humaine, la justice sociale. Le pape va droit au cœur de son projet conciliaire quand il dit que l'Eglise doit être davantage solidaire des détresses matérielles et spirituelles de tous les peuples. En filigrane apparaît *Gaudium et spes (L'Eglise dans le monde de ce temps)*, la plus fameuse déclaration conciliaire, celle qui permettra à Peter Hebblethwaite d'écrire que *« l'Eglise n'est pas faite pour contempler son nombril, mais pour servir le monde »*.

« Scandalo ! »

Mais en ce 11 octobre, dans la basilique Saint-Pierre, alors que les évêques écoutent sagement ce pape qui rêve *d'aggiornamento* pour l'Eglise et de réconciliation avec les frères chrétiens séparés, la plupart des observateurs pensent que les jeux sont déjà faits. Ce ne pourrait être qu'un concile de consolidation de la doctrine romaine face aux erreurs du monde moderne. Pendant les trois années de préparation, la Curie a eu le temps de serrer les boulons. Pour elle, ce sera un concile-éclair, servant à entériner, avec quelques amendements pour sauver les apparences, des textes préparés à l'avance.

Pourtant, dès le surlendemain, un premier verrou va sauter, et de quelle manière, grâce à un prélat français, le cardinal Achille Liénart, évêque de Lille, connu pour ses sympathies ouvrières. Le matin du 14, jour prévu pour la désignation des commissions sur des listes de cent quatre-vingts noms préétablies par la Curie, il demande la parole au président de séance, le cardinal Tisserant, et au secrétaire général du concile, Mgr Felici, fin latiniste et redoutable canoniste. Deux fois, la parole lui est refusée. L'évêque français se saisit alors du micro et parle, suivi par le cardinal Frings, de Cologne, abondant dans le même sens. Au nom de l'épiscopat français, l'évêque de Lille présente une « motion de renvoi » : pas question de donner un chèque en blanc à des commissions préparées à l'avance, dit-il en substance. Faisons d'abord connaissance, avant de nous répartir.

Préfet du Saint-Office, Alfredo Ottaviani, fils de boulanger devenu cardinal de l'Eglise romaine, épaules carrées et déjà presque aveugle, esquisse une première moue de désapprobation. Son calvaire ne fait que commencer. Plusieurs jours, il boudera même l'assemblée des Pères. Près de lui, d'autres prélats italiens soupirent : *« Scandalo, che spettacolo davanti del mondo* (4). *»* Mais dans les stalles de Saint-Pierre crépitent déjà les applaudissements, venus d'évêques allemands, autrichiens, néerlandais. On parle d'un axe franco-allemand. La querelle s'ouvre entre une Curie humiliée et les « étrangers », c'est-à-dire des conférences épiscopales nationales qui ne vont plus cesser de s'affirmer.

Un autre épisode survient peu après. Démantelant à nouveau le calendrier et les schémas préparatoires, les Pères du Concile décident de commencer leurs travaux non pas par les questions dogmatiques, mais par *la liturgie*. Comme l'explique encore le cardinal Liénart, *« nous aurions dû commencer par un schéma doctrinal, mais nous avons pensé qu'un schéma plus facile nous permettrait de nous roder »* (5). Par ces deux premières manifestations d'indépendance, le concile venait de prendre son élan. Au cours de quatre sessions, en quatre automnes successifs, jusqu'au final du 8 décembre 1965, il n'allait plus guère s'arrêter.

Deux camps

Sur la réforme de la liturgie (le renoncement au latin et le choix des langues vernaculaires), sur les deux sources de la Révélation (l'Ecriture et la Tradition magistérielle de l'Eglise), sur le fameux schéma 13 qui parle de désarmement, de morale familiale et de contrôle des naissances, sur la conception de l'Eglise comme *« peuple de Dieu »*, sur la liberté religieuse et le dialogue avec les autres confessions, les passes d'armes ne vont plus cesser, pendant trois ans, entre les « conservateurs » et les « réformateurs ».

Elles opposent deux visions du monde et de l'Eglise. Une minorité, où s'affirment les cardinaux Ottaviani et Siri et où perce déjà Mgr Lefebvre, archevêque français de Dakar, met le pied sur le frein. Méfiante à l'égard du monde, elle est soucieuse d'éviter les erreurs doctrinales, la rupture avec la tradition, la dissolution du catholicisme dans le dialogue entre religions et avec la société moderne. Une majorité française, allemande, néerlandaise, nord-américaine, à l'image du pape Jean, se veut plus optimiste. Elle souhaite tout autant garder le dépôt de la foi et l'unité de l'Eglise, mais elle veut changer sa façon d'être dans le monde, présenter sa doctrine d'une manière plus assimilable par les nouvelles générations, s'ouvrir aux autres religions, offrir plus de responsabilités aux laïcs.

Le pape prend acte de ces tensions, mais stigmatise les *« prophètes de malheur »*. Quand l'incendie prend, il envoie en première ligne le cardinal Montini, plus diplomate, ou le Belge Suenens. La première session du concile se termine le jour de la fête du 8 décembre, mais Vatican II ira bien au-delà de Noël 1962. La Curie a perdu la partie. L'anecdote la plus significative est rapportée par Hebblethwaite. Au début de la discussion sur la réforme de la liturgie et l'abandon du latin, le cardinal Ottaviani déclare que les prêtres ne tarderont pas à être déçus quand ils verront que cette *« concélébration d'un nouveau genre »* leur vaudra la perte de leurs honoraires de messe ! Le cardinal Alfrink, des Pays-Bas, l'interrompt alors brutalement, car il a dépassé les quinze minutes qui lui étaient allouées. En voyant s'éloigner le préfet du Saint-Office, maugréant *« jam finivi, jam finivi »* (*« j'ai fini »*), chacun comprend qu'une page de l'Eglise est tournée.

(1) *Vatican II, chronique de la première session*, Antoine Wenger, rédacteur en chef de *la Croix*. Le Centurion. 1964. On lira aussi *le Journal du Concile*, rédigé par Henri Fesquet, du *Monde*, édité chez Robert Morel.

(2) *Jean XXIII, le pape du Concile*, Peter Hebblethwaite. Le Centurion. 1987.

(3) *Le Vatican ou les frontières de la grâce*, Philippe Levillain, François-Charles Uginet. Calmann-Lévy. 1984.

(4) *« Scandaleux ! Quel spectacle donné au monde. »* Dans *Crown of Thorns*, le journal de Mgr John Heenan.

(5) Dans *l'Attitude de l'archevêque Montini au cours de la première période du concile*, conférence de Jan Grootaers au colloque Paul VI de Milan en 1983.

ALLEMAGNE : les violences racistes

Le gouvernement et le SPD demeurent divisés sur les moyens de lutter contre l'extrême droite

Malgré l'adoption unanime, la veille au Bundestag, d'une résolution condamnant dans les termes les plus énergiques la vague de violence raciste et antisémite qui déferle en Allemagne, les partis conservateurs et le Parti social-démocrate (SPD) d'opposition n'ont pu s'entendre, vendredi 9 octobre, sur la manière de s'y opposer. Une conférence extraordinaire des ministres de la justice et de l'intérieur du gouvernement fédéral et des Länder, réunie à Bonn pour tenter d'élaborer une stratégie de lutte contre la violence, s'est achevée dans la confusion et sans l'ombre d'une solution.

BONN

de notre correspondant

Le bras de fer qui oppose, depuis plus de deux ans maintenant, les partis chrétien-démocrate (CDU) et chrétien-social de Bavière (CSU) au Parti social-démocrate (SPD) sur la politique d'immigration rejaillit aujourd'hui sur la lutte contre l'extrémisme de droite.

Droite et gauche ont rallumé le vieux conflit classique qui les avait déjà opposées dans les années 70 et 80 – *au temps de la Fraction armée rouge* – sur la législation anti-terroriste. Les Länder sociaux-démocrates, qui disposent de la majorité au Bundesrat, la Chambre haute du Parlement, ont violemment rejeté, vendredi, *la* demande de la Bavière et du ministre fédéral de l'intérieur, M. Rudolf Seiters, qui souhaitaient renforcer le code pénal, pour dissuader les auteurs de violence ou les participants à des manifestations violentes, et accroître les moyens d'investigation de la police contre les groupes extrémistes.

Les partis conservateurs se refusent à *désigner l'extrémisme de* droite comme «l'ennemi» et préfèrent parler, de façon générale, de «ceux qui menacent l'Etat de droit». Ils reprochent aux sociaux-démocrates de priver l'Etat et les régions des moyens d'action qui s'imposent.

Comme dans le conflit sur le droit d'asile, les adversaires d'un renforcement de l'appareil répressif *estiment que les moyens existant* déjà dans la législation sont amplement suffisants pour résoudre les problèmes à condition d'avoir la volonté de les utiliser. Le ministre de l'intérieur de Sarre, M. Friedel Lapple (social-démocrate), a accusé, vendredi, les partis conservateurs de faire de l'activisme à des fins démagogiques et électoralistes. La même accusation avait *longtemps été lancée par la direction* du SPD contre des dirigeants chrétiens-démocrates à propos de la modification de l'article 16 de la Constitution stipulant que *«les personnes poursuivies pour des raisons politiques bénéficient du droit d'asile»*.

L'incapacité des dirigeants fédéraux et régionaux à s'entendre face à la violence extrémiste va non *seulement* encourager les inquiétudes de l'étranger, mais aussi conforter le sentiment d'impunité des partisans de solutions radicales. Soucieux de la tournure des événements, les dirigeants du SPD ont *fini par accepter en août, pour calmer* le jeu sur l'immigration, de discuter d'une modification de la Constitution à propos du droit d'asile. Mais le congrès extraordinaire du SPD, qui doit sanctionner en novembre leur décision, est loin d'être joué d'avance. Cette polémique interne illustre la difficulté de la gauche elle-même à définir une attitude cohérente dans la crise actuelle.

L'ancien président du SPD, M. Hans Jochen Vogel, déplorait, jeudi au Bundestag, l'absence de grandes manifestations. Le fait est que les dirigeants du parti n'ont jamais jugé nécessaire, jusqu'à présent, de payer de leur personne pour montrer l'exemple.

H. de B.

Un entretien avec le ministre allemand des affaires étrangères

M. Kinkel en appelle à la solidarité européenne pour résoudre le problème des réfugiés

Le gouvernement allemand fera tout ce qui est en son pouvoir pour réagir contre la vague de violence raciste et antisémite qui déferle en ce moment en Allemagne. Mais il serait aussi souhaitable que ses partenaires fassent preuve de «compréhension» et de «solidarité» pour l'aider à résoudre le problème de l'afflux de réfugiés de l'Est, qui a servi de catalyseur. C'est le vœu qu'a formulé M. Klaus Kinkel, ministre allemand des affaires étrangères, dans un entretien accordé à trois journaux européens dont *le Monde*.

BONN

de notre correspondant

Le ministre allemand des affaires étrangères estime qu'il n'est de l'intérêt de personne en Europe de laisser l'Allemagne être *«déstabilisée»* par le problème des réfugiés de l'Est qui ne cessent d'affluer. M. Kinkel souligne qu'il n'est pas question de nier la réalité : *«Nous ne cherchons pas à enjoliver, nous ne refoulons rien. Mais nous voulons dire aussi que l'Allemagne n'est pas un pays xénophobe, que nous avons appris de notre passé et qu'une majorité des Allemands ressentent ce qui se passe avec dégoût.»*

M. Kinkel, qui fut ministre de la justice, estime *«injustifié»* le reproche fait à l'Etat de n'avoir pas réagi de façon appropriée. *«Nous sommes un Etat de droit qui ne peut répondre à un tel défi qu'avec les moyens de l'Etat de droit»*, dit-il, en soulignant que ce système *«a fait ses preuves depuis quarante ans dans l'ouest de l'Allemagne. Nous en sommes fiers et n'avons de leçon à recevoir de personne»*. M. Kinkel souhaite que l'on prenne en compte, à l'étranger, le fait que l'Allemagne, précisément *«à cause de notre expérience pendant le troisième Reich»*, dispose de *«la législation la plus libérale au monde»* en matière de droit des étrangers. *«Je demande qu'on soit à l'étranger honnête à notre égard»*, plaide-t-il.

M. Kinkel rappelle que l'Allemagne a accueilli depuis l'année dernière 220000 ex-Yougoslaves fuyant les combats, qu'un million et demi d'Allemands de l'ex-URSS sont prêts à partir à la moindre difficulté et qu'elle est, de par sa situation au cœur de l'Europe, de par sa force économique, un point d'attraction pour les réfugiés en tous genres. Il estime que l'Allemagne *«n'est pas en mesure de résoudre le problème en peu de temps»* et, en tout cas, pas seule. *«Nous allons devoir tôt ou tard compter sur la solidarité de nos partenaires européens et cela parce que cet afflux conduit à une certaine instabilité»*, estime-t-il, en suggérant au besoin un contingentement pour répartir la charge sur tous les pays européens.

Pas d'Europe à deux vitesses

A une semaine du sommet de Birmingham, M. Kinkel a rappelé que les Douze avaient décidé de prendre en compte les difficultés apparues en cours de route pour *«les mouler dans une forme quelle qu'elle soit – déclaration, protocole, résolution – qui ne sera en aucun cas une modification du traité, mais qui, une fois que l'on en aura fixé le contenu, devra avoir valeur juridique (...) Un texte qui, je l'espère, aidera le Danemark et la Grande-Bretagne à sauter l'obstacle de la ratification»*. Tout en réaffirmant qu'*«il ne doit pas y avoir d'Europe à deux vitesses»*, le ministre allemand laisse néanmoins entendre qu'en dernier ressort c'est à chaque pays de décider de suivre ou de ne pas suivre.

M. Kinkel récuse l'idée que l'Europe puisse être, pour l'Allemagne, une sorte de garde-fou contre un retour à ses vieux démons. Revendiquant haut et fort le rôle moteur joué avec la France pour faire avancer l'intégration, il estime que celle-ci correspond à une réalité bien concrète, à savoir qu'*«une grande partie des problèmes ne peut plus avoir de solution au plan strictement national»*.

Le ministre reconnaît que la réunification a marqué pour la politique allemande *«une certaine rupture»*, que la nouvelle Allemagne *«dispose de plus de liberté pour affirmer ses positions dans le monde»*. Il estime qu'elle doit apprendre à assumer cette liberté *«avec prudence»*, sans oublier qu'on continue toujours de la juger par rapport au passé. Qu'en est-il de l'ambition de devenir membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies? M. Kinkel affirme que la candidature allemande ne vaut qu'en cas d'élargissement du cercle restreint actuel à d'autres membres, que l'Europe y gagnerait alors d'avoir un représentant de plus.

Propos recueillis par
HENRI DE BRESSON

L'ONU interdit aux Serbes l'espace aérien bosniaque

Suite de la première page

Pour les diplomates européens, cette nouvelle décision du Conseil marque *«un engagement supplémentaire»* de la communauté internationale dans le conflit yougoslave. Selon eux, cette mesure constitue un élément essentiel pour assurer la protection du pont aérien et des convois humanitaires en Bosnie. Ils estiment également que le déploiement d'observateurs sur les aéroports, dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie, et l'envoi d'avions-radars AWACS sont des *«mesures déterminantes pour la cessation des hostilités»*.

Selon le représentant britannique, le message envoyé par le Conseil *«est extrêmement clair»*. Sir David Hannay avertit que *«le premier avion militaire qui survolera la Bosnie-Herzégovine aura une très mauvaise surprise»*, *«Inch Allah!»*, répond l'ambassadeur de la Bosnie qui ne croit pas trop, pourtant, aux promesses des Occidentaux. M. Sacirbey estime tout de même que cette présence aérienne au-dessus de la Bosnie Herzégovine est *«d'une importance vitale»* pour le moral de la population du pays.

Toutefois, la résolution 781 apparaît comme un texte de compromis entre les Européens – Paris et Londres en particulier et les Américains. Washington, par la voix du président Georges Bush, avait souhaité une seule résolution prévoyant le recours automatique à la force en cas de violation de l'espace aérien de la Bosnie. Les Européens, qui ont plusieurs milliers de soldats sur le terrain, étaient beaucoup plus prudents, craignant des représailles serbes contre leurs soldats.

Les Etats-Unis ont finalement accepté l'approche en deux temps, en partie à cause des divergences qui existent au sein même de l'administration américaine. Celle-ci observait dans cette affaire un profil relativement bas, qui paraissait refléter un certain embarras. Mais Washington n'ignore pas que son attitude de retenue discrédite la rhétorique volontiers grandiloquente du président George Bush, qui promettait, avant et après la guerre du Golfe, l'avènement du *«nouvel ordre mondial»* où l'agression ne resterait pas impunie.

Mais l'administration doit aussi tenir compte des réticences de l'opinion et du Pentagone à voir des soldats américains engagés sur un terrain qui rappelle celui du bourbier libanais des années 80. Cette semaine encore, M. Bush indiquait qu'il s'était juré de ne pas envoyer un seul soldat américain combattre dans l'ex-Yougoslavie *«tant qu'on ne saura pas ce que sera la mission, comment on vaincra, comment on soutiendra nos forces au maximum»*. Le message aurait été entendu en Bosnie.

L'interdiction de vol de tout avion militaire, sauf les avions de l'ONU en Bosnie, constitue également, selon un diplomate occidental un message *«à quelques pays musulmans qui continuent, malgré l'embargo, de fournir des armes aux forces musulmanes de Bosnie»*. Ce diplomate précise : *«Tout avion militaire volant dans l'espace aérien de la Bosnie sera en infraction de la résolution 781.»*

D'autre part, M. Boutros Boutros-Ghali a adressé une lettre au président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur français Jean-Bernard Mérimée, le mettant en garde contre les conséquences que peut avoir la résolution 781 sur la sécurité du personnel de l'ONU sur place. Le secrétaire général souligne que l'interdiction aérienne et la modalité de surveillance n'ont pas le consentement de toutes les parties. Cette mise en garde est interprétée par les diplomates occidentaux comme le «refus» de secrétaire général de déployer, notamment, le personnel de la FORPRONU à l'aéroport de Banja-Luka, d'où, précise-t-il, décollent la plupart des avions serbes.

AFSANÉ BASSIR POUR

GRANDE-BRETAGNE : la fin du congrès conservateur

M. Major affirme que la non-ratification du traité de Maastricht serait une «erreur historique»

Clôturant, vendredi 9 octobre à Brighton, le congrès du Parti conservateur, M. John Major s'est efforcé de restaurer l'unité du parti tory à propos de l'Europe, en affirmant notamment que la non-ratification du traité de Maastricht constituerait une «erreur historique» pour la Grande-Bretagne.

BRIGHTON

de notre envoyé spécial

M. John Major a gagné la «bataille» de Brighton en reconstruisant, au moins en apparence, l'unité du parti sur la question européenne. Il sait, cependant, que ce répit sera de courte durée. D'autres échéances critiques l'attendent : à Birmingham, dès la semaine prochaine, pour le Conseil européen extraordinaire ; à Edimbourg, pour le sommet des Douze ; enfin à Londres, lorsque la Chambre des communes devra se prononcer définitivement sur la ratification du traité de Maastricht. Mais en lançant un appel appuyé au réflexe patriotique et unitaire des tories, en dissipant ce qu'il a appelé *«les mythes, les légendes et les distorsions»* des Cassandres du fédéralisme, il a réussi à éclipser les voix de la rébellion «eurosceptique», qui s'étaient puissamment exprimées au cours d'un congrès très mouvementé.

Même si Mme Thatcher et lord Tebbit incarnent un courant profond de méfiance et d'hostilité à l'égard des empiètements communautaires, ils nuisent parfois à leur cause en exprimant abruptement leurs convictions. Le camp des «eurosceptiques» n'a, à cet égard, pas été servi par la diatribe de l'ancien premier ministre *(le Monde* du 9 octobre), ressentie comme une sorte de «trahison» à l'égard de M. Major. Celui-ci est critiqué, mais la légitimité de son leadership sur le parti n'est pas actuellement contestée.

Après la lourde charge de Mme Thatcher, il était donc, paradoxalement, plus facile au premier ministre de rallier les délégués dans un unanimisme sans doute factice mais rassurant : la menace d'une fracture du parti sur la question européenne s'est éloignée, à la satisfaction générale.

Des accents churchilliens

Avec des accents parfois «churchilliens» lorsqu'il a affirmé que l'on ne peut *«intimider la Grande-Bretagne»* – dont il a cité le nom plus de cinquante fois – M. Major a souligné sa détermination à s'opposer à toute dérive fédéraliste : *«Je ne laisserai jamais, contre vents et marées, l'identité britannique se perdre dans une Europe fédérale»*. *«Maintenant et toujours*, a-t-il ajouté, *je placerai les intérêts de ce pays en premier.»*

Après avoir souligné que les tendances centralisatrices de la Communauté ont commencé à être corrigées à Maastricht, et qu'elles le seront davantage à Birmingham et à Edimbourg, il a estimé que la Grande-Bretagne commettrait une *«erreur historique»* si elle ne ratifiait pas le traité de Maastricht : *«Nous briserions l'influence future de la Grande-Bretagne en Europe. Nous mettrions fin pour toujours à nos espoirs de bâtir l'Europe que nous voulons ; nous laisserions la politique européenne aux Français et aux Allemands.»* En outre, l'appartenance à la CEE *«est le facteur le plus important pour attirer une marée d'investissements japonais et américains sur nos rivages, et pour offrir des emplois à notre peuple»*.

Ayant ainsi parlé le langage du patriotisme et des intérêts économiques, le premier ministre a – prudemment – passé sous silence la question toujours brûlante d'un éventuel retour de la livre sterling au sein du mécanisme de change européen. M. Major sait que ce retour est probablement inéluctable. Le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, en a rappelé les conditions *(le Monde* du 10 octobre), et celles-ci peuvent être, à terme, remplies. Mais Mme Thatcher a raison de souligner que la ratification de Maastricht est liée au retour de la livre dans le SME, et M. Major souhaite manifestement se concentrer sur le premier objectif.

Le second suppose le rétablissement de la situation économique, et, sur ce point, M. Major a réaffirmé que la lutte contre l'inflation et la réduction des dépenses publiques étaient, respectivement, la priorité et le moyen de sa stratégie économique, laquelle privilégie une *«reprise de longue durée, et non une guérison temporaire»*. Mais les propos de M. Major auront été insuffisants pour rassurer un pays à en pleine récession. Le sachant, le premier ministre s'est acquis un succès plus facile en dénonçant successivement la bureaucratie, les professeurs *«progressistes»*, la criminalité et... les *«new age travellers»*, ces hordes de hippies qui parcourent la Grande-Bretagne en gigantesques migrations.

LAURENT ZECCHINI

□ **GRANDE-BRETAGNE : plusieurs bombes ont explosé à Londres.** – Une bombe qui aurait fait un blessé léger a explosé, samedi matin 10 octobre à Londres, devant la gare de Paddington, dans le nord de la capitale. Deux explosions probablement dues à des voitures piégées avaient eu lieu, vendredi soir, dans le nord de Londres, apparemment sans faire de victime, a indiqué Scotland Yard. Les dégâts semblaient *minimes, a-t-on ajouté de même* source. Au cours des deux jours précédents, quatre explosions à la voiture piégée avaient eu lieu dans la capitale britannique. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué deux de ces attentats. – *(AFP, Reuter.)*

□ **IRLANDE DU NORD : assassinat à Belfast.** – Un ouvrier de quarante-huit ans a été tué par balles devant ses camarades de travail, vendredi 9 octobre à Belfast, en Irlande du Nord. Un groupe paramilitaire protestant, le Commando de la main rouge, a revendiqué cet assassinat. – *(UPI.)*

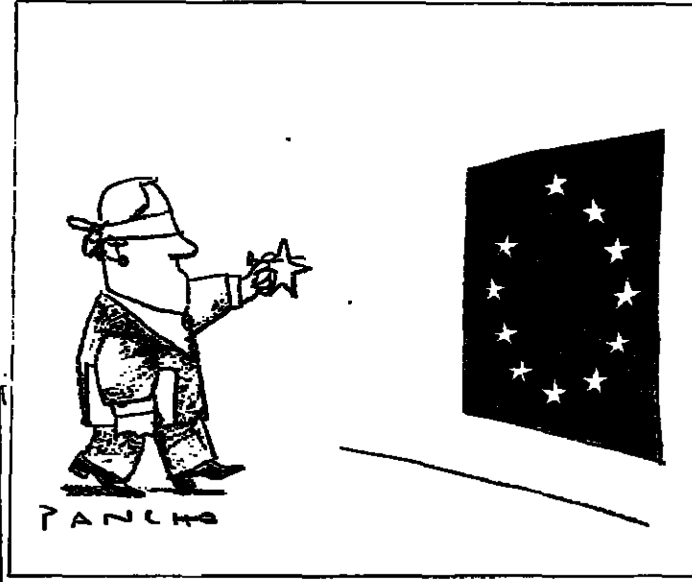
DANEMARK : publication d'un Livre blanc sur les relations avec la CEE

Copenhague passe en revue toutes les hypothèses pour sortir de l'impasse

Le gouvernement danois a rendu public, vendredi 9 octobre, son Livre blanc sur les relations entre le Danemark et la Communauté européenne. Il recense en deux cent cinquante pages les diverses possibilités de sortir de la crise consécutive au rejet du traité de Maastricht par les électeurs de ce pays, lors du référendum du 2 juin dernier.

Le gouvernement de M. Schlüter n'entendait pas dans ce document proposer «sa» solution, mais faire *un inventaire des hypothèses possibles* et de leurs conséquences. C'est essentiellement un document d'information à usage interne (même si un résumé en a été communiqué aux onze autres capitales européennes), qui doit servir d' «outil» dans les discussions que les dirigeants danois vont à présent avoir avec les partis sur les questions communautaires.

A l'issue de ce débat interne, des propositions plus concrètes seront présentées par le Danemark à ses partenaires européens. Le ministre des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, a confirmé vendredi qu'il espérait pouvoir engager ces discussions avec la Communauté en novembre et qu'un accord à douze pourrait être entériné par le sommet européen qui marquera la fin de la présidence britannique, en décembre à Edimbourg. Si tel est le cas, cette solution à douze devra à son tour être soumise, d'une manière ou d'une autre, pour approbation à l'opinion danoise.



Le Livre blanc décrit huit cas de figure, y compris, est-il précisé, ceux qui sont «impossibles à obtenir» pour le Danemark. L'une des hypothèses examinées est la sortie de la CEE (ce que personne, ni au Danemark, ni ailleurs, ne semble souhaiter), le pays, dans ce cas, rejoignant l'AELE. Trois des hypothèses envisagées supposent à l'inverse que le Danemark ratifie le traité de Maastricht tel qu'il est, à condition d'obtenir parallèlement soit des engagements des partenaires européens propres à calmer les craintes des électeurs danois sous forme de déclarations interprétatives du texte du traité, soit des dérogations spéciales pour le Danemark, soit la possibilité pour ce pays de n'adhérer à l'Union européenne qu'à titre probatoire et de s'en retirer à terme s'il considère que ses intérêts sont lésés. On peut penser que c'est dans cette série d'hypothèses que les Douze chercheront la solution au problème danois.

Parmi les autres scénarios envisagés, l'enterrement pur et simple du traité de Maastricht : le Danemark empêcherait l'entrée en vigueur du traité dans les onze autres pays, ce qui juridiquement est possible, mais politiquement difficile à envisager. Le Livre blanc évoque aussi l'idée d'une renégociation du traité, pour la forme, car cette idée a été fermement rejetée par les Douze. Dans aucune capitale européenne on ne veut ni «ouvrir la boîte de Pandore» d'une *renégociation, ni avoir à recommencer* les procédures de ratification.

C. T.

EUROPE

L'énigme Iliescu

Suite de la première page

Pourtant, la vraie question est : le président Iliescu, dont la réélection, dimanche, paraissait assurée, est-il réellement disposé à mener la Roumanie sur la voie de transformations radicales?

Ceux qui l'observent depuis son arrivée au pouvoir – en fait ce fameux soir de décembre où il vint lire à la télévision la proclamation révolutionnaire, comme ceux qui l'ont côtoyé bien avant, sont d'accord sur au moins un point : profondément marqué par sa culture marxiste et sa longue expérience de responsable du parti, M. Ion Iliescu a eu beaucoup de mal à changer lui-même. *« Iliescu avait toujours été notre choix pour remplacer Ceausescu, mais pour construire le socialisme à visage humain,* rappelle M. Silviu Brucan, qui forma avec M. Iliescu et une poignée d'autres un groupe de dissidents réformateurs au sein du PCR. *Seulement, la révolution s'est transformée en révolution anti-communiste, et Iliescu a toujours eu de grandes difficultés à s'adapter à cette situation. »*

Pour se maintenir au pouvoir malgré ce tournant imprévu, M. Iliescu a fait preuve d'habileté, alliée à d'incontestables talents de négociateur et, surtout, à une formidable capacité d'adaptation. Pour comprendre la méthode Iliescu, résume Ion Cristoiu, directeur du nouveau et dynamique quotidien roumain *Evenimentul Zilei, « il faut se souvenir qu'à soixante-deux ans Iliescu a survécu à tous les changements à l'intérieur du communisme : militant du parti déjà sous le stalinisme, puis sous Gheorghiu-Dej, il a connu une brusque ascension sous Ceausescu avant de tomber en disgrâce ; il a survécu à cette disgrâce et a même réussi à faire fusiller Ceausescu ! Un tel parcours requiert des dons exceptionnels pour les batailles en coulisses. »*

M. Ion Iliescu n'avance pas à visage découvert ; il ne réagit jamais à chaud à un événement ou, s'il ne peut éviter de le faire, s'arrange pour garder toutes les options ouvertes. Exemple : au moment du putsch de Moscou, le 19 août 1991, le président Iliescu préfère attendre le 21, soit le troisième jour, lorsque les choses sont déjà assez claires, pour publier un communiqué de soutien aux forces démocratiques – et encore prend-il soin d'y mentionner MM. Eltsine et Gorbatchev sur un pied d'égalité. Le langage qu'il utilise, très inspiré de la langue de bois d'antan – *« arme redoutable car elle permet de ne rien dire »*, dit Ion Cristoiu – l'aide aussi à sauver maintes fois les apparences.

Le conflit avec M. Roman

Les dix-huit premiers mois de M. Ion Iliescu au pouvoir révèlent un homme aux réflexes politiques encore très « ancien système » : la création du Front de salut national, son attitude face aux contestataires de la place de l'Université, son premier combat électoral (qu'il remporte avec 85 % des voix), le désastreux appel aux mineurs de juin 1990 et l'évocation du spectre du *« coup d'Etat légionnaro-fasciste... »* Aujourd'hui, le président admet que les erreurs de l'époque ne peuvent pas toutes être mises sur le compte de l'inexpérience : *« Pendant les six premiers mois de 1990, il y avait la pression de la rue, les violences qui ont créé un climat d'hystérie générale,* dit-il ; *gouverner dans ces conditions, ce n'était pas facile ! »* Il comprend alors que, pour gagner la confiance de l'Occident, il faut lancer des réformes.

Le premier ministre, M. Petre Roman, s'entoure d'une équipe de jeunes réformateurs. *« Pendant deux ans, Roman et Iliescu ont formé un couple parfait,* sourit M. Silviu Brucan. *Mais ils sont entrés en conflit ouvert sur la thérapie de choc, car Iliescu comprenait qu'on ne pouvait ignorer les effets sociaux des réformes économiques. »* Ce conflit éclate au grand jour au moment de la seconde descente des mineurs sur Bucarest, en septembre 1991, dans des circonstances qui, à ce jour, n'ont pas été élucidées. M. Petre Roman, qui perd sa place dans l'aventure, fait figure de naïf face à un Iliescu habitué depuis si longtemps à nager en eaux troubles.

L'arrivée de M. Teodor Stolojan, « technocrate indépendant », à la tête du gouvernement ouvre une autre époque de la présidence Iliescu et, avec elle, une autre interrogation : M. Iliescu est-il favorable ou non au passage à l'économie de marché, dont le premier ministre veut faire sa priorité ? Pour M. Adrian Severin, vice-premier ministre dans le gouvernement Roman, actuellement directeur de l'Agence pour les privatisations, *« le problème est : comprend-il l'essence de la transition ? Par exemple, dans le processus de privatisation, notre conception est de sélectionner les bonnes entreprises pour en faire des locomotives. Lui voudrait plutôt que l'on renforce les entreprises faibles, qui sont à la traîne. C'est un vestige de la mentalité communiste, l'idée du nivellement par le bas, de l'égalitarisme ».*

Le président Iliescu, très attaché à son rôle de défenseur de la classe ouvrière, a une préoccupation majeure en tête : le coût social de la transition, tout particulièrement en période électorale. *« Même en France,* remarque-t-il, *aucun parti ne peut se permettre de se présenter devant les électeurs en disant qu'il va sacrifier les conditions matérielles de vie des gens et qu'il ne tient pas compte des effets sociaux d'une politique économique ! Alors,* a fortiori *chez nous, où le processus est dur, complexe, la composante sociale d'un programme économique est obligatoire. C'est pour cela que je propose au nouveau gouvernement d'élaborer un programme anticrise. »* Qu'est-ce qu'un « programme anticrise », en pleine transition vers l'économie de marché ? M. Iliescu n'est pas un technicien de l'économie ; il parle pêle-mêle d' *« approvisionnement alimentaire, d'énergie »,* de *« report de quatre à cinq mois de la réduction des subventions à certains produits, prévue le 1er janvier 1993 ».* N'est-ce pas là freiner la réforme ? *« Non,* assure-t-il. *« Mais la réforme doit toujours tenir compte des réalités concrètes. C'est de la démagogie de dire que l'on peut accélérer le rythme de la réforme. »*



Les hommes du président

Rien là, semble-t-il, de très bon augure pour les radicaux. *« Ce n'est pas ce que dit M. Iliescu en public qui m'intéresse,* nous dit pourtant M. Stolojan, *mais ce qu'il accepte. »* Le premier ministre a souvent passé des heures entières à expliquer au président certaines mesures économiques difficiles et à le convaincre de leur nécessité. Il y est parvenu. *« Ça a coûté d'immenses efforts à Iliescu,* affirme M. Brucan. *Mais c'est un homme intelligent. Les lois sur la privatisation, il les a acceptées à contrecœur, mais il les a acceptées. Il sait maintenant que tout ça est inéluctable. »* En fait, ce pourrait tout aussi bien être à dessein que cet énigmatique président entretient l'ambiguïté sur son adhésion à la réforme.

Y a-t-il un partage des rôles, entre un président-père de la nation, protecteur des couches laborieuses touchées de plein fouet par l'effondrement de l'ancien système, et le gouvernement qui prend les décisions impopulaires mais inévitables ? *« C'est juste aussi »,* se borne à répondre mystérieusement M. Iliescu, toujours souriant... Finalement, résument la plupart de nos interlocuteurs à Bucarest, *« le problème n'est pas Iliescu, mais son entourage »* .

Dans son palais de Cotroceni, excentré et classé « objectif militaire », M. Iliescu est-il donc isolé, prisonnier de ses conseillers et, de plus, mal entouré ? Détail révélateur : le président n'a pas, à l'heure actuelle, de conseiller pour les affaires économiques. Les mêmes observateurs s'accordent à estimer que son équipe, réduite en nombre, manque *« d'envergure ».* Mais ils admettent aussi que si l'épais mystère qui entourait les « hommes du président » pendant les premiers mois du régime s'est quelque peu dissipé, ces hommes restent assez mal connus.

Tout un groupe de ses conseillers sont passés par la défunte Académie Stefan Gheorghiu, l'école des cadres du Parti communiste. Ce qui déchaîne toujours la suspicion de l'opposition. *« Ce sont des conservateurs, puisés dans le réservoir des militants. La seule différence avec les précédents, c'est que ceux-là n'étaient pas au pouvoir »,* estime Cornel Nistorescu, directeur de l'hebdomadaire d'opposition *Expres*. Un ancien conseiller de M. Iliescu nuance le tableau : *« Beaucoup de ces hommes s'occupaient des questions internationales, ils connaissaient l'Occident alors que la Roumanie était un pays fermé. Ils savaient que le système devait changer, et c'est pour cela qu'Iliescu les a choisis »,* ajoute-t-il. *« Aujourd'hui, nous avons affaire à des communistes compétents et souples et non plus à des imbéciles, comme sous Ceausescu »,* juge M. Theodor Popescu, qui fut chercheur à l'Institut d'histoire du PC.

Parce que, lors de la révolution de décembre 1989, les seuls piliers à tenir bon furent l'armée et la Securitate, certains voient dans le président un prisonnier de ces deux institutions, dont les hiérarchies sont mêlées. Paranoïa roumaine ? On avance comme un indice le fait que certains de ces conseillers aient été en contact avec l'Occident sous Ceausescu. On rappelle que les Etats-Unis refusèrent un visa à l'un d'eux, peu avant la révolution, pour *« raisons de sécurité nationale ».* La suspicion s'est accrue lorsque l'ex-premier ministre, M. Petre Roman, a dénoncé la présence, jamais démentie, d'un conseiller de M. Iliescu dans la vallée du Jiu, peu avant la descente sur Bucarest des mineurs de cette région très contrôlée par l'ex-Securitate.

L'ambiguïté nationaliste

A Cotroceni, l'armée est très présente, *« envahissante »,* affirme un homme d'affaires qui a traité avec le palais. Le général Vasile Ionel, qui fut membre de la direction politique de l'armée sous Nicolae Ceausescu, dirige le département d'analyse politique. Après avoir été conseiller du président, le colonel Ion Talpes, ancien proche collaborateur à l'Institut d'histoire militaire d'un des frères du dictateur, Ilie Ceausescu, a été récemment nommé par M. Iliescu à la tête du département d'information extérieur, l'équivalent de la DGSE. M. Iliescu a aussi placé comme directeur du renseignement intérieur, le Service roumain d'information (SRI), un homme qu'il rencontrait clandestinement avant la révolution, M. Virgil Magureanu, *l'un des organisateurs du* procès de Ceausescu. M. Magureanu a dû récemment admettre qu'il avait été officier de la Securitate, dont il détient toujours les fameux dossiers.

Avant les élections, le président avait aussi ses proches à des postes-clés de l'Etat. A la présidence de la Chambre des députés, M. Dan Martian, qui fut son successeur comme secrétaire de l'Union des jeunesses communistes. A la présidence du Sénat, M. Alexandre Barladeanu, ex-membre du Comité central, qui a lancé les premières charges contre la politique économique *« ultra-libérale »* du gouvernement Roman. Le président dispose également du soutien du Parti démocrate agraire, représentant la nomenklatura des campagnes et dirigé par M. Victor Surdu, collaborateur de M. Iliescu quand celui-ci fut premier secrétaire du département de Iasi. Réputé fidèle en amitié, M. Ion Iliescu a le sens du contact personnel et amical qui lui assure le dévouement de ses collaborateurs.

Cela explique peut-être en partie comment, né du néant, le Front démocratique de salut national (FDSN), qui l'a soutenu à l'élection présidentielle, a pu devenir, en cinq mois, la première formation politique de Roumanie, très loin devant le Front de salut national de M. Petre Roman. La plupart des hommes de la « première ligne » du FDSN sont des inconnus. Mais derrière eux se profilent des personnages importants de l'ex-FSN, comme M. Vasile Vacaru, secrétaire du comité de l'édition pour Bucarest, sous l'ancien régime.

Bref, estime un spécialiste du PC roumain, *« le président représente un système qui a peur du changement et il est soutenu par une large partie de la population qui partage ses craintes ».* Pourquoi cet homme, que l'on dit doté d'une grande capacité d'écoute et de dialogue, s'entoure-t-il de gens qui personnifient souvent la grisaille et l'immobilisme ? C'est un des éléments de l'énigme.

L'opposition reproche encore au président Iliescu de tolérer les juges qui perpétuent l'ordre ancien, les directeurs d'entreprises d'Etat qui s'enrichissent frauduleusement en créant des sociétés privées fictives. A cela, le président – dont l'intégrité personnelle est, en revanche, incontestée – répond : *« Bien sûr, il y a des inerties, y compris dans l'appareil d'Etat et dans l'appareil économique, et ces inerties joueront toujours un rôle de frein. C'est vrai, les mentalités ne changent pas assez vite. Mais peut-on créer un corps de juges d'un jour à l'autre ? Il ne faut pas couper de têtes. »*

Plus inquiétantes, peut-être, sont les relations ambiguës que le président entretient avec les formations nationalistes. Et particulièrement avec le parti Grande Roumanie, dont le FDSN pourrait avoir besoin pour former au Parlement une majorité de gouvernement. Une telle alliance lui paraîtrait-elle acceptable ? *« On ne peut pas le dire maintenant »,* nous répond-il, puis, pressé d'être plus clair : *« Je ne sais pas. »,* Et, enfin : *« Je ne pense pas que ce sera possible. »* Sur ce délicat sujet aussi, la méthode Iliescu semble être de garder toutes les options ouvertes : le président rappelle qu'il a toujours *« pris ses distances avec tous les extrémismes »,* mais le discours qu'il a prononcé cette semaine à Cluj, en Transylvanie, aux côtés du très nationaliste maire de la ville, M. Gheorghe Funar, n'a pas été publié – sa visite n'avait d'ailleurs pas été annoncée à l'avance – et ses collaborateurs n'ont pas donné suite à notre demande de l'y accompagner.

Communiste, M. Iliescu ? Cela ne veut plus dire grand-chose. Convaincu de la nécessité du changement ? Sans doute. Mais à la différence du président bulgare, M. Jeliou Jelev, dont il aime à dire qu'il est *« aussi communiste que moi »,* ce n'est pas lui qui prend la tête du changement.

SYLVIE KAUFFMANN
et JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **AUTRICHE : arrestation d'un médecin accusé de crimes de guerre.** – Le docteur Egon Sabukoschek, accusé jeudi 8 octobre, par M. Simon Wiesenthal de s'être rendu coupable de meurtres et de complicité de meurtres sur des juifs en Yougoslavie, pendant la seconde guerre mondiale *(le Monde* du 10 octobre), a été arrêté, vendredi 9 octobre, a annoncé le juge d'instruction, M. Karl Buchgraber. Le docteur Sabukoschek a rejeté ces accusations tandis que, selon le juge, les témoins interrogés ont été unanimes à reconnaître le médecin. – *(AFP.)*

LOIN DES CAPITALES

Louvain-la-Neuve, l'université aux champs

LOUVAIN-LA-NEUVE

de notre envoyé spécial

« EVIDEMMENT, le cortège de la rentrée académique n'a pas la même allure ici qu'à Leuven. J'avoue ressentir parfois la nostalgie du décor flamboyant que j'ai connu là-bas. Mais à quelque chose malheur est bon : il faut nous rattraper par l'excellence de notre enseignement. » Ainsi un responsable de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (UCL) commente-t-il crânement son exil dans les anciens champs de betteraves du Brabant wallon, où, fin septembre, quelque vingt mille étudiants ont rejoint leur campus, à une trentaine de kilomètres de la capitale, sur l'autoroute Bruxelles-Namur.

« Il y a encore des Français qui s'imaginent nous trouver à Louvain l'ancienne » (Leuven en néerlandais), raconte Jacqueline Tulkens, directrice des relations extérieures, en parlant des visiteurs étrangers qui ignorent l'histoire compliquée de la Belgique de cette seconde moitié de siècle. 1964 : les rues de la célèbre ville universitaire de Leuven, celle d'Erasme et de Mercator, sont secouées par les querelles linguistiques qui empoisonnent le royaume ; *« Alle Walen buitten » (« Tous les Wallons dehors »),* hurlent les étudiants flamands.

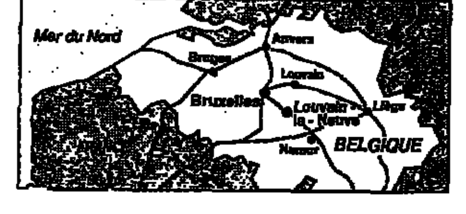
28 mai 1970 : ministres et évêques ayant fini par admettre que la cohabitation était impossible, même entre chrétiens, une loi accorde la personnalité civile à deux universités distinctes. 2 février 1971 : le roi Baudouin pose la première pierre de l'UCL. Le divorce est consommé, on a tout partagé, y compris la partie de la bibliothèque épargnée par l'occupant allemand pendant la guerre. Aux Wallons les livres portant les numéros pairs, aux Flamands les autres.

L'Etat mit à la disposition des catholiques plusieurs centaines d'hectares expropriés sur *le territoire de la commune d'Ottignies,* en terre wallonne. Mais les évêques tinrent à garder le nom de l'université fondée en 1425. Construite *ex nihilo* – à l'exception de quelques fermes pieusement conservées pour des activités culturelles – Louvain-la-Neuve se présente comme *« la première ville nouvelle de Belgique depuis 1666, date de la fondation de Charleroi ».* Ceux qui l'ont conçue ont beau qualifier de *« néo-médiévales »* ses rues piétonnes (circulation automobile interdite, parkings périphériques toujours pleins), les immeubles et les habitations de brique construites à l'identique sentent le travail fait à l'économie.

Grand-Rue, rue des Wallons, Halles universitaires : un effort louable a cependant été fait *pour restituer le parfum d'antan par l'attribution* de noms évocateurs. Collège Erasme, auditoire Montesquieu, collège Thomas-More, immeuble Pierre-et-Marie-Curie : il s'agit à la fois de rappeler les grands ancêtres et de montrer qu'on ne s'enferme pas dans un cléricalisme étroit.

« Guindaille » dans les « kots »

Commerçants, restaurateurs, fonctionnaires, quelque cinq mille personnes travaillent sur le campus et l'habitent parfois, la ville étant prévue pour une population de cinquante mille âmes, avec son théâtre Jean-Vilar, son terrain de golf, sa zone industrielle



ouverte aux entreprises intéressées par la recherche. Quelques familles bien-pensantes se sont fait construire des villas alentour, se disant qu'ici au moins elles seraient à l'abri des turpitudes modernes. Espoir souvent déçu : *dans les kots* (logements pour étudiants), garçons et filles se livrent frénétiquement à la *guindaille*, réjouissance nocturne pendant laquelle la bière coule à flots.

Les portraits de ses prédécesseurs, tous de graves ecclésiastiques, ornent la salle à manger moderne du recteur Pierre Macq, le premier laïc à avoir accédé à cette fonction, en 1986. Il n'y a rien dans les propos de ce scientifique qui puisse trahir la nostalgie d'un quelconque ordre moral. Une fois posé que l'*« humanisme chrétien »* doit évidemment guider son action, il a beaucoup plus envie de parler de recherche scientifique – y compris dans sa faculté de médecine, implantée, elle, à Bruxelles, sur le site de Woluwe – que de problèmes de mixité ou de contrôle des pratiques religieuses.

Devenus étudiants, une partie des élèves de l'*enseignement catholique* de la capitale s'inscrivent à l'Université libre de Bruxelles (ULB), la rivale *« libre exaministe »* de l'UCL, pour ne pas avoir à faire quotidiennement un *trajet en chemin de fer auquel les nus du* peintre Paul Delvaux, sur les quais du terminus, ne suffisent pas à donner de l'agrément. Alors, l'UCL perd son caractère bruxellois, s'ouvre largement aux francophones de tout le pays et aux étrangers, notamment zaïrois, *« sans demander de certificat de baptême ».*

Ce grand brassage concourt à créer l'ambiance très particulière des fausses « rues » de Louvain-la-Neuve – LLN, comme disent ses habitants – avec ses friteries, ses queues devant les machines à polycopier, ses odeurs de gaufres, ses jeunes filles de bonne famille et ses Africains déhanchés à l'écoute du baladeur. On vit un peu en vase clos, mais chacun cultive sa différence dans de multiples cercles.

On s'asseoit sur les mêmes bancs, mais tout un monde sépare parfois les locataires *des kots et les riches étudiants bruxellois,* automobilistes privilégiés dont les auto-stoppeuses essaient d'attirer les regards. On flirte, on ripaille, mais on n'est pas tout à fait en milieu urbain. On se sent encore agressé par les premiers *tags*, ce fléau devant lequel la passivité des Parisiens étonne toujours ceux, nombreux, qui vont passer un week-end de l'autre côté de la frontière.

Aussi fournie qu'au Quartier latin, Agora, la grande librairie de LLN, vend en plus *« le premier roman de Louvain-la-Neuve »,* un policier intitulé *Jusqu'à preuve du contraire* (Editions Delperdange, en Belgique). Bérengère Deprez, son auteur, présente modestement comme sa *« dernière blague d'étudiante »* cette histoire dans laquelle elle ne craint pas de porter un regard critique sur un campus dont elle anime pourtant le journal, sans que le rectorat lui en tienne rigueur.

« J'ai détesté cette ville, dit un de ses personnages. *Artificielle, plantée là comme un diktat de l'intellect, dans le mépris de la terre. »* Et pourtant l'esprit souffle ici, y compris l'esprit estudiantin. Il y a quelques années, pour une visite du pape, de larges lettres blanches avaient été peintes sur la rambarde de béton qui longe une faculté : « BIENVENUE A LOUVAIN-LA-NEUVE ». Peu après, un farceur a effacé le V et le E à l'intérieur du premier mot. Dans les *kots*, on rit encore de la tête des parents venus inscrire leur fille.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

AMÉRIQUES

La visite du pape à Saint-Domingue

Jean-Paul II veut « trouver dans les erreurs du passé de quoi se renouveler à l'avenir »

Le pape Jean-Paul II est arrivé, dans la soirée du vendredi 9 octobre, à Saint-Domingue pour une visite de six jours durant laquelle il inaugurera les travaux de la quatrième Conférence générale des évêques latino-américains (CELAM). Durant son voyage en avion, le souverain pontife a évoqué le 500ᵉ anniversaire de l'évangélisation du continent, grâce à Christophe Colomb, mais aussi les *« erreurs »* du passé.

SAINT-DOMINGUE

de notre envoyée spéciale

La main s'attarde peut-être un peu quand, dans un geste amical, elle se porte sur le bras de tel ou tel interlocuteur, et la démarche paraît aussi plus pesante, mais Jean-Paul II semble avoir retrouvé, à trois mois à peine de l'ablation d'une tumeur à l'intestin, l'essentiel de ses forces. Détendu, le teint frais, c'est avec beaucoup de liberté qu'il a sacrifié à la tradition, vendredi, en tenant, quelques minutes après le décollage, une courte conférence de presse dans l'avion spécial d'Alitalia qui l'emmenait vers Saint-Domingue.

Le pape n'a rien perdu de son humour (*« Heureusement que j'ai été malade pendant les vacances, aujourd'hui, ce serait difficile »*), de son mordant (*« Les hommes politiques devraient être des saints »*), ni de ses réparties (*« Si je vais bien? Mais vous m'avez vu, vous m'avez entendu. A vous de vous faire une idée! »*). Ou encore : *« Prier pour le redressement de la lire? Pourquoi pas plutôt pour la justice sociale? »*

Fatigué? Peut-être. Mais Jean-Paul II, amené à réfléchir durant cette longue interruption forcée de ses activités, a acquis, reconnaissent certains membres de son entourage, une *« plus grande lucidité sur lui-même et son pontificat »*. A-t-il précisé sa pensée, raffermi ses convictions avant d'entreprendre ce cinquante-sixième voyage, son troisième à Saint-Domingue, et sans doute le plus attendu et le plus contesté de ces dernières années?

Son message à cet égard est très clair. Dans l'avion, comme plus tard lors de son discours d'arrivée, il a repris le thème déjà évoqué depuis neuf ans dans tant de messages, dont celui adressé, en mai dernier, au symposium international consacré à l'histoire de l'évangélisation : *« La croix plantée sur les terres du Nouveau Monde était là pour illuminer le chemin des colonisateurs. »* En d'autres termes, l'aventure américaine *« était voulue par Dieu »*. Mais, le 12 octobre à Saint-Domingue, ce n'est pas l'exploit de Christophe Colomb dont on célébrera le 500ᵉ anniversaire, mais plutôt celui qui en découle et peut faire figure de « baptême » du nouveau continent : *« un des faits majeurs de l'histoire de l'évangélisation »*.

Accepter les critiques « honnêtes »

Mais alors, les manifestations, l'autre jour, dans les rues de Saint-Domingue, les protestations des Amérindiens, les diatribes critiques du président haïtien renversé, M. Jean-Bertrand Aristide, père salésien qui veilla un temps aux destinées de cette partie de l'ancienne Hispaniola, si durement conquise jadis, par le glaive et la croix? *« Je n'ignore pas ces critiques*, affirme Jean-Paul II, *je les accepte, qu'elles concernent le présent ou le passé, mais à la condition qu'elles soient honnêtes. »*

Aucune esquive : à ses détracteurs, le pape a, d'entrée de jeu, voulu répondre. Et ce n'était pas un hasard si ce discours anodin d'arrivée, prononcé devant une assistance clairsemée sous une évidente protection policière, semblait fait pour désamorcer bien des interrogations, pour qui pouvait lire entre les lignes : *« Cette célébration de Saint-Domingue, l'Eglise a voulu s'y préparer avec l'humilité de la vérité, sans triomphalisme et sans fausse pudeur, en trouvant dans les erreurs du passé de quoi se renouveler à l'avenir. »* Un thème qui lui tient à cœur et qu'il avait longuement développé dans l'avion.

Après avoir rendu un hommage appuyé à Bartolomé de Las Casas pour la *« confession terrible »* effectuée en plein XVᵉ siècle contre les erreurs de ses frères espagnols, *« lui qui, dans les premiers, dénonça le génocide indien »*, le pape s'était aussi attaché à saluer dans ce geste, avait-il précisé, *« l'espoir qui éveilla la conscience morale de l'époque, notamment à l'université de Salamanque, d'où nous vient après tout notre doctrine actuelle sur les droits de l'homme »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **CUBA : l'éviction de M. Carlos Aldana officiellement confirmée.** – Le bureau politique du Parti communiste cubain (PCC) a confirmé, vendredi 9 octobre, la destitution de M. Carlos Aldana de son poste de responsable de l'idéologie et de la politique extérieure, dans une note diffusée par l'agence officielle Prensa latina. L'éviction de M. Aldana et de ses collaborateurs, MM. Raul Castellanos, Marcial Dacal et Mᵐᵉ Melba Chavez, a été décidée le 21 septembre, à la suite d'une enquête sur leurs liens avec une société à participation étrangère, Audiovisuales Caribbean, ayant fourni du matériel de télévision et de radio à certains secteurs gouvernementaux. Son gérant, le Cubain Eberto Lopez Morales, est en prison. La prochaine réunion plénière du PCC décidera si M. Aldana reste membre du bureau politique et du comité central. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ANGOLA : alors que le président Dos Santos propose un entretien à son adversaire

Les interventions se multiplient pour convaincre M. Savimbi d'accepter le résultat des élections

LUANDA

de notre envoyé spécial

Jusqu'où le chef de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ira-t-il? Combien de temps encore M. Jonas Savimbi tiendra-t-il les Angolais et la communauté internationale en haleine? Dix jours après les premières élections libres de l'histoire du pays, les résultats des scrutins présidentiel et législatifs n'ont toujours pas été officiellement proclamés. Tout le monde sait pourtant que le président sortant, M. Jose Eduardo Dos Santos, a été élu au premier tour et que son parti, le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), a obtenu la majorité absolue au Parlement.

Deux résultats que l'irréductible M. Savimbi ne veut pas admettre. Si M. Dos Santos a été élu, si le MPLA est sorti triomphant de la course au Parlement, c'est qu'inévitablement il y a eu fraude massive, selon le postulat de l'UNITA. Résolu à ne pas se plier au verdict des urnes, M. Savimbi a d'abord exigé de ses généraux qu'ils se retirent des forces armées angolaises (FAA) nouvellement créées, avant de se réfugier sur ses terres à Huambo, sur les hauts plateaux au centre du pays.

C'est dans ce sanctuaire que, à sa demande, il a reçu, jeudi 8 octobre, le général Antonio Dos Santos Franca « Ndalu », un proche du président Dos Santos, avant d'accueillir, vendredi, Mᵐᵉ Margaret Anstee, représentante du secrétaire général des Nations unies en Angola, porteuse d'un message du président de la République. *« Nous avons fait des progrès »*, a estimé Mᵐᵉ Anstee à son retour de Huambo. Mais, vendredi matin, le pessimisme régnait au siège du MPLA, l'ex-parti unique. Le général « Ndalu » était rentré la veille inquiet des propos de M. Savimbi, qui lui aurait réaffirmé que la guerre reprendrait si le Conseil national électoral (CNE) persistait dans son intention de publier les résultats des élections.

La loi électorale prévoyait pourtant une publication des résultats dans les huit jours suivant le scrutin. Le délai est écoulé mais les pressions internationales ont été suffisamment fortes pour que le gouvernement actuel revienne sur sa volonté initiale de respecter la loi au pied de la lettre. Après diverses consultations le président Dos Santos et le MPLA ont finalement accepté que les résultats ne soient pas diffusés avant l'arrivée de la délégation de l'ONU dépêchée à Luanda par le Conseil de sécurité.

Bruits de bottes

Attendue samedi matin, cette délégation a pour mission impossible de désamorcer une crise qui risque d'entraîner le pays vers une reprise de la guerre civile. Des bruits de bottes commencent à résonner dans les provinces. Différentes sources confirment qu'effectivement des groupes de militaires appartenant aux FALA, l'armée de l'UNITA, convergent vers plusieurs chefs-lieux tandis que, dans Luanda, les cadres du mouvement de M. Savimbi commencent à quitter les hôtels du centre-ville où ils résidaient depuis un an.

D'autre part, de hauts responsables du MPLA affirment que des soldats démobilisés des FAPLA, l'armée régulière, reviennent vers leurs anciens cantonnements pour y reprendre du service, réclamant des armes et des vivres. De nombreux volontaires se seraient également présentés au ministère de la défense pour s'engager dans l'armée et combattre *« pour la paix, la démocratie »*, contre *« l'UNITA et Savimbi »*.

La tension persiste donc, alors que la radio de l'UNITA continue de diffuser des bulletins triomphalistes. Dans un discours radiodiffusé jeudi soir, le président Dos Santos a invité M. Savimbi à le rencontrer. Celui-ci ne refuse plus obstinément l'entretien mais exige préalablement qu'un *« agenda »* soit clairement établi. Mais la position de l'UNITA n'a pas varié pour autant : *« Ces élections sont une mascarade, une gigantesque fraude organisée »*, disent les dirigeants du mouvement, exigeant toujours l'annulation des scrutins.

Le MPLA, de son côté, se déclare prêt à *« tous les compromis »*, à *« toutes les négociations »*, dès lors que la volonté populaire aura été respectée et le résultat des élections accepté par tous. Car ni M. Dos Santos, ni son parti n'entendent abandonner les bénéfices d'une victoire que des centaines d'observateurs internationaux et les représentants de l'ONU en Angola estiment acquise au cours d'élections *« libres et justes »*. Il y a donc peu de chance pour que la délégation du Conseil de sécurité mette en doute les *« certificats de conformité »* délivrés par la mission des Nations unies en Angola.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **Les observateurs français font état d'irrégularités.** – Dans un communiqué rendu public, vendredi 9 octobre à Paris, quatre observateurs français, chargés d'examiner le déroulement des scrutins présidentiel et législatif en Angola, font état d'un *« très grand nombre de problèmes »*, tels que, notamment, le *« non-respect du secret du vote, l'intimidation, la présence de la police à proximité et même dans les bureaux de vote »*. Ces émissaires, parmi lesquels se trouvait M. Didier Bariani, maire (UDF) du XXᵉ arrondissement de Paris, concluent qu'*« il conviendrait que les observateurs et la presse internationale soient associés à la vérification des procès-verbaux (...) et qu'aucun résultat ne soit publié avant que les rapports définitifs de vérification ne soient effectifs. »*

ASIE

CHINE : à la veille de son XIVᵉ congrès

Le PC a officiellement clos l'enquête sur M. Zhao Ziyang

PÉKIN

de notre correspondant

« L'affaire Zhao Ziyang » est officiellement classée. Le comité central du Parti communiste chinois a clos, sans autre châtiment, l'enquête sur son ancien secrétaire général, révoqué lors du drame de Tiananmen en 1989. Il était accusé d'avoir commis de *« graves erreurs »* de *« négligence »* face à l'embourgeoisement du parti, provoquant l'éclatement de sa direction face à la contestation démocratique. Cette décision a été annoncée, vendredi 9 octobre, à l'issue du neuvième et dernier plénum du comité central qui avait été élu en 1987 lors du XIIIᵉ congrès du parti. C'est ce dernier qui avait porté M. Zhao à la tête du régime.

La présente réunion de cinq jours précédait le XIVᵉ congrès, qui s'ouvre lundi. M. Deng Xiaoping avait ordonné que le cas de son successeur déchu soit réglé auparavant, afin que son ombre n'obscurcisse pas l'avenir pour la succession qu'il s'efforce à nouveau de mettre en place.

Le comité central, incapable de trancher pour ou contre M. Zhao, a donc entériné le compromis négocié en haut lieu : le verdict qu'avait prononcé le premier ministre Li Peng en juin 1989 est maintenu, mais l'affaire n'ira pas plus loin. M. Li, alors fermement associé à la répression du « printemps de Pékin », avait accusé M. Zhao d'avoir *« adopté une attitude passive »* face à la montée de l'esprit libéral au sein du parti et d'avoir *« soutenu les troubles »* dans la rue.

Il s'était toutefois vu refuser la permission de reprocher à M. Zhao d'avoir fomenté une *« conspiration »* contre le régime. M. Zhao avait été évincé de tous ses postes et remplacé par M. Jiang Zemin. Mais il avait conservé sa qualité de membre du parti. Il vit, depuis, en citoyen privilégié dans sa résidence, mais n'apparaît pas en public si ce n'est, à l'occasion, pour une partie de golf, un de ses passe-temps favoris.

La décision finale du comité central interdit un éventuel retour aux affaires de M. Zhao, qui est âgé de soixante-treize ans, sauf nouveau verdict, très hypothétique en l'état actuel, sur la crise de 1989.

Elle permet en revanche à tous ses lieutenants, un temps pionniers des réformes, de reprendre des fonctions dirigeantes, ce qu'ils ont commencé à faire ces derniers temps, à l'exception des quelques boucs émissaires, tel le dissident Bao Tong, condamné à neuf ans de prison en juillet dernier. Il ne reste plus, des événements dramatiques qui menèrent à l'éviction de M. Zhao, que le souvenir cuisant d'une suite d'erreurs politiques sur laquelle le régime a prouvé son incapacité à s'expliquer.

FRANCIS DERON

PROCHE-ORIENT

Un citoyen américain arrêté par des Irakiens

Regain de tension entre Washington et Bagdad

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Un citoyen américain, M. Chad Hall, qui travaillait sous contrat avec le gouvernement koweïtien pour le déminage d'une zone située près de la frontière avec l'Irak, récemment tracée par une commission spéciale de l'ONU, a été enlevé, vendredi 9 octobre, par des militaires irakiens. Les Etats-Unis ont demandé sa « libération immédiate ».

Washington, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, s'est mis en contact avec Bagdad par l'intermédiaire de l'ambassade d'Algérie, qui représente les intérêts irakiens aux Etats-Unis, de celle de Pologne – chargée des intérêts américains en Irak – et du représentant permanent de l'Irak aux Nations unies, M. Nizar Hamdoun. Ce dernier a exprimé l'espoir qu'une solution diplomatique serait trouvée *« plutôt que de s'engager dans une situation qui déboucherait sur une crise »*.

Le porte-parole de la mission de l'ONU à la frontière irako-koweïtienne a précisé que l'incident a eu lieu à 1 ou 2 kilomètres à l'intérieur du territoire koweïtien. Deux artificiers pakistanais, qui travaillaient avec M. Hall, ont été relâchés. Un observateur de l'ONU aurait assisté à la scène sans pouvoir intervenir.

Demande rejetée

D'autre part, les rapports entre Washington et Bagdad se sont à nouveau envenimés à propos d'une mission d'inspection de l'ONU, qui devait se rendre en Irak le 17 octobre et dont le gouvernement de M. Saddam Hussein a demandé le report, afin qu'elle ne coïncide pas avec *« la période pré-électorale aux Etats-Unis »*. Cette demande a été rejetée aussitôt par M. Rolf Ekeus, le président de la commission spéciale des Nations unies chargée de détruire les armes non conventionnelles irakiennes, qui a fait valoir que le rythme des inspections en Irak est déterminé *« par le seul programme établi par la commission, conformément au mandat qui lui a été délivré par le Conseil de sécurité »*.

SERGE MARTI

DIPLOMATIE

La visite de M. Kiejman en Pologne

Le président Lech Walesa déplore la timidité des hommes d'affaires français

VARSOVIE

de notre envoyé spécial

« Vous autres, Français, vous vous comportez trop comme des gentlemen. » Dans la bouche de M. Lech Walesa, le propos est tout sauf une louange.

S'adressant à M. Georges Kiejman, vendredi 9 octobre, le président polonais regrettait ainsi la timidité des hommes d'affaires français, qui tardent, selon lui, à saisir l'occasion et à s'implanter en Pologne. Le ministre délégué aux affaires étrangères a répliqué que la bonne volonté des investisseurs français était *« grande »*, mais que la partie polonaise *« n'avait toujours pas répondu »* à certaines offres, en particulier celle faite par Total pour le rachat d'une raffinerie de pétrole à Gdansk et l'installation d'un réseau de deux cents stations-service à travers le pays.

Le ministre français était porteur d'un message personnel de M. François Mitterrand à M. Walesa. Le président français y évoque sa satisfaction à propos du traité d'amitié et de solidarité entre la France et la Pologne, le premier du genre entre Varsovie et une capitale occidentale, signé le 9 avril 1991 à Paris et dont les instruments de ratification ont été échangés par M. Kiejman et M. Skubiszewski, ministre polonais des affaires étrangères.

Les relations entre Paris et Varsovie sont excellentes sur le plan politique, mais ce séjour a démontré que l'intendance ne suivait pas toujours autant que les uns et les autres le souhaiteraient. La France est le deuxième client et le troisième fournisseur de la Pologne, ce qui est un résultat appréciable, mais les expressions flatteuses cachent une réalité chiffrée moins heureuse. L'Allemagne occupe ainsi plus de 40 % de parts du marché polonais, alors que la France en a moins de 6 %. Les importations polonaises ont connu une extraordinaire progression. Elles ont augmenté de 91 % en 1991, pour atteindre 4,1 milliards de francs, et les perspectives pour 1992 sont bonnes. Les Polonais ont le sentiment qu'ils achètent beaucoup aux Français, mais que ces derniers sont trop prudents, pour ne pas dire timorés, lorsqu'il s'agit d'investir.

Le dossier de Total représente une affaire considérable. Mais il faut d'abord privatiser la raffinerie de Gdansk, qui a une capacité de 2,8 millions de tonnes par an, puis faire en sorte que l'essence soit distribuée dans le pays à travers un réseau de stations-service digne de ce nom. La délégation qui accompagnait M. Kiejman n'avait pas acquis, vendredi, la certitude que les Polonais souhaitaient vraiment accorder ce contrat aux Français. Un point reste obscur : s'agira-t-il d'un appel d'offres international ou d'un accord de gré à gré entre gouvernements? Total est une entreprise publique et la raffinerie de Gdansk aussi, mais il semble bien qu'on s'oriente vers une adjudication internationale, et il n'est pas sûr dans ce cas que l'offre de Total sera retenue.

En allant samedi à Cracovie, au terme d'une visite de trois jours en Pologne, M. Kiejman devait aussi se rendre à Auschwitz, où son père est mort, alors que sa sœur, qui a survécu, était déportée dans un camp voisin.

DOMINIQUE DHOMBRES

AFRIQUE DU SUD

Les excuses du président De Klerk

Le président Frederik De Klerk a, vendredi 9 octobre, pour la première fois, présenté les excuses de son mouvement, le Parti national (NP), pour la politique de l'apartheid qui a divisé l'Afrique du Sud selon des critères raciaux. C'est le Parti national, au pouvoir sans interruption depuis sa victoire électorale de 1948, qui avait mis en place le système de ségrégation permettant à cinq millions de Blancs de s'imposer à trente millions de Noirs.

M. De Klerk, qui se trouvait à Winburg, dans l'Etat libre d'Orange, a reconnu que le gouvernement de la minorité blanche avait *« souvent péché »* et commis des fautes. *« Pendant trop longtemps, nous nous sommes accrochés au rêve d'une nation avec des Etats séparés, alors qu'il était déjà évident que cela ne pourrait pas réussir. Pour cela, nous sommes désolés. C'est pourquoi nous travaillons à un autre système politique »*, a conclu le président.

Le Congrès national africain (ANC) et d'autres mouvements noirs avaient souvent demandé au NP de présenter ses excuses pour l'apartheid. M. De Klerk s'était, jusque-là, abstenu.

La déclaration de M. De Klerk intervient alors que le gouvernement s'apprête à présenter devant le Parlement une loi autorisant les Noirs – qui n'ont pas encore le droit de vote – à participer au gouvernement. – *(AFP, AP.)*

□ **MAROC : arrestations et tortures au Sahara, selon le Polisario.** – Des dizaines de personnes ont été arrêtées et torturées par les forces de l'ordre marocaines à la suite d'une manifestation à Smara, au Sahara occidental, le 7 octobre, a annoncé, vendredi 9 octobre, le Polisario. Celui-ci affirme que deux femmes, grièvement blessées, ont été hospitalisées, et mentionne les noms de six personnes arrêtées. Selon le mouvement sahraoui, les manifestants, *« brandissant les drapeaux du Front Polisario, réclamaient le droit à l'autodétermination, la libération des prisonniers politiques et la levée de l'état de siège »*. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La réforme de la procédure pénale

M. Vauzelle est parvenu à un accord avec les députés socialistes sur la garde à vue et le secret de l'instruction

Les députés ont adopté, vendredi 9 octobre, en première lecture, le projet de loi portant réforme de la procédure pénale, présenté par M. Michel Vauzelle, ministre de la justice. Seul le groupe du PS a voté « pour », l'accord s'étant fait avec le gouvernement sur la garde à vue et sur le secret de l'instruction. Les communistes se sont abstenus ; les groupes du RPR et de l'UDC ont voté « contre » ; les députés de l'UDF étaient absents de l'hémicycle lors du vote.

La garde à vue n'aura pas longtemps brouillé les relations entre le groupe socialiste de l'Assemblée nationale et la chancellerie. Chacun, finalement, a fait un pas vers l'autre. M. Vauzelle, suivant son inclination personnelle, n'avait guère rechigné, dans la nuit du 8 au 9 octobre (*le Monde* du 10 octobre), à accepter le principe d'un contact entre le gardé à vue et son avocat. La France n'était-elle pas le dernier pays européen, avec la Belgique, à proscrire une telle *pratique? Le garde des sceaux devait toutefois, dans le même temps, ménager les fortes réticences* que cette nouvelle disposition soulevait au ministère de l'intérieur.

Aussi M. Vauzelle avait-il défendu un amendement de compromis, précisant que le contact avec l'avocat ne pourrait intervenir que vingt heures après le début de la garde à vue et à la condition qu'une prolongation de celle-ci soit *« envisagée »*. En outre, les personnes impliquées dans des affaires de terrorisme et de trafic de stupéfiants étaient exclues d'une telle mesure. Las! A la surprise de tout le monde, l'amendement de M. Vauzelle avait été rejeté, le soutien des députés du PS lui ayant fait défaut. On en revenait donc à la formule sans conditions – à l'exception de la limitation de la durée de l'entretien à une demi-heure – proposée par les députés.

Un « signal à la presse »

Le gouvernement ne pouvait en rester à ce « raté » d'hémicycle. Demandant, vendredi, une nouvelle délibération sur son amendement rejeté la veille, M. Vauzelle en a finalement obtenu l'adoption grâce à la bonne volonté du groupe socialiste, à l'exception de M. Michel Pezet, rapporteur du projet au nom de la commission des lois. En échange, le garde des sceaux ne s'est pas opposé à un sous-amendement déposé par M. Gérard Gouzes (PS), président de la commission des lois, relatif aux personnes gardées à vue pour terrorisme et trafic de stupéfiants. Selon la proposition de M. Gouzes, adoptée par l'Assemblée, ces dernières seront autorisées à s'entretenir avec leur avocat, mais seulement après quarante-quatre heures.

La presse, non plus, n'aura lontemps brouillé les rapports entre le groupe du PS et M. Vauzelle. Très isolé, le ministre avait demandé, dans la nuit du 8 au 9 octobre, la « réserve » sur l'amendement déposé par les députés, prévoyant une sanction pénale contre quiconque publierait des informations violant le secret de l'instruction. Après avoir obtenu des assurances du côté du groupe, M. Vauzelle a levé, vendredi, cette réserve. Les députés ont rejeté l'amendement de la commission des lois, son président déclarant que celle-ci avait surtout souhaité *« lancer un signal à la presse »*, afin d'en finir avec *« les atteintes à la réputation »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

POINT DE VUE

Ouverture ou nouvelle alliance?

par Jean-François Hory

IL existe, en politique comme en géométrie, des figures impossibles. Les géomètres le savent alors que nombre de responsables politiques l'ignorent ou feignent de l'ignorer. Le mode d'élection du président de la République et la généralisation du scrutin majoritaire ont placé le centre au premier rang des figures impossibles de la vie politique française. Introuvable centre, qui n'est pas un espace mais un simple point, celui qui sépare les candidats au deuxième tour de l'élection présidentielle.

Malgré cette évidence aveuglante – et mille fois vérifiée, de Jean Lecanuet en 1965 à France unie en 1992, – la construction du centre est toujours recommencée. Depuis 1988, elle a un nom : l'ouverture. Croit-on qu'il s'agit d'une véritable ouverture impliquant tout à la fois l'humilité du Parti socialiste, la recherche de compromis politiques, le recours à la proportionnelle ou la tolérance à la différence des écologistes, des démocrates-chrétiens ou même des radicaux? Pas du tout, il s'agit d'une ouverture octroyée, qui s'affiche... ouvertement comme telle. L'hégémonie socialiste consent quelques strapontins à des personnalités tentées par la permanence gouvernementale et qui n'entraînent avec elles ni l'opinion « centriste » ni leurs électeurs.

Après quatre années, l'ouverture en trompe-l'œil est analysée, par l'opposition, comme une tentative de débauchage d'autant moins efficace que les élections approchent et, par l'opinion publique, comme une addition de démarches individuelles sans effet politique manifeste, même lorsqu'elles sont méritoires. La majorité n'y a trouvé aucune ressource ; elle s'y est de *surcroît privée de crédibilité lors*qu'elle annonce sa volonté d'un dialogue équilibré avec d'autres forces politiques.

La figure impossible du centrisme incantatoire

Un ministre se trouve, si l'on ose dire, au centre de ce projet depuis quatre ans : Jean-Pierre Soisson, homme de dialogue et de tolérance, esprit de grande culture républicaine, ami des radicaux. Et ceux-ci s'étonnent de le voir relancer régulièrement, sur le plan national, la figure impossible du centrisme incantatoire alors qu'ils l'ont aidé à élaborer, en Bourgogne, une autre configuration, féconde celle-là, celle d'une nouvelle alliance pour une majorité de progrès.

L'émiettement de notre cohésion nationale, les graves défauts de notre solidarité sociale, le désarroi européen de notre pays, le rejet par les citoyens d'une vie politique ritualisée et sans dessein, méritent des solutions plus ambitieuses que celles d'une arithmétique parlementaire panique. Nous devons sortir d'une logique centralisée, productiviste, économiste, quantitative et collectiviste qui a dissimulé les hommes sous les statistiques pour aller vers l'âge de la qualité, de l'individu solidaire, du respect de la différence. Sortir d'un système majoritaire pour aller à la recherche de nouveaux compromis et réinsuffler l'humanisme dans la vie publique.

La traduction politique de cette ambition-là existe de façon virtuelle. Le Parti socialiste est occupé à se moderniser, nous dit-on. C'est un vaste chantier que tous les hommes de progrès observent avec intérêt ; mais c'est seulement l'affaire des socialistes qui ne peuvent plus prétendre constituer une majorité en satellisant et en vassalisant leurs alliés actuels ou potentiels. A côté, il existe des écologistes qui ont à surmonter leurs divisions et à démontrer une capacité à sortir de leur spécialisation. Il existe des radicaux qui doivent réapprendre à vivre de façon autonome. On trouve encore des personnalités de la société dite civile. Et des socialistes déçus. Et des militants européens. Et surtout les Français innombrables qui ne s'estiment ni conservateurs ni socialistes.

Certains sont mitterrandistes – au premier rang, les radicaux de gauche, – d'autres non. Certains se disent de gauche, d'autres se voient autrement. Certains appartiennent à la majorité de 1988, d'autres pas. Mais si tous sont pour le progrès, la solidarité, la construction européenne, la décentralisation, la qualité de la vie et l'humanisme réhabilité, contre l'immobilisme, les conservatismes, le repli et la peur de l'avenir, ils doivent maintenant, sans délai, constituer entre eux une nouvelle alliance et prendre leurs responsabilités. Les socialistes auront à se déterminer par rapport à l'alliance plutôt qu'à notifier leur stratégie comme à l'accoutumée.

Le déferlement d'une majorité conservatrice à l'Assemblée nationale n'est pas fatal. Il est possible d'endiguer la vague, de la refouler. A condition de saisir la chance que nous propose aujourd'hui la contestation générale de la distribution partisane traditionnelle.

Les Français ne sont pas lassés par la politique. Ils sont las d'une politique à courte vue, spéculative, grisâtre, et orientée vers le pouvoir considéré comme un objectif en soi. Il est temps de leur restituer une vie publique rénovée par l'enthousiasme, par la jeunesse, par une véritable ouverture. Pas une ouverture d'échiquier, une ouverture d'esprit.

▶ Jean-François Hory est le président du Mouvement des radicaux de gauche.

La prévention de la corruption

La commission des lois propose d'amender le projet Sapin

La Commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 octobre, le projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique. Seul le PS a voté pour le projet. La droite s'y est opposée, *alors que le PC ne participait pas* au travaux de la commission.

A propos du financement des dépenses électorales d'une part, la commission, à l'initiative de M. Yves Durand (PS, Nord), rapporteur du projet, a prévu la publicité des dons consentis par des personnes morales aux candidats lorsqu'ils excèdent 5 % du plafond de dépenses fixé pour l'élection concernée.

« Une suspicion inadmissible »

Elle a aussi sensiblement abaissé le plafond pour les législatives, qui passe de 500 000 francs – ou 400 000 francs selon que la circonscription compte plus ou moins de 80 000 habitants – à 250 000 francs, auxquels s'ajoute une majoration de 1 franc par habitant.

La commission a enfin décidé que ces dispositions ne s'appliqueront pas aux prochaines élections législatives, prévues en mars 1993. Elles ne prendront effet qu'à compter de la première élection qui suivra ce renouvellement.

D'autre part, la commission des lois a supprimé la possibilité – prévue initialement dans le texte – pour les préfets de saisir l'inspection générale de l'administration à propos de la gestion des collectivités. M. Durand a déclaré que cette disposition faisait porter une *« suspicion inadmissible »* sur les élus locaux.

G. P.

La lutte contre l'immigration clandestine

Le Conseil d'Etat décide qu'un « mariage blanc » ne donne pas droit à une carte de résident

Le Conseil d'Etat vient de porter un coup d'arrêt à la pratique des « mariages blancs ». Il a jugé, en effet, vendredi 9 octobre, qu'un préfet a le droit de *refuser une carte de résident* à un étranger dont le mariage avec un Français s'avérerait être de *« pure complaisance »*.

Les maires se plaignent fréquemment d'être contraints de célébrer des mariages blancs, ces unions dont le seul objet est de permettre à un étranger épousant une personne de nationalité française d'être autorisé à séjourner en France. L'ordonnance de 1945 sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers précise, en effet, dans sa version résultant de la loi du 2 août 1989, que *« la carte de résident est délivrée de plein droit (...) au conjoint étranger d'un ressortissant de nationalité française »*.

Aucune limite n'est ainsi mise à ce droit, celles prévues par la loi du 9 septembre 1986 (que le mariage ait été célébré depuis au moins un an et que la communauté de vie entre les deux époux soit effective) ayant été supprimées. La majorité de l'Assemblée nationale avait estimé, en effet, qu'elles ne permettaient pas réellement de déceler les mariages de complaisance, mais qu'elles pouvaient embarrasser les conjoints dont l'union n'est pas fictive.

La réalité des mariages blancs n'est pourtant contestée par personne : la commission de la nationalité, mise en place en janvier 1988 – elle était présidée par M. Marceau Long, *vice-président du Conseil* d'Etat – avait constaté que ceux-ci constituent une fraude grave à la loi, même si l'ampleur de cette fraude est difficile à mesurer. Certains préfets ont donc refusé de délivrer des cartes de résident à des étrangers lorsqu'ils avaient la certitude que le demandeur avait bénéficié d'une union de complaisance. Plusieurs tribunaux administratifs ont déjà eu l'occasion de donner raison à l'administration, mais celui de Dijon a jugé nécessaire que la haute juridiction administrative se prononce elle-même. C'est ce qu'a fait le Conseil d'Etat vendredi.

Juridiquement, l'affaire n'est pas simple, comme l'a analysé M. Ronny Abraham, commissaire du gouvernement. En effet, la rédaction de la loi, prévoyant une automaticité, ne laisse aucun pouvoir d'appréciation à l'administration. Or, le mariage relève de l'état des personnes, un domaine où l'autorité administrative n'a aucune possibilité d'intervention, seul le juge civil disposant de cette faculté. Théoriquement, le préfet ne pourrait que saisir, par l'intermédiaire du ministre, le parquet, qui engagerait une procédure aboutissant à la déclaration de la nullité du mariage, la Cour de cassation estimant qu'un mariage peut être considéré comme *« nul faute de consentement lorsque les époux ne se sont prêtés à la cérémonie qu'en vue d'atteindre un résultat étranger à l'union matrimoniale »*.

« Faire échec à la fraude »

Cette procédure serait forcément fort longue, et, comme le fait remarquer M. Abraham, pendant plusieurs mois, voire plusieurs années, l'intéressé *« aura pu se maintenir impunément sur le territoire, en détournant la loi de son objet »*. Le commissaire du gouvernement estime, en outre, qu'en refusant de délivrer une carte de résident le préfet n'empiète pas sur le domaine de l'autorité judiciaire, puisque sa décision n'a pas pour résultat de préjuger de la nullité du mariage, celui-ci conservant ses effets prévus par la loi civile. Il constate, aussi, que la jurisprudence du Conseil d'Etat permet depuis *longtemps* à l'administration de porter une appréciation sur la validité d'un acte de droit privé, surtout si celui-ci a pour objet *« une fraude à la loi »*.

Enfin, il ajoute que le fait que le texte de la loi ne laisse pas de pouvoir d'appréciation au préfet n'implique pas qu'il soit contraint d'accorder la carte de résident, le législateur ne pouvant *« être réputé avoir entendu couvrir la fraude »*.

Le Conseil d'Etat a suivi ce raisonnement. Il a décidé que si un mariage *« s'impose en principe à l'administration tant qu'il n'a pas été dissous ou déclaré nul par le juge judiciaire, il appartient néanmoins au préfet, s'il est établi de façon certaine (...) que le mariage a été contracté dans le but exclusif d'obtenir un titre de séjour, de faire échec à cette fraude et de refuser à l'intéressé, sous le contrôle du juge de l'excès de pouvoir* [les tribunaux administratifs], *la carte de résident »*.

Cette nouvelle jurisprudence ira au-delà de ce cas précis. Comme l'a souligné M. Abraham, elle permettra aussi au préfet de refuser le renouvellement d'un permis de séjour si la réalité du mariage blanc apparaît après la première délivrance, et elle privera l'étranger ayant bénéficié d'une telle union de complaisance des protections accordées au conjoint d'un Français en cas d'expulsion et de reconduite à la frontière. L'administration est ainsi dotée d'armes pour lutter contre cette pratique.

THIERRY BRÉHIER

En Polynésie française

Le maire de Papeete inculpé d'ingérence

PAPEETE

de notre correspondant

M. Jean Juventin, maire de Papeete, président de l'assemblée territoriale, ancien député noninscrit, a été inculpé d'ingérence, vendredi 9 octobre, par le juge d'instruction chargé du « dossier Tamaraa-Nui », du nom de l'usine de traitement des ordures ménagères construite il y a quelques années dans la banlieue du chef-lieu du territoire de la Polynésie française.

Cette inculpation fait suite à une plainte déposée en 1990 par l'Association pour le respect et la défense des contribuables (ARDEC), présidée par un conseiller territorial de l'opposition, M. Léon Cerran-Jerusalemy, qui reproche à M. Juventin d'être juge et partie puisqu'il cumule les fonctions de maire de Papeete et de président-directeur général de la société Taramaa-Nui (« le grand nettoyage »).

Détenteur d'une seule action dans le capital de cette société, le maire de Papeete se défend vigoureusement des présomptions qui pèsent sur lui à propos de l'indemnité mensuelle de 400 000 F CFP (22 000F) qui lui serait allouée depuis que l'usine a été construite sur un site de six hectares ayant appartenu à la commune de Papeete et cédé à la société en échange d'une participation au capital.

*Le 20 août, déjà, deux collabora*teurs de M. Juventin, son ancien directeur de cabinet et l'un de ses anciens conseillers, avaient été incarcérés après avoir été inculpés de corruption active et passive et de trafic d'influence dans une autre affaire où une clinique locale aurait bénéficié indûment d'une mesure de défiscalisation (*le Monde* du 25 août).

Maire de Papeete depuis 1977, M. Juventin, fondateur du Here Ai'A, est aujourd'hui le principal allié local de M. Gaston Flosse, ancien secrétaire d'Etat, ancien député RPR, qui préside le gouvernement territorial et qui a lui-même été condamné pour ingérence à six mois de prison avec sursis, en avril dernier, à propos des conditions dans lesquelles il avait agrandi sa résidence de Tahiti (*le Monde* du 3 avril).

MICHEL YIENGKOW

□ **M. Georges Frèche (PS) : « Y a-t-il encore un garde des sceaux ? »** – M. Georges Frèche, député (PS) de l'Hérault, maire de Montpellier, a dénoncé jeudi 9 octobre la *« lenteur »* mise, selon lui, à généraliser un dispositif contre les évasions aériennes dans les maisons d'arrêts. *« Y a-t-il encore un garde des sceaux ? »*, a-t-il demandé lors d'une conférence de presse, ajoutant qu'il est *« désormais prioritaire de restaurer la dignité de l'Etat dans les années à venir »*.

□ **M. Carraz est investi par les militants socialistes de la Côte-d'Or.** – M. Roland Carraz, député (PS) proche de M. Jean-Pierre Chevènement, a reçu l'investiture, jeudi 8 octobre, des militants socialistes de la troisième circonscription de la Côte-d'Or. Un autre socialiste, M. Hervé Vouillot, s'était également porté candidat. Il a finalement retiré sa candidature, en laissant entendre qu'il pourrait se mettre sur les rangs en cas de désaccord entre les instances nationales du Parti socialiste et le courant *animé par M. Chevènement*. Ce dernier n'a pas exclu en effet de présenter, pour les prochaines élections législatives, ses propres candidats sous l'étiquette du Mouvement des citoyens, qu'il a créé en août dernier.

□ **La demande d'inculpation des dirigeants du PS.** – Contrairement à ce qui avait été indiqué au Parti socialiste à la suite de la réunion du bureau exécutif, le 1er octobre, et à ce que nous avions écrit, en conséquence, dans *le Monde* du 3 octobre, ce ne sont pas *« quarante-six dirigeants »* de ce parti qui ont signé la lettre adressée à M. Renaud Van Ruymbeke afin *d'être inculpés « solidairement »* avec M. Henri Emmanuelli dans l'affaire Urba, mais vingt-six. L'hebdomadaire du PS, *Vendredi*, publie la liste de ces signataires dans son numéro du 9 octobre. Il s'agit de MM. Jean-Marc Ayrault, Claude Bartolone, Jean-Marcel Bichat, André Billardon, Michel Charzat, Michel Debout, Mme Claire Dufour, MM. Laurent Fabius, Claude Fleutiaux, Daniel Frachon, Gérard Fuchs, Lionel Jospin, Jean-Luc Laurent, Gérard Lindeperg, Pierre Mauroy, Daniel Percheron, Christian Pierret, Bernard Poignant, Alain Richard, Bernard Roman, Mmes Yvette Roudy, Françoise Seligmann, Gisèle Stievenard, M. Daniel Vaillant, membres titulaires du bureau exécutif, auxquels s'ajoutent deux membres associés, MM. Jean Auroux et Claude Estier, présidents des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

هكذا من الأصل





NEZ-VOUS

LANCEMENT

هكذا من الاصل

POLITIQUE

A Auch

M. Juppé est témoin des rivalités au sein du RPR du Gers

AUCH

de notre correspondant

« Affirmer l'unité du mouvement, lancer l'union de l'opposition, parler aux Français en leur donnant quelques perspectives » : M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a affiché ces trois objectifs en commençant, jeudi 8 octobre, à Auch, un « tournée nationale des popotes » de son mouvement. Dans une fédération divisée par la perspective des élections législatives, la venue du secrétaire général est tombée à point nommé. Le RPR, en effet, ne compte pas moins de quatre prétendants dans la première circonscription du Gers pour ravir le siège de M. Jean Laborde (PS), qui ne se représentera pas.

Aux deux principaux responsables locaux, MM. Jacques Brussiau et Jean-François Tolsau, tous deux partisans du « non » au traité de Maastricht, s'ajoutent M. Yves Rispat, président (apparenté RPR) du conseil général, et M. André Daguin, le très médiatique restaurateur de l'Hôtel de France.

Au cours d'une réunion publique, dans la soirée, M. Juppé a pu être le témoin étonné d'une vive passe d'armes entre MM. Rispat et Daguin. Le premier a fait officiellement acte de candidature, en revendiquant *« l'investiture nationale accordée par le RPR »*. On laisse entendre qu'il l'aurait en poche depuis le 8 juillet. Présent dans la salle et invité à monter à la tribune, le second, qui vise la mairie d'Auch, lui a immédiatement répliqué : *« Seule l'union gagnera*, a déclaré M. Daguin, *mais pour être unis il ne faut pas toujours être unis autour du même. »* L'allusion était transparente : M. Rispat cumule les mandats de maire, de vice-président du conseil régional, de président du conseil général et de président de la chambre d'agriculture.

N'oubliant pas qu'il était dans un des départements les plus agricoles de France, M. Juppé a profité de son passage à Auch pour nouer discrètement un premier contact avec la Coordination rurale, l'organisation paysanne la plus hostile à la réforme de la politique agricole commune (PAC). Au cours de son intervention publique, le secrétaire général du RPR avait annoncé la mise en place d'une procédure d'urgence, dans le cas d'un retour de la droite aux affaires, à l'intention des exploitants en difficulté. Le RPR présentera, à la mi-novembre, un plan global d'aménagement du territoire centré autour de la revitalisation du monde rural.

DANIEL HOURQUEBIE

□ **M. Poperen estime que « l'âge d'or est révolu » pour le PS.** – M. Jean Poperen, ancien ministre, ancien ministre des relations avec le Parlement, déclare dans *le Figaro* du vendredi 9 octobre que si *« le PS d'Epinay a joué un rôle décisif »*, aujourd'hui, *« l'âge d'or est révolu »* et *« à une nouvelle période, il faut une nouvelle structure »*. Il souhaite *« un grand parti du mouvement ou de la réforme, qui serait suffisamment souple pour rassembler toutes les « diasporas »*.

□ **M. Delebarre affirme que les élections législatives ne sont pas perdues.** – M. Michel Delebarre, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a déclaré, dans un entretien publié par *Libération* du 9 octobre, que les socialistes n'ont *« pas encore perdu »* les prochaines élections législatives et que *« la droite n'a pas encore gagné »*. *« Frappé de voir combien d'acteurs de gauche ont dans l'idée que les législatives sont perdues avant que le combat ait eu lieu »*, il estime que les socialistes doivent avoir *« le courage de revendiquer ce* [qu'ils ont] *fait »*.

□ **M. Mermaz et « le goût des larmes ».** – M. Louis Mermaz, ministre des relations avec le Parlement, a ironisé, jeudi 8 octobre, sur RTL, au sujet de *« ceux qui ont le goût des larmes »*. Estimant que, *« quand on est engagé dans une bataille, il ne faut pas avoir d'états d'âme »*, il a critiqué les socialistes qui *« se couvrent la tête de cendres en disant : « Oh la la !, qu'est-ce qu'on a fait depuis douze ans ! », surtout quand ils ont joué une part active dans ces douze années écoulées. » « A nous de croire à ce que nous avons fait »*, a-t-il dit.

Préparant les élections législatives

Le Front national radicalise son discours

M. Jean-Marie Le Pen l'affirme : le Front national n'est pas morose. C'est donc la joie au cœur que cadres et élus du Front national devaient participer, dimanche 11 octobre, à Paris, à la réunion du conseil national de leur parti, la première depuis le référendum sur la ratification du traité de Maastricht.

Après la victoire du « oui », d'une courte tête, le Front national étant de ceux qui préconisaient le « non », le mouvement lepéniste devait faire le point de la situation politique, donner le coup d'envoi des élections législatives et présenter les grandes lignes de sa convention nationale du mois de novembre, au cours de laquelle il présentera son programme politique « revisité ».

Ce programme devrait faire l'objet de retouches, plutôt que de profondes modifications. On ne sait pas encore si la suppression de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), un des chevaux de bataille de M. Jean-Claude Martinez, député européen, y figurera. Il est certain, en revanche, que la lutte contre l'immigration et l'insécurité occuperont une place de choix dans le projet du Front national pour la France.

En prévision, peut-être, de la déclinaison du thème le plus rentable pour l'extrême droite – en dehors du *« complot cosmopolite et mondialiste »* qui unit, dans les mêmes ténèbres, les juifs et les francs-maçons, – l'organisation de M. Jean-Marie Le Pen s'est lancée dans une radicalisation de son discours. Bien qu'il soit au centre de tous les débats qui agitent le monde politique, le Front national a décidé d'occuper la rue... pour se donner plus sûrement une dimension médiatique. La fin justifiant les moyens, les Maliens sans logis qui campent sur l'esplanade du château de Vincennes ont fourni l'occasion d'une « opération Bamako », ainsi qu'elle avait été baptisée par ses promoteurs.

Organisateur d'une démonstration-surprise des fédérations de la région Ile-de-France, M. Jean-Yves Le Gallou s'est rendu, le 5 octobre, jour du vingtième anniversaire de son parti, devant le secrétariat d'État à la ville, à la tête d'une centaine de personnes. Le président du groupe du Front national du conseil régional, qui réclamait des *« charters pour les Maliens »*, n'a pu, malgré sa demande, rencontrer M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement, des transports, ni Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, dont les bureaux n'étaient malheureusement pas là où se déroulait la manifestation. Cela ne devrait pas empêcher M. Le Gallou et ses amis de rééditer leur expédition nocturne le 12 octobre.

O. B.

Une lettre de M. Jean-Marie Le Pen

Invoquant le droit de réponse, M. Jean-Marie Le Pen nous adresse la lettre suivante, à la suite de l'article intitulé : « Le Front national va célébrer dans la morosité son vingtième anniversaire », publié dans le Monde *du 30 septembre :*

En 1986, le Front national a obtenu aux élections régionales 2 658 500 voix, 137 élus et 9,56 % du corps électoral ;

En 1992, le Front national a obtenu aux élections régionales 3 396 141 voix, 239 élus et 13,9 % du corps électoral, soit un gain de 737 641 voix, de 102 élus et de 4,34 % du corps électoral.

Aux élections cantonales de 1985, présent dans deux cantons sur trois seulement, le Front national a obtenu 7,85 % des voix. Aux mêmes élections de 1992, dont vous signaliez à juste titre le caractère difficile pour les partis qui n'ont pas de « notables », le Front national a obtenu 12,18 % des voix, soient 1 530 094 voix.

Alors qu'en 1985 le FN avait un score inférieur à 5 % dans 30 départements, en 1992 seuls 5 départements étaient dans cette catégorie, alors que dans 49 le score dépassait 10 % et dans quatre 20 %.

Sont-ce là des signes de recul devant entraîner la morosité ? Je ne le pense pas.

J'ajoute que les thèmes qui furent ceux du « non » à Maastricht, et qui ont mobilisé presqu'un Français sur deux, sont ceux du Front national, ce qui prouve, à tout le moins, que ses thèmes sont partagés par beaucoup de ces derniers, au-delà des barrières politiciennes.

C'est pourquoi j'ai bon espoir qu'un grand nombre de Français se retrouveront en mars prochain autour de la Nouvelle Opposition nationale qu'animera le Front national.

[*Le Monde* n'a pas un mot à changer à l'analyse qu'il a publiée dans son édition du 30 septembre.]

□ **M. Jean Kahn cité à comparaître en justice par M. Jean-Marie Le Pen.** – M. Jean-Marie Le Pen a assigné M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), à comparaître, le 26 novembre prochain, devant la 17e chambre du tribunal de grande instance de Paris. Le président du Front national reproche à M. Kahn des propos tenus dans *le Monde* du mercredi 2 septembre, après la profanation du cimetière d'Herrlisheim (Haut-Rhin). *« On ne peut pas ne pas faire le rapprochement entre cette profanation en Alsace et les événements racistes de Rostock en Allemagne »* avait dit M. Kahn. *Les déclarations de M. Le Pen le 23 août à la Trinité-sur-Mer sont également une incitation à la haine raciale. »*

□ **L'Alliance populaire (extrême droite) lance un appel aux électeurs du « non ».** – M. Jean-François Touzé, délégué général de l'Alliance populaire (extrême droite), a lancé, jeudi 8 octobre à Paris, un appel aux électeurs qui se sont prononcés contre le traité de Maastricht, en dénonçant MM. Pasqua, Séguin et de Villiers, qui sont *« englués dans leurs structures partisanes ou isolés dans leur logique personnelle »*, ainsi que le Front national, assimilé à un *« intégrisme névrotique en voie de marginalisation »*. L'Alliance populaire, qui tiendra son premier congrès les 14 et 15 novembre à Reims, va mettre en place un *« observatoire sur Maastricht »* qui sera dirigé par Mme Soraya Djebour (ex-FN) et qui publiera, à partir de décembre, un bulletin sur *« les méfaits de ce traité »*.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Eminences grises et noires

Dans l'ombre de la politique, se meuvent les éminences grises, souvent plus célèbres par le rôle qu'on leur prête que par celui qu'elles jouent. Voici l'occasion d'en approcher quelques unes, dix précisément, que deux journalistes, Roger Faligot et Rémi Kauffer, ont choisi de mettre en lumière. Ces deux auteurs reconnaissent ce que leur sélection a d'arbitraire et de subjectif, et indiquent que leur intention est de présenter *« une autre manière de pratiquer la politique »* sous des régimes différents et dans des camps opposés.

Ils montrent, dans leur étude, comment s'est forgée *« l'identité de ceux qui agissent dans le silence »* et comment *« ils tissent leur toile »*, ce talent constituant avec d'autres ingrédients, l'énergie, la patience et la capacité de rebondir, le dénominateur commun des éminences grises. Car pour le reste, elles ne se ressemblent guère et certaines, vues de près, se révèlent plutôt hautes en couleur. Le cardinal Eugène Tisserant, l'avionneur et financier Paul-Louis Weiller, le militant révolutionnaire Pablo, le syndicaliste américain Irving Brown, des *hommes d'appareil tels que* Gaston Plissonnier et Roger Fajardie, des compagnons en fidélité comme Jacques Foccart et François de Grossouvre, un homme d'influence de la dimension de Georges Boris appartiennent, à l'évidence, à des mondes différents.

Pourtant, en visitant cette galerie de portraits, il apparaît que plusieurs des modèles retenus ont d'autres traits communs que leur vocation : ils se situent par rapport à des positions de pouvoir, dont ils servent les intérêts, et à l'intérieur de champs d'influence dont les limites dépassent largement celles que dessinent publiquement les rapports de forces classiques. Leur vision de l'action politique est à la fois étroite, dans la définition des objectifs, et large, dans la stratégie et les moyens. Leur fonction permet de corriger *ce que la politique a de formel et* de figé. Elle a ses terrains d'action privilégiés (les circuits financiers, les organisations de masse, l'Afrique), ses périodes propices (la guerre froide, les changements de régime) et ses filières de prédilection (l'Eglise, la Franc-Maçonnerie, *les appareils politiques*, les officines révolutionnaires ou contre-révolutionnaires, les services de renseignement). Elle agit essentiellement dans les coulisses de la politique et de l'Histoire.

Un autre ouvrage permet d'aller plus loin dans cette exploration : avec *le Dossier Georges Albertini*, Jean Levy s'est livré à une étude particulièrement fouillée et étayée de ce cas particulier – celui d'une éminence grise s'il en est – pour contribuer à l'élucidation d'un passé récent, souvent occulté, et dont la part obscure se révèle régulièrement sous les habits de l'actualité. De ce point de vue, l'itinéraire de Georges Albertini, professeur et militant de la gauche socialiste avant guerre, second de Marcel Déat et organisateur d'un parti acquis à la collaboration avec l'Allemagne nazie pendant l'Occupation, reconverti à la propagande anticommuniste pendant la guerre froide et conseiller influent sous la IVe et Ve République, est instructif. La question posée par l'auteur de cette enquête est aussi simple que troublante : *« Comment un « collaborateur » de haut niveau avec les nazis – jugé et condamné à la Libération – a-t-il pu, peu d'années après, devenir le conseiller officieux et écouté de dirigeants socialistes et gaullistes (de leaders d'autres formations également), en particulier au moment où les uns et les autres occupaient des postes de responsabilité politique et gouvernementale, jusqu'au plus haut niveau de l'Etat ? »*

A son procès, Georges Albertini avait expliqué qu'il n'avait fait que suivre la voie tracée par Philippe Pétain et qu'il n'avait commis qu'une erreur de jugement, certes *« infiniment lourde »*, en croyant que l'Allemagne gagnerait la guerre. Bien que reconnu coupable d'intelligence avec l'ennemi, il avait sauvé sa tête, à la différence de collaborateurs moins éminents que lui, au bénéfice des circonstances atténuantes. Il ne devait passer en prison que quatre des cinq années de sa condamnation. Jean Levy s'attache à montrer, pièces à l'appui, que l'engagement pro-allemand, c'est-à-dire pro-nazi à l'époque, du Rassemblement national populaire et de son secrétaire administratif ne souffre pas de doute. Les carnets laissés par Marcel Déat fournissent sur ce point tous les détails souhaitables.

Le plus extraordinaire est de découvrir, au fil de cette étude, comment le réseau d'amitiés et d'intérêts noué avant, pendant et après la guerre par Georges Albertini lui a permis non seulement de survivre, mais d'exercer longtemps son influence (dans leur ouvrage, Roger Faligot et Rémi Kauffer intitulent ce chapitre La revanche de Monsieur Georges). En effet, ce stratège compromis dans la collaboration et qui disait s'être lourdement trompé, n'en redevint pas moins un conseiller écouté, voire un mentor ! (L'erreur n'est pas rédhibitoire en politique et les pécheurs y sont vite pardonnés). Pour exercer un tel ascendant, il fallait posséder une forte personnalité et un entregent peu commun : Georges Albertini avait les qualités requises, mais cela n'aurait pas suffi sans un environnement favorable. Dans sa croisade contre le communisme, il fut servi par le mélange de peur et d'aveuglement qui régnait pendant la guerre froide, peur de la menace soviétique, d'un côté, aveuglement de ceux qui refusaient de voir les errements du système stalinien, de l'autre.

Avec le soutien, financier notamment, des réseaux de la droite, et grâce à la réceptivité qu'il trouvait auprès des diverses sensibilités anticommunistes, Georges Albertini parvint à tisser sa toile. Sa technique policière de documentation, sa propension à démasquer le dessous des choses ou à dénoncer l'ennemi intérieur (par exemple, *le Monde* présenté, dans les années 50, comme un agent du Kremlin !) convenaient au climat de l'époque. Selon Jean Levy, Georges Albertini fut, en quelque sorte, récupéré comme spécialiste par ses ennemis d'hier, de même que Klaus Barbie avait été recruté après la guerre par les services de contre-espionnage américains.

Alors que les Français sont conduits à réexaminer leur passé, à travers d'autres sombres dossiers qui remontent à la surface, il n'était pas inutile de rappeler l'étrange parcours d'une éminence noire. Au moins pour la clarté des choses et l'intelligence du temps.

► ***Eminences grises*, de Roger Faligot et Rémi Kauffer. Fayard, 432 pages, 140 F.**

► ***Le Dossier Georges Albertini. Une intelligence avec l'ennemi*, de Jean Levy. L'Harmattan, 280 pages, 140 F.**

CARNET DU Monde

Décès

– Versailles.

Mme Jean-Louis Marest,
son épouse,
Mlle Natacha Marest
et M. Jean-Marc Chavenon,
ses enfants,
Mme Anne-Marie Marest,
sa mère,
Mme Germaine Boutin,
sa belle-mère,
M. Jean-Claude Boutin,
son cousin,
Toute la famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Frère Jean-Louis MAREST,
grand officier provincial
des Marches de l'Est,

survenu le 8 octobre 1992, dans sa cinquante-neuvième année, à Saint-Germain-en-Laye.

Priez pour lui !

La cérémonie religieuse célébrée le mardi 13 octobre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles, sa paroisse, sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Vaugirard, 320, rue Lecourbe, Paris-15e, vers 11 h 15.

Réunion à l'église ou au cimetière.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Selon la volonté du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

6 *bis*, rue de l'Ermitage,
78000 Versailles.

– Georges, Michel et Simone Richard,
Toute la famille,
Ses nombreux amis,
Et les disques Barclay,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean RICHARD,
dit Richard Marsan,

survenu à Paris le 8 octobre 1992, à l'âge de soixante-huit ans.

La bénédiction sera donnée le mardi 13 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, Paris-1er.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse.

[Né en 1924, Richard Marsan avait commencé une carrière d'humoriste dans les années 50 et faisait passer en première partie de ses spectacles un chanteur débutant nommé Charles Aznavour. Les deux hommes devaient se lier d'amitié, et quelques années plus tard, en 1965, lorsque Richard Marsan prit un poste de responsabilité chez Barclay, il devint naturellement son directeur artistique. C'est également chez Barclay qu'il prit en main la destinée de Bernard Lavilliers dont il suivit la carrière pendant près de vingt ans. Il collabora étroitement avec Jacques Brel (signant la direction artistique de son ultime album) et Léo Ferré, qui, dans les années 70, lui consacra une chanson intitulée *Richard*.]

– Alain et Gilles Dubuisson,
Mme Héloury,
sa mère,
ont la tristesse de faire part du décès de

Françoise DUBUISSON,

survenu le 9 octobre 1992.

Une absoute aura lieu en l'église Notre-Dame de Boulogne le mardi 13 octobre, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fontenet (Charente-Maritime).

Pas de fleurs mais des dons pour les enfants de Yougoslavie au Secours populaire français, 9-11, rue Froissard, 75003 Paris.

Alain et Gilles Dubuisson,
15, rue Bartholdi,
92100 Boulogne.

– Mme Geneviève Ravault,
son épouse,
Marie-Claude Ravault-Chabrat,
Suzanne Ravault-Schenk,
Bruno et Marie-Noëlle Ravault,
Laurent, Vincent et Sonia,
sa belle-fille, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Ravault, Reynald, Bellissen, Gommet, Suquet,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques Georges RAVAULT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
administrateur judiciaire honoraire,

survenu le 8 octobre 1992, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 octobre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à *Paris-6e*.

Ni fleurs ni couronnes.

208, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

Remerciements

– Mme le docteur Anne-Marie Dournon
et ses enfants,
M. et Mme Maurice Dournon,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès du

professeur Eric DOURNON,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Pour le vingt-deuxième anniversaire du décès accidentel de,

Françoise ABACH-JAUFFRET,

ses parents demandent à ceux qui l'ont connue, aimée et qui gardent son souvenir *une douce et affectueuse pensée*.

1er septembre 1939-11 octobre 1970.

– Il y a un an, le 11 octobre 1991,

Marcel VALENTIN,
avocat docteur en droit

nous quittait.
Malvy Valentin,
son épouse,
Et le docteur André Georges Valentin,
son fils bien aimé,
prient que ceux qui l'ont connu et apprécié pensent à lui.

34, rue Félix-Merlin,
93800 *Epinay-sur-Seine*.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 *octobre* 1992 :

DES DÉCRETS

– no 92-1116 et 92-1117 du 2 octobre 1992 portant répartition de la dotation globale d'équipement des départements et des communes pour l'année 1992 ;

– no 92-1122 du 2 octobre 1992 relatif à la taxe parafiscale perçue pour le financement des actions du secteur céréalier ;

– no 92-1127 du 2 *octobre* 1992 modifiant le décret no 70-982 du 27 octobre 1970 relatif à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle de l'Agence nationale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer.

SOCIÉTÉ

CATASTROPHES

La mort de treize personnes dont neuf touristes français

L'accident aérien survenu en Chine est le troisième en trois mois

Un accident aérien, survenu en Chine, jeudi 8 octobre, porte à trois en trois mois le nombre des catastrophes aériennes survenues dans l'Empire du Milieu. Les trois accidents sont le fait d'appareils très anciens qui auraient dû cesser de voler. C'est une illustration de l'anarchie qui règne dans les transports aériens chinois.

PÉKIN

de notre correspondant

L'accident d'avion dans lequel treize personnes, dont neuf touristes français, ont trouvé la mort dans l'ouest de la Chine, jeudi 8 octobre, est la troisième catastrophe aérienne annoncée officiellement en trois mois en Chine. C'est beaucoup, mais, ce qui est plus grave c'est la nature commune de ces trois accidents : dans chaque cas, il s'agissait d'appareils très anciens, de fabrication soviétique, affrétés, au moyen de combines passablement suspectes, par des compagnies virtuellement inconnues dont les responsabilités juridiques apparaissent hautement incertaines.

Ces trois accidents illustrent l'anarchie prévalant dans le transport aérien chinois, à mi-chemin entre le dirigisme étatique d'antan et une loi du marché appliquée dans sa version la plus sauvage par des branches de l'administration incontrôlées.

L'avion qui s'est écrasé jeudi, à la suite d'un problème de moteur survenu après le décollage de Lanzhou, était un bimoteur à hélices du modèle Iliouchine-14, construit dans les années 50. Sous la pression de la communauté internationale, l'administration de l'aviation civile de Pékin avait accepté il y a quelques années d'interdire au transport de passagers cet appareil et un certain nombre d'autres antiquités douteuses dont le parc aérien chinois est composé, les reléguant à des engins de transport de marchandises. Mais, décentralisation aidant, cet appareil précis avait été revendu à une compagnie aérienne basée à Wuhan, au centre de la Chine, qui l'avait à nouveau reconverti en porteur de passagers.

En août, cent six Chinois avaient été tués lorsqu'un Yak-42 s'était écrasé au décollage à Nankin (est). Le même mois, dix touristes japonais et six autres Chinois étaient morts lorsque leur hélicoptère, de type Mikoyan-8, s'était écrasé au sol près de la Grande Muraille, à Pékin. Dans ces deux derniers cas, les engins avaient été affrétés par une compagnie intitulée General Purpose Aviation, spécialisée semble-t-il dans l'exploitation des appareils les moins conformes aux normes de sécurité aérienne modernes.

L'explosion du marché touristique chinois a ouvert la brèche à quantité d'opérations douteuses de ce genre. Dans une expérience très récente, il nous a été possible de constater que les responsabilités étaient à tel point déléguées qu'il n'est plus possible, dans bien des cas, de blâmer quiconque pour les aléas d'un déplacement aérien : à l'aéroport de Yantai, le billet d'un vol pour Pékin était émis par une compagnie locale, la carte d'embarquement portait le nom d'une deuxième compagnie, et l'avion arborait les couleurs d'une troisième. A côté de l'aérogare, la maison d'hôte de l'administration nationale de l'aviation civile avait été reconvertie en hôtel, avec publicité bien en évidence à l'arrivée des passagers.

Assurance obligatoire sans valeur

Le gouverneur local ne disposait même pas de l'autorité suffisante pour se procurer une place dans l'avion, bondé de marchands privés, désormais prioritaires. Un fonctionnaire dut supplier – *«et non réprimander»*, nous assura-t-il – les employés de l'aéroport qui avaient, d'office, revendu au marché noir la place qu'il nous avait réservée. Avec le billet, nous fut remis un bon d'assurance obligatoire, vendu 10 F et censé garantir un dédommagement de 60 000 F en cas de mort dans un accident. Le bon était vierge de toute indication aux rubriques demandant le nom de l'assuré, son numéro de vol, la date, et ne portait ni sceau ni signature. Autant dire un morceau de papier sans valeur.

Très récemment aussi, dans un autre aéroport, à Harbin, le guichet des billets de dernière minute était carrément «encadré» par un policier en uniforme qui faisait l'intermédiaire, moyennant graissage de patte, entre les employés et les clients. Ceux qui espéraient se procurer une place sans passer par son entremise furent déçus.

Cette anarchie est le résultat de la décentralisation des pouvoirs, mais sa solution ne semble pas passer par la recentralisation, virtuellement impossible. Ce qui manque à la Chine, c'est un système de responsabilités juridiques que peut garantir un véritable Etat de droit. Dans l'immédiat, les voyagistes occidentaux amenant des touristes dans ce pays devraient tenter d'obtenir de leurs interlocuteurs chinois le maximum de garanties sur les moyens de transports envisagés.

FRANCIS DERON

ILE-DE-FRANCE

A l'approche de la trêve hivernale

Mobilisation contre les expulsions dans la capitale

A l'approche de la date de la trêve hivernale (avancée au 15 octobre à Paris, ces dernières années), les expulsions se multiplient dans la capitale et sa proche banlieue. Différentes associations – Médecins du monde, Droit au logement, Emmaüs et la Ligue des droits de l'homme, – viennent de lancer un cri d'alarme, et ont indiqué que, outre les familles africaines installées depuis le 21 mai sur l'esplanade de Vincennes, des campements de fortune s'étaient mis en place, notamment à la Courneuve (Seine-Saint-Denis). A Paris, le tribunal de grande instance a estimé que les locataires d'un immeuble vétuste rue de Lancry (Xe arrondissement) ne pourraient pas être expulsés avant le 1er mai 1993.

«Nous ne voulons pas voir dans ce secteur de la capitale un nouveau quai de la Gare ou un nouveau Vincennes», viennent d'écrire au maire de Paris et au préfet d'Ile-de-France plusieurs associations de ce quartier du Xe arrondissement, où la ville a acquis, en 1987, une partie du 59, rue de Lancry. Elle se proposait de bâtir sur cette parcelle de terrain et sur deux autres situées rues Legouvé et Poulmarch une cinquantaine de logements sociaux, un parc de stationnement et une école.

Selon les plans d'urbanisme, l'immeuble vétuste de la rue de Lancry doit être rasé. A propos des logements appartenant désormais à l'administration communale, 38 hébergent 63 locataires en situation régulière et 42 abritent 100 occupants sans titre. Sur ces 42 logements, 31 (77 personnes) étaient déjà habités lorsque la ville a acquis l'immeuble. *«Il ne s'agit donc pas de squatters mais d'une population stable»*, affirment les associations de quartier.

Le «bateau ivre» de la rue de Lancry

Elles ont été suivies par le commissaire chargé de l'enquête publique, qui a donné un avis favorable au projet à condition de reloger *«outre les occupants en titre, tous les habitants en place avant 1987 et les familles avec enfants»*. A deux pas du canal Saint-Martin, la façade du 59 rue de Lancry est banale. C'est un de ces immeubles d'avant-guerre patiné par les ans, et bâti sur cinq étages le long d'une voie étroite. A l'intérieur, c'est le «bateau ivre». Portes cochères qui ne ferment plus, boîtes à lettres éventrées, cours défoncées et sillonnées par *«des rats gros comme des chats»*. Dans les étages, des Marocains et des Tunisiens. Un Maghreb tranquille, entre des pans de murs humides, des couloirs sombres et des planchers mous. Le long des rampes gluantes des escaliers se glissent les fils électriques qui pendent des gaines déchiquetées.

Jamais de travaux, jamais une serpillière. Des parpaings murent les couloirs déserts et les chambres abandonnées. Au bas de leurs portes branlantes, les ultimes locataires clouent une petite plinthe. Un rempart pour éviter que les souris ne pénètrent à l'intérieur des chambres envahies par les cafards et les punaises. C'est là que vivent Saïd, Khaled, Bechir, Ali, Hassen, avec femmes et ribambelles de gosses. Trois fois le feu a failli venir à bout de la bâtisse. Les murs noircis portent encore la trace de ces sinistres. Pour Khadija, qui rêve parfois à son Tunis natal, *«ce n'est pas une vie»*. Dès le matin, elle chasse les araignées, *«qui sont partout»*. Il lui faut aussi s'occuper de ses bambins. Khadija est fatiguée. La journée achevée, elle *«ne dort qu'à moitié»*, son sac contenant la précieuse carte de séjour toujours à côté d'elle, pour vite filer au cas où...

Peur des incendies à chaque heure. Des «voyous» aussi. La nuit venue, le 59 rue de Lancry, ouvert à tous les vents, est en effet envahi par de sinistres bandes qui transforment recoins, paliers, soupentes, galetas délaissés en temples de la seringue. On s'approvisionne, on consomme, on se pique, on se bat. Les résidents se souviennent encore de cette terrible nuit où *«les voyous»* ont tenté de défoncer une porte pour pénétrer dans une pièce où reposaient un homme et son fils. Le père a voulu défendre son bien. Coups de couteau. Estafilade sanglante le long de la gorge. *«La police vient, s'en va, apparaît, s'en retourne»*, affirment des résidents. Mais il y a toujours ces maudites seringues que l'on écarte du pied pour éviter que les enfants ne se blessent.

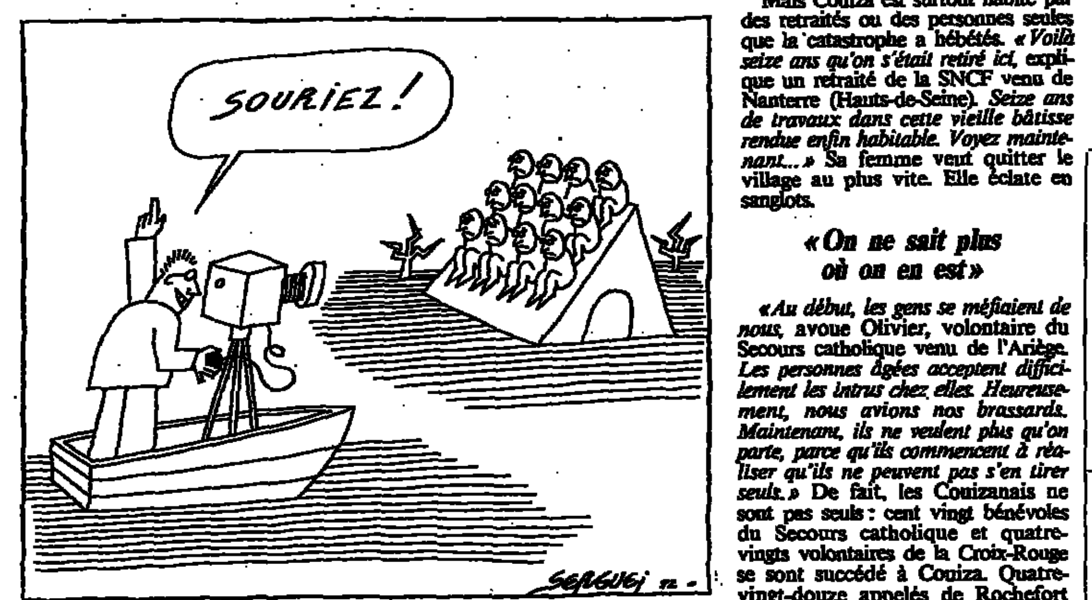
JEAN PERRIN

Les oubliés de Couiza

Suite de la première page.

L'embellie est survenue le jour même de la reprise du collège, comme un signe que tout ne va quand même pas si mal pour ce chef-lieu de canton oublié des médias, donc du reste de la France.

Car Couiza, dans son malheur, n'a pas eu de chance. Non seulement le bourg a subi de plein fouet le déchaînement des flots furieux de la Sals, comme en amont sa voisine Rennes-les-Bains, mais sa situation en plaine, au confluent de l'Aude, a provoqué une inondation générale de toute la commune, y compris l'église et le château Renaissance! Très peu des mille trois cents habitants de l'agglomération ont échappé à l'inondation de leur rez-de-chaussée. Il se trouve seulement que les Couizanais, alertés à temps par la gendarmerie et les haut-parleurs de la mairie, ont eu le temps de sauver leurs vies. Pas de morts, pas de grands médias, *«ces charognards»*, comme le répètent plusieurs habitants irrités par l'injustice. La compassion nationale n'a donc pas joué ici.



Pourtant, les dégâts se chiffrent par millions. Outre les centaines de maisons rendues inhabitables par l'intrusion de l'eau et de la boue dans les séjours, on compte quarante-quatre immeubles en péril, dont cinq ou six vont être démolis incessamment. La plupart des habitants ont perdu, qui une voiture, qui un congélateur, qui un téléviseur, et le plus souvent tout à la fois. Sans parler des photos, documents familiaux et souvenirs intimes qui n'ont pas de prix.

Pour le maire (divers droite), M. Guy Aurrifeuille, arrivé en 1989 à la tête de la commune *«après soixante-dix ans de règne socialiste»*, c'est un coup dur : écoles fermées, bibliothèque municipale noyée, mairie transformée en annexe de la gendarmerie (submergée). Un cauchemar. Même le magnifique château des ducs de Joyeuse, racheté et restauré par la commune pour être transformé en centre de séminaires et restaurant gastronomique, a dû fermer ses portes. *«Cuisines, salles à manger, bureaux, hall d'accueil, tout est détruit*, précise Dominique Tisserand, la jeune femme chargée de la direction commerciale. *Même les deux chaudières à gaz que nous venions d'installer. Nous ne pourrons pas rouvrir avant le mois de mars.»* Et, comme l'hôtel n'est pas assuré pour les pertes d'exploitation, les quinze employés ont été mis au chômage technique.

Si les divers ateliers installés dans l'ancienne usine à chapeaux sont restés hors d'eau, et peuvent donc continuer à tourner, beaucoup de matériel entreposé au rez-de-chaussée a été perdu. Y compris du matériel informatique très coûteux. Des milliers de paires de chaussures entreposées là ne sont plus vendables.

Un peu en amont, la scierie et l'usine d'emballage de François Lopez ont été complètement dévastées. Les peupliers arrachés à la montagne par le torrent furieux ont défoncé les hangars et submergé les machines. *«Cette ligne de sciage toute neuve m'avait coûté 1 million et demi»*, explique le patron, écœuré. On le serait à moins : en 1986, un hangar s'est effondré sous le poids de la neige; au printemps dernier, 300 m³ de bois ont été emportés par une première inondation. Et voici maintenant qu'on l'accuse d'avoir aggravé la crue du 26 septembre en étendant son emprise sur la Sals et en y stockant des grumes qui ont joué les béliers en ville. *«Cette fois, on déménage»*, conclut-il, après avoir licencié ses vingt employés.

Mais Couiza est surtout habité par des retraités ou des personnes seules que la catastrophe a hébétés. *«Voilà seize ans qu'on s'était retiré ici*, explique un retraité de la SNCF venu de Nanterre (Hauts-de-Seine). *Seize ans de travaux dans cette vieille bâtisse rendue enfin habitable. Voyez maintenant...»* Sa femme veut quitter le village au plus vite. Elle éclate en sanglots.

«On ne sait plus où on en est»

«Au début, les gens se méfiaient de nous, avoue Olivier, volontaire du Secours catholique venu de l'Ariège. *Les personnes âgées acceptent difficilement les intrus chez elles. Heureusement, nous avions nos brassards. Maintenant, ils ne veulent plus qu'on parte, parce qu'ils commencent à réaliser qu'ils ne peuvent pas s'en tirer seuls.»* De fait, les Couizanais ne sont pas seuls : cent vingt bénévoles du Secours catholique et quatre-vingts volontaires de la Croix-Rouge se sont succédé à Couiza. Quatre-vingt-douze appelés de Rochefort (Charente-Maritime) et leur matériel de protection civile continuent à vider les caves et à évacuer la boue. Ils seront remplacés par soixante militaires de Castelnaudary. La ville de Toulouse a envoyé des bennes en renfort et la cité de Carcassonne a organisé, jeudi 8 octobre, une soirée de gala au profit des sinistrés.

Mais l'aide la plus généreuse n'empêche pas les gens d'être déboussolés. Recevoir des rations-repas quand on n'a même pas un sac pour les transporter ni un chez soi pour les consommer, c'est pour le moins perturbant. *«Nous avons au moins cent cinquante personnes déplacées»*, précise le maire, pourtant porté à l'optimisme. Sans compter les personnes déplacées aux étages supérieurs, puisque les rez-de-chaussée restent humides et sont déjà moisis. *«On ne sait plus où on en est*, avoue une jeune femme qui tenait un magasin d'articles de pêche. *Ma voiture est partie au fil de l'eau, un tronc d'arbre a fait éclater la vitrine, et mon mari, opéré du cœur, a dû être hospitalisé à Limoux.»* Le mari, réparateur de cycles, profite du soleil pour sortir le motoculteur et les tronçonneuses qu'on lui a données à réviser. Il en manque une. *«Qu'est-ce que je vais dire au client, maintenant, qu'on me l'a volée?»*

Une seule consolation, dans la détresse : tous les habitants de Couiza ont été frappés, à quelques exceptions près. L'égalité devant l'adversité. Mais tous ne sont pas armés psychologiquement pour l'endurer. *«Quand les secouristes et volontaires seront partis*, dit un Couizanais, *il y aura des dépressions.»*

ROGER CANS

□ **L'administration américaine demande d'inspecter les fixations des Boeing 747.** – Après les recommandations successives de Boeing, l'administration de l'aviation civile des Etats-Unis (FAA) a demandé, jeudi 8 octobre, aux transporteurs sous sa juridiction d'inspecter dans les trente jours à venir les fixations (et notamment les attaches-fusibles) des réacteurs des Boeing 747. Selon une des hypothèses avancées pour expliquer l'accident de l'avion d'El Al, un des réacteurs de l'aile droite aurait pu en se décrochant heurter l'autre réacteur situé plus à l'extérieur. Cette chute du premier réacteur pourrait être liée à une faiblesse des attaches-fusibles (*le Monde* du 8 octobre).

□ **Deux corps retrouvés dans le Vaucluse.** – Au cours d'opérations de déblaiement menées, vendredi 9 octobre, le long de l'Ouvèze, le corps d'un employé de mairie de Vaison-la-Romaine a été retrouvé à Rasteau, à une dizaine de kilomètres en aval de la ville, et le cadavre d'un homme non identifié a été trouvé près de Séguret. Cela porte le bilan de la catastrophe du 22 septembre à trente-six morts et six disparus.

REPÈRES

ÉDUCATION

Les parents favorables à la semaine scolaire de quatre jours

Expérimentées dans quelques villes à la rentrée 1991, étendues à plusieurs départements à la rentrée 1992, la suppression des cours le samedi matin et la répartition de la semaine scolaire sur quatre jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) semblent accueillies de plus en plus favorablement par les parents d'élèves.

Selon le traditionnel sondage de rentrée, effectué à la demande du ministère de l'éducation nationale et de la culture par la SOFRES auprès d'un échantillon de mille personnes de dix-huit ans et plus, 75 % des parents d'élèves, en particulier dans la région parisienne, estiment qu'il faudrait étendre cette organisation à l'ensemble des écoles; 21 % préféreraient garder le système actuel et 4 % sont sans opinion. Les parents le plus favorables à la semaine de quatre jours sont ceux dont les enfants sont à l'école maternelle (78 %) et à l'école élémentaire (79 %).

ESPACE

Les industriels inquiets pour la navette Hermès

Avant la conférence que les ministres européens tiendront début novembre à Grenade (Espagne) sur la politique spatiale, les industriels européens impliqués dans le programme Hermès au sein du consortium Euro-Hermespace, et qui souffrent déjà de la réduction des budgets militaires et aéronautiques des Etats, se sont inquiétés le 8 octobre de l'abandon possible du programme Hermès. Pour eux, il faut à tout prix éviter une telle issue, *«ne pas lâcher les acquis obtenus à grands frais, un milliard d'unités de compte, soit quelque 7 milliards de francs,»* et préserver au mieux un programme minimum au travers de la construction d'une navette spatiale inhabitée et plus sommaire, X-2000. Ce mouvement d'humeur des industriels ne suffira probablement pas à convaincre les Etats membres de l'Agence spatiale européenne, plutôt enclins à l'économie drastique et au lancement de programmes limités sur ce sujet pour les trois ans à venir. Il restera alors aux industriels à brandir le spectre de la baisse de la qualité de leurs équipes du fait du manque d'activités et celui du dégraissage de leurs effectifs.

NUCLÉAIRE

Sosnovy-Bor abriterait aussi des réacteurs militaires

Les quatre réacteurs du type RBMK (comme à Tchernobyl) de la centrale nucléaire de Sosnovy-Bor, près de Saint-Pétersbourg, inquiétaient déjà les Scandinaves après l'incident qui s'y est produit au mois d'avril dernier. La révélation de l'existence de trois réacteurs de recherche militaire, près du site, vient ajouter à leurs préoccupations.

L'information a été donnée à un groupe de journalistes nordiques et de représentants des autorités nucléaires suédoises par le responsable technique adjoint de la centrale, M. Youri Garusov. Un seul de ces réacteurs serait actuellement encore en service. A Stockholm, les milieux spécialisés ignoraient ces activités militaires, mais disent ne pas être entièrement surpris. Le ministre suédois de l'environnement, M. Olof Johansson, s'est montré à la fois inquiet et indigné par ces révélations. Il a assuré qu'il tenterait, avec les Finlandais, d'obtenir des autorités russes qu'elles livrent tous les détails sur ces activités jusqu'ici secrètes. – *(Corresp.)*

RELIGIONS

Le recteur de la Mosquée de Paris, président du Comité de coordination des musulmans de France

M. Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris depuis le 12 avril, a été élu, jeudi 8 octobre, président du Comité de coordination des musulmans de France. Ce Comité réunit, outre la Mosquée de Paris, l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), l'Association des étudiants islamiques de France, la Fédération nationale des musulmans de France et l'association Foi et Pratique (*Tabligh*). Né au moment des remous provoqués en 1989 par l'affaire Rushdie, ce Comité de coordination est une structure provisoire. Il tente de trouver, avec les grandes associations musulmanes locales, les conditions d'un accord pour former ensemble un conseil ou consistoire représentatif de l'ensemble des musulmans de France. Créé à l'initiative du ministère de l'intérieur et des cultes, le Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF) est une instance consultative. Il est représenté au sein du Comité désormais présidé par le recteur de la Mosquée de Paris, dont la désignation comme président marque l'apaisement de querelles nées du départ en Algérie, pour des responsabilités politiques, de son prédécesseur, M. Tedjini Haddam.

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Opérationnelle à l'été 1993

Création d'une brigade de renseignement et de guerre électronique

En visite au 13e régiment de dragons parachutistes, à Dieuze (Moselle), le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a annoncé, vendredi 9 octobre, la création d'une brigade de renseignement et de guerre électronique (BRGE), qui devrait être opérationnelle à l'été 1993 et qui sera chargée d'écouter et de brouiller les émissions adverses de toutes natures.

Cette nouvelle formation de l'armée de terre réunira des unités jusqu'ici dispersées sur le territoire national et, à ce jour, occupées dans le recueil du renseignement technique (électronique, électromagnétique et image) sur le champ de bataille. Il s'agit de regrouper, dans une formation qui comptera quelque 4 000 hommes, le 13e régiment de dragons parachutistes, le 44e régiment de transmissions de Landau (Allemagne), le 54e régiment de transmissions d'Haguenau (Bas-Rhin) et un régiment de recherche et d'acquisition (RRA) nouvellement créé après la fusion des 6e et 7e régiments d'artillerie à Phalsbourg (Moselle) et Nevers (Nièvre).

A cet ensemble sera associée l'unité d'interprétation photographique mise sur pied à partir de l'école interarmées du renseignement et des langues (EIREL) basée à Strasbourg. Le chef d'état-major des armées déterminera les missions de la BRGE, au travers de la direction du renseignement militaire (DRM) qui a été placée sous son autorité opérationnelle.

Afin d'assurer le transport de personnels et le fret à longue distance

L'armée de l'air française achète pour la première fois deux Airbus d'occasion

Pour quelque 600 millions de francs, l'armée de l'air française va acheter deux Airbus A-310-300 pour le transport de personnels et le fret à longue distance. Ces appareils, dont le premier sera livré en 1993, sont acquis d'occasion.

Selon le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, qui était entendu mercredi 7 octobre par la commission de la défense à l'Assemblée nationale, d'autres options étaient ouvertes, en particulier l'achat aux Etats-Unis de nouveaux DC-8 (quatre avions de ce modèle sont déjà en ligne au sein du transport aérien militaire) ou l'acquisition en Ukraine d'Antonov-70T.

L'Airbus européen A-310-300 est un biréacteur capable d'acheminer deux cent vingt personnes sur 8 500 kilomètres. C'est la première fois que l'armée de l'air française achète des Airbus de ce type, déjà vendus à plus de deux cents exemplaires à une quarantaine de compagnies aériennes. Le transport aérien militaire possède soixante et onze Transall C-160 (dont quarante-neuf arrivent en fin de vie en 2003), douze Hercules C-130 achetés aux Etats-Unis et quatre DC-8.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du jeudi 8 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• **Armement.** – Est élevé au rang et à l'appellation d'ingénieur général hors classe de l'armement, l'ingénieur général de première classe Jean-Pierre Rabault, nommé directeur des missiles et de l'espace.

• **Terre.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Alain Cure ; général de brigade, les colonels Jean Guinard et Bernard Friedrich ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel Philippe Pigeaud.

Est nommé délégué militaire départemental de la Corse-Sud, le général de brigade Henry Le Boucher d'Hérouville.

• **Gendarmerie.** – Est nommé inspecteur technique de la gendarmerie nationale, le général de brigade Yves André.

• **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Gérard Haguenauer ; médecin général, le médecin-chef Jackie Bruneaux.

CORRESPONDANCE

« Les désordres de Cabourg »

A la suite de l'article intitulé « Les désordres de Cabourg » *publié dans nos éditions du 6 octobre, nous avons reçu la lettre suivante de M. François Péron, l'architecte chargé des travaux de rénovation du casino et du Grand Hôtel :*

Je ne porte aucun jugement sur la validité des informations que vous livrez ; toutefois, je vous prie de bien vouloir noter qu'en ce qui concerne mes honoraires, vos propos sont faux et qu'il y a lieu de corriger vos erreurs. En effet, les 22 millions dont vous parlez représentent la totalité des honoraires de ma mission de réhabilitation du casino et du Grand Hôtel et non pas un paiement perçu avant le « premier coup de pioche ».

Mon contrat d'honoraires qui correspond aux termes d'un marché public conforme à la loi sur l'ingénierie et l'architecture est de 15 927 568 F, auxquels s'ajoutent, comme vous l'indiquez fort justement, 6 161 692 F, représentant les honoraires du premier projet abandonné à la suite des modifications imposées par la direction du patrimoine et faisant l'objet d'un avenant à mon contrat. De plus, pour être précis, veuillez noter que le montant des travaux de l'opération « Casino-Grand Hôtel » est de 176 034 260 F et que le pourcentage applicable pour les honoraires est de 9,05 % pour une mission complète d'ingénierie et architecture. Enfin, pour qu'aucune information ne manque, sachez qu'à ce jour mon cabinet a perçu de la SEMCAR 9 270 507 F et non pas 22 millions, comme vous l'indiquez.

[M. Péron assure que son cabinet n'a perçu de la SEMCAR (Société d'économie mixte de Cabourg et de sa région) « que » 9 270 507 F. Nous n'avons aucune raison de mettre en doute cette affirmation. Il reste que le conseil municipal a bien été invité, lors de différentes délibérations, à lui verser un total de 13 602 491 F, soit directement (6 161 700 F), soit par l'intermédiaire de la SEMCAR (7 440 791 F). Cet argent était destiné, jusqu'à preuve du contraire, à financer en partie les études et la maîtrise d'œuvre de l'opération « Casino-Grand Hôtel ». Le cabinet d'architecte n'aurait donc pas encore perçu l'intégralité des sommes qui lui sont dues. – Ph. Br.]

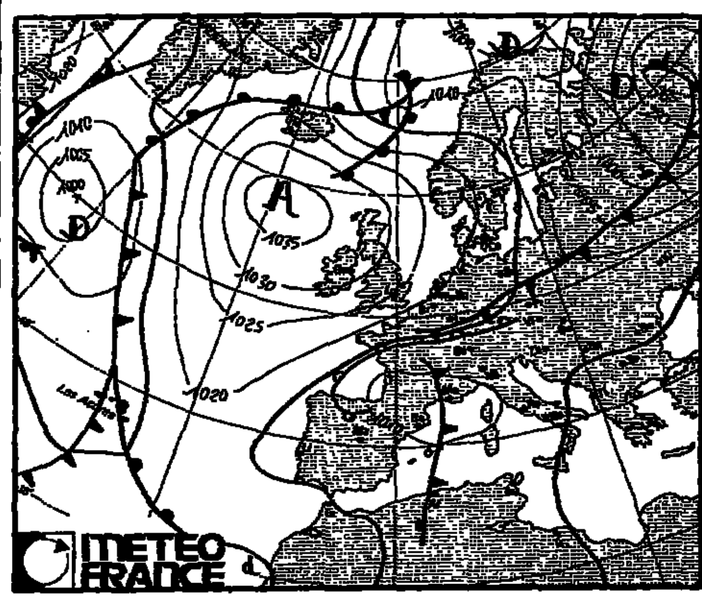
FAITS DIVERS

□ **Arrestation des auteurs de dégradations commises au cimetière juif de Lyon.** – Six supporters de l'Olympique lyonnais, soupçonnés d'avoir commis des dégradations et profané des tombes dans le cimetière juif de Lyon au cours de la nuit du 12 au 13 septembre, ont été interpellés vendredi 9 octobre. Trois d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt pour dégradation de monuments et provocation à la haine raciale. Les jeunes gens ont été confondus lors d'un match joué par leur équipe mercredi 7 octobre. Ils lançaient à l'adresse de l'équipe adverse des slogans identiques à ceux tracés au cimetière. Priés de les écrire par les policiers, ils les ont reproduits avec les mêmes fautes d'orthographe.

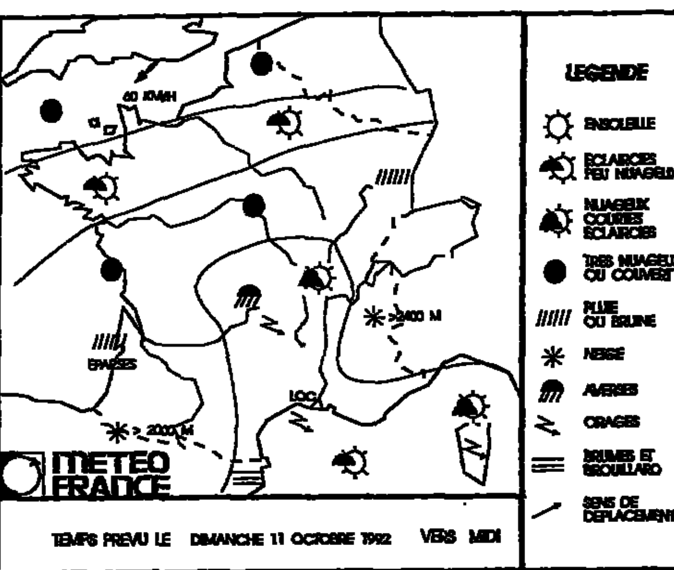
□ **Trois jeunes gens entendus sur le meurtre d'un gendarme à Zonza, en Corse.** – Trois jeunes gens, dont les identités n'ont pas été révélées, ont été entendus par les policiers d'Ajaccio dans le cadre de l'enquête sur le meurtre d'un gendarme, commis à Zonza (Corse-du-Sud) le 20 septembre dernier. Le gendarme mobile Fabrice Aufort, vingt-six ans, avait été tué d'une balle dans la nuque alors qu'il était en faction près de la mairie de Zonza. L'arme a été retrouvée et l'auteur présumé du coup de feu a avoué son acte. Ses deux complices et lui-même ne semblent pas avoir commis ce crime pour des mobiles politiques, indique la sûreté urbaine d'Ajaccio. Interpellés et placés en garde à vue, les trois jeunes gens devraient être déférés au parquet d'Ajaccio dans la journée de samedi 10 octobre. C'est le dixième assassinat élucidé sur les trente-cinq commis en Corse depuis le début de l'année.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 11 OCTOBRE 1992



Dimanche : temps frais, nuages et pluies sur une grande partie du pays. – *Sur les région Nord-Pas-de-Calais,* Picardie, Haute-Normandie, la matinée sera très nuageuse, avec des petites pluies. Elles cesseront dans l'après-midi, et quelques éclaircies se développeront. Au sud de cette zone, et jusqu'au Pays de Loire, Ile-de-France, *Champagne-Ardennes, Lorraine et* Alsace, ce sera globalement du beau temps. Le ciel sera peu nuageux, et le soleil fera de belles apparitions.

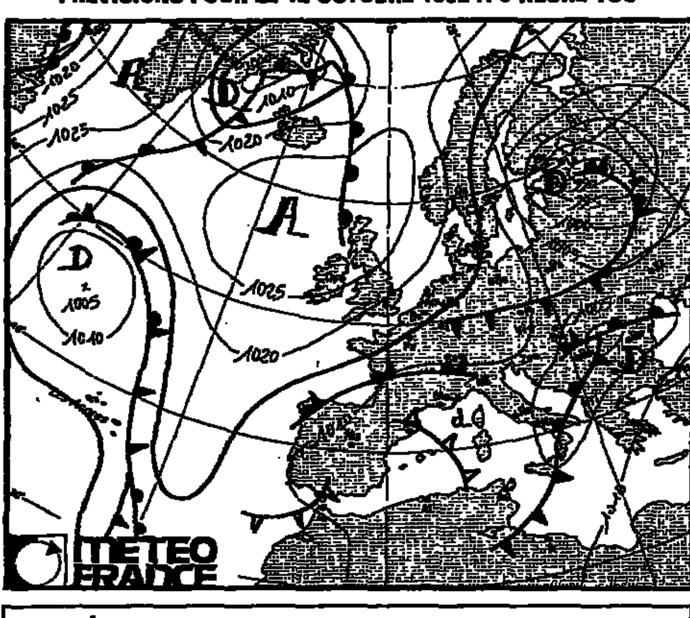
Les régions Auvergne, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur et Corse profiteront d'une matinée bien ensoleillée, mais le temps se gâtera dans l'après-midi. Les nuages deviendront plus nombreux, et seront accompagnés de pluies à caractère orageux localement.

Sur le reste du pays, le ciel reste couvert, avec des pluies, neige sur les *reliefs au-dessus de 2 200 mètres. Ces* pluies seront faibles sur les régions du Centre, Bourgogne et Franche-Comté, plus modérées au sud et se disloqueront peu à peu au courant de l'après-midi.

Le vent, de secteur nord-est, soufflera encore de 60 à 70 km/h le long des côtes de la Manche.

Les températures au lever du jour sont fraîches : 7 degrés le long des côtes de la Manche, 8 à 10 degrés dans le sud, 4 à 6 degrés ailleurs, et *localement 14 degrés sur la Méditerranée.* Dans l'après-midi, elles ne dépasseront pas 14 degrés au nord, 16 degrés au sud et 21 degrés sur littoral méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 12 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 10-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-10-1992 à 18 heures TUC et le 10-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	26	19	N
BIARRITZ	14	12	P
BORDEAUX	13	12	C
BOURGES	16	10	C
BREST	14	10	P
CAEN	13	8	N
CHERBOURG	–	–	–
CLERMONT-FER.	13	11	C
DIJON	15	9	P
GRENOBLE	20	13	P
LILLE	14	7	N
LIMOGES	14	10	P
LYON	15	11	P
MARSEILLE	26	18	N
NANCY	17	8	P
NANTES	17	16	N
NICE	20	16	N
PARIS-MONTS.	16	7	D
PAU	15	11	P
PERPIGNAN	21	11	N
RENNES	18	9	N
ST-ETIENNE	14	11	P
STRASBOURG	17	9	P
TOULOUSE	17	12	C
TOURS	15	8	N
POINTE-A-PITRE	32	23	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	25	16	C
AMSTERDAM	14	3	D
ATHÈNES	26	16	D
BANGKOK	29	26	N
BARCELONE	20	10	D
BELGRADE	24	14	D
BERLIN	12	3	B
BRUXELLES	13	4	D
COPENHAGUE	14	3	D
DAKAR	31	26	D
NEW-DELHI	33	10	N
DJERBA	–	–	–
GENEVE	16	12	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	19	14	D
JÉRUSALEM	28	14	N
LE CAIRE	21	19	N
LISBONNE	21	15	D
LONDRES	14	7	D
LOS ANGELES	22	14	D
LUXEMBOURG	11	6	C
MADRID	16	10	C
MARRAKECH	21	12	D
MEXICO	22	12	–
MILAN	20	11	P
MONTRÉAL	14	7	P
MOSCOU	11	4	A
NAIROBI	25	10	D
NEW-YORK	21	16	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	22	14	C
PÉKIN	22	11	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	20	C
SEVILLE	22	11	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	8	–2	N
SYDNEY	20	17	N
TOKYO	23	16	D
TUNIS	33	19	C
VARSOVIE	12	7	N
VENISE	19	15	P
VIENNE	14	9	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 10 octobre

TF 1

20.45 Magazine : Toute la ville en parle. Avec Alain Prost, Nigel Kennedy, Catherine Lara, Joan Jett, Alpha Blondy, Salt'n-'Pepa, Sébastien Fiuta.
22.40 Magazine : Ushuaïa. En Bolivie (2e partie). Sous le charme des baleines, de Pierre de Lespinois et Robert A. Fishman ; Le Fleuve sacré de Colca, de Giovanni Dall'Oglio ; Les Jangadeiros, de Marc Allevène d'Erlon ; Peuple Aymara, de Jacques Lainé.
23.45 Magazine : Formule sport. Football ; Moto.

F 2

20.50 Magazine : La Nuit des héros. Présenté par Michel Creton. A Sens.
22.35 Visages d'Europe.
22.45 Magazine : Double jeu. Présenté par Thierry Ardisson. Les hommes qui ont des queues de cheval. Invités : Francis Lalanne, Alain Gillot-Pétré, Demis Roussos.
0.10 Journal et Météo.

F 3

20.45 Série : Police secrets. Un flic pourri, de Josée Dayan.
22.25 Journal et Météo.
22.45 Magazine : Repères. Présenté par Jean-Pierre Elkabbach. Invités : Audrey Hepburn, Daniel Cohen, Luc Ferry.
23.40 ▶ Magazine : Salut Manu. Présenté par Manu Dibango. Invités : Serge Blanco, Rhoda Scott, la troupe Black, Blanc, Beur, les Little MC, les Coquines.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Prêcheur en eau trouble. De Georges Lautner.
— *En clair jusqu'à 23.30* —
22.05 Flash d'informations.
22.10 Séville émission d'ouverture (en crypté).
23.00 Documentaire : Los Mas +.
23.25 Le Journal du cinéma.
23.30 Cinéma : La Loi du désir. ■ Film espagnol de Pedro Almodovar (1986).
1.10 Court métrage : Famosos en directo.

ARTE

20.40 Documentaire : Chroniques d'un village tzotzil. De Thierry Zéno. *Portrait d'une communauté indienne au Mexique, partagée entre modernité et tradition. Vie quotidienne et processus d'acculturation.*
22.15 Cinéma d'animation : Mr Bojangle's Memory. De Robert Wilson.
22.25 Cinéma d'animation : L'Encadré. De Manuel Gomez.
22.35 Magazine : Macadam. Peter Gabriel, en public à Athènes, de Michael Chapman et Hart Perry.
23.40 ▶ Documentaire : Djabote. Doudou N'Diaye Rose, de Béatrice Soulé.

M 6

20.35 Magazine : Fun glisse.
20.45 Téléfilm : Anastasia. *De Marvin J. Chomsky.*
0.00 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Comédie française. Pour Serge Rezvani (2).
22.35 Musique : Opus. Pascal Quignard, silence baroque.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 *Soirée lyrique.* *Opéra* (donné les 19 et 20 septembre au Théâtre impérial de Compiègne) : Christophe *Colomb, de Milhaud, par les* Chœurs et l'Orchestre de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. : Michel Swierczewski ; sol. : *Mary Saint-Palais,* Laurent Naouri, Michel Hermon, Franck Le Guérinel, Franck Adrien, Pascal Meslé, Jérôme Varnier.
23.00 Jazz. Concours de la Communauté des radios publiques de langue française (en direct de Montréal).

Dimanche 11 octobre

TF 1

20.40 Cinéma : De l'or pour les braves. ■■ Film américain de Brian G. Hutton (1970).
23.10 Magazine : Ciné dimanche.
23.15 Cinéma : Le Cri du cormoran, le soir au-dessus des jonques. ■ Film français de Michel Audiard (1970).
22.50 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football. Boxe.

F 2

20.50 Cinéma : James Bond contre Dr No. ■■ Film britannique de Terence Young (1962).
22.40 Visages d'Europe.
22.45 Magazine : Bouillon de culture. Théâtre : scènes de couples. Invités : Cyrielle Claire, Rim Lurki et Francis Perrin *(Une Aspirine pour deux)* ; Zizi Jeanmaire et Michel Duchaussoy *(Marcel et la belle excentrique)* ; Jean-Claude Brialy et *Caroline Sihol (la Jalousie)* ; Maryam Sachs *(le Baiser)* ; extrait du film « Maris et Femmes » de Woody Allen.

F 3

20.45 Jeu : Questions pour un champion. Spécial coup de cœur. Invités : Pierre Bonte, auteur de *Marianne, les visages de la République* ; Claire Nadeau, Michel Roux, comédiens ; Sim, *« Elle était chouette ma France »* ; Kid Créole.
22.05 ▶ Magazine : Le Divan. Invité : Georges Wolinski.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Dessins animés : Jerky Turkey et The Shooting of Dan McGoo. De Tex Avery (1945) (v.o.).
23.10 Cinéma : Un homme est passé. ■■ Film américain de John Sturges (1955) (v.o.).

CANAL PLUS

21.00 Le Journal du cinéma.
21.05 Cinéma : Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ! ■ *Film espagnol de Pedro* Almodovar (1984).
22.40 Flash d'informations.

ARTE

20.40 Documentaire : Le pop art. Il a dit « oui » tout simplement ; *Vidéo 50.*
20.50 Documentaire : Exposition. On voit se ranimer le débat du siècle.
21.05 Cinéma : A Bigger Splash. ■ Film britannique de Jack Hazan (1974).
22.45 Documentaire : Pompidou Collections. *Nouveaux réalistes ; Fluxus ;* l'art vidéo ; Figurations ; Abstractions.

M 6

20.35 Magazine : Sport 6.
20.45 *Téléfilm :* Panique en plein ciel.
22.20 Magazine : Culture pub. Le couple et la télévision.
22.50 Clip : « Erotica » de Madonna.
22.55 Cinéma : Carmen nue. □ Film français d'Albert Lopez (1984).

FRANCE-CULTURE

20.30 Communauté des radios publiques de langue française. 350e anniversaire de Montréal.
22.35 Musique : Le Concert (donné le 28 juin à Auvers-sur-Oise) : Le Toronto Children's Choir. Œuvres d'East, Monteverdi, *Praetorius, Bach,* Mozart, Schubert, Caplet, Mendelssohn, Mahler, Poulenc, Fauré, Franck, Copland.
0.05 *Clair de nuit.*

FRANCE-MUSIQUE

21.00 Concert (en direct de Lisbonne) : Messe pour deux chœurs, de Seixas ; Messe en sol majeur, d'Esteves, *par les* Chœurs de la Fondation Gulbenkian, dir. : Fernando Eldoro.
22.00 Concert (en direct de Copenhague) : Œuvres de Pascoal et Monk, par Winnie Kjaersgaard, Hermeto Pascoal et ses cinq musiciens brésiliens, le Big Band de la Radio danoise, dir. : Ole Kock Hansen.
23.00 Concert (en direct de New-York) : Jazz, par le Quintette de la NPR.

Le Monde

HEURES LOCALES

Béziers n'a pas le moral

La sous-préfecture de l'Hérault a perdu sa prospérité et aucun de ses maires successifs n'est encore parvenu à lui faire reprendre espoir

BÉZIERS

de notre envoyé spécial

LES arènes de brique rouge semblent observer la cathédrale Saint-Nazaire, au loin sur la colline d'en face. Plus bas, la route plonge puis ondule jusqu'aux allées Paul-Riquet. Le flot des voitures s'y enroule dans un vrombissement insolant, ignorant les façades des immeubles cossus qui la bordent. Le visiteur peut se laisser tromper par ce Béziers animé et bourgeois. Mais il n'est que le témoin d'un passé révolu. Celui d'une vie prospère au tout début du siècle, où la campagne nourrissait encore la ville grâce au miracle économique d'une viticulture triomphante.

Ce temps-là vient hanter Béziers et rend plus cruelle la réalité d'aujourd'hui. Trop largement investi dans l'immobilier, l'argent de la vigne s'est en effet avéré improductif lorsqu'est venu le temps de la crise viticole. Sous-industrialisée, la ville s'est laissé endormir, perdant progressivement sa source de revenus, ses emplois, et, plus récemment, sa population au profit de la périphérie. Au cours des vingt dernières années, la ceinture biterroise a ainsi gagné 16 000 habitants, alors que dans le même temps la commune en perdait presque autant. Le vieillissement de la population est également considérable. Pour un jeune de moins de quinze ans, il y a à Béziers une personne âgée de plus de soixante-cinq ans. A cela s'ajoute un chômage important : plus de 17 % de la population est aujourd'hui sans travail.

Absence de cohérence politique

Le développement spectaculaire, et parfois insolent, de Montpellier, la cité distante de 70 kilomètres, accentue l'effet de prisme, parfois déformant, de la crise. Il y a trente ans, les deux villes pouvaient encore rivaliser. Aujourd'hui Montpellier, jeune, universitaire, trois fois plus peuplée, a envoyé sa voisine dans le peloton anonyme des villes moyennes. Béziers en veut encore à Napoléon de ne pas l'avoir choisie comme chef-lieu de département. *« Une préfecture a des services administratifs, des fonctionnaires, une stabilité de l'emploi, des revenus corrects, donc une richesse que la plupart des villes de 75 000 habitants possèdent et dont Béziers est privée*, déplore M. Marc Tressol, président de la chambre de commerce et d'industrie. *Montpellier a fait de l'ombre à Béziers, davantage en pesant sur le moral des gens que dans les faits »*.

Le Biterrois aurait-il perdu confiance en son avenir ? Il l'affirme facilement avec un haussement d'épaule, se demandant si sa ville n'a pas laissé passer un train qui ne reviendra plus. Déboussolée, une frange de la population semble l'être, et le traduit depuis quinze ans par un vote versatile, qui ruine tout effort de cohérence politique. *« La chute de chaque maire peut, certes, trouver des racines dans ses propres erreurs ou bien s'expliquer par une mouvance politique en perte de vitesse. Ici, en outre, les différents groupes sociaux représentent un équilibre très instable »*, constate M. Jean Paul Volle, chercheur auprès de la Maison de la géographie à Montpellier. Ainsi, Béziers a successivement désigné comme premier magistrat Pierre Brousse, ancien ministre du commerce de M. Valéry Giscard d'Estaing, Paul Balmigère, un militant communiste, Georges Fontès, qui fut secrétaire d'Etat du gouvernement de M. Jacques Chirac, puis en 1989 M. Alain Barrau, un socialiste formé dans l'appareil parisien.

Après une entrée tonitruante, marquée par le slogan *« Riquet, réveille toi ! »*, M. Barrau a dû lui même, essuyer début 1991 une fronde de ses adjoints. Il lui a fallu affronter une partie de ces personnalités emblèmes de la société biterroise. Ces *« forces de progrès »* qu'il avait voulu prendre dans son équipe et qui lui ont ensuite, pour partie, reproché de gérer la ville en solitaire. Aujourd'hui, la majorité municipale flotte sur des eaux calmées, même si quelques-uns avouent conserver de cette période quelques cicatrices.

M. Alain Barrau aurait trop fait rêver ses concitoyens avant les élections ? Ses quatre-vingt-neuf propositions annonçaient des projets ambitieux, dont certains, comme la venue d'entreprises ou la rénovation des allées Paul-Riquet, semblent aujourd'hui marquer le pas. Le maire s'en défend : *« C'est évident qu'il y a un certain nombre de choses qui ne vont pas au rythme que j'avais imaginé en 1989. Mais nous avons trouvé une ville qui était dans une situation catastrophique avec une dette de l'ordre de 10 000 F par habitant. Il a fallu assainir les finances et l'organisation des services municipaux. Alors, je suis effectivement déçu, la zone de Bayssan, à la sortie ouest de Béziers : ne démarre pas aussi vite que je le souhaite. Mais à côté de cela, nous obtenons des résultats. La zone industrielle de Mercorent, qui a démarré il y a un an et demi, est déjà remplie au tiers. »*

Outre l'économie, le maire a centré sa politique sur la ville. *« On a considérablement investi dans la voirie du centre, parce qu'elle était dans un état indigne. On a créé un secteur sauvegardé, il était scandaleux qu'il n'y en ait pas. On a investi dans l'animation et la vie culturelle. Il y avait 600 abonnés au théâtre, celui-ci en dénombre aujourd'hui 1 250. D'une féria régionale on a fait un événement de notoriété nationale, qui accueille 700 000 personnes l'été. Et rien de ce que j'ai annoncé ne sera abandonné. »*

M. Alain Barrau vient d'obtenir deux réalisations majeures. La création d'un IUT, qui accueille dès cette année 56 étudiants, et en recevra 400 dans deux ans. Un symbole dans une cité jusque-là condamnée à vieillir. Les travaux de construction d'un nouvel hôpital de 410 lits viennent également de commencer. *« On est aujourd'hui considérés au plan national comme une des villes qui ont le mieux réussi leur développement social des quartiers*, poursuit le maire. *Quand je mène une politique de réhabilitation d'HLM et quand il y a cinquante chômeurs embauchés par les entreprises biterroises qui décrochent le marché, j'estime qu'il faut le dire. »*

Il existe à Béziers des actions menées discrètement, mais qui témoignent d'une vie associative intense. *« Il y a des pousses sur quelque chose d'abîmé*, affirme M. Jean Louis Vidal, chargé des problèmes d'insertion et de prévention. *Il y a un génie créatif qui bouillonne et qui s'appuie sur un réel partenariat. »* Cet été, des jeunes ont pu travailler sur des cités et s'offrir ainsi leurs vacances. Une structure originale, qui prête des voitures aux jeunes, a été créée. Enfin, en centre-ville, quatre-vingts associations viennent de prendre place dans une maison équipée de bureaux et de parkings.

Un déficit d'image

D'où vient donc ce décalage entre ce Béziers qui n'a rien à envier à d'autres villes moyennes et la perception chez ses habitants d'un immobilisme et d'une fatalité ? Faut-il y voir la marque d'une mentalité terrienne qui peine à adhérer aux ambitions parfois perçues comme mythiques du maire ? Ce malaise semble en fait relever autant de la psychanalyse que de l'économie ou de la politique. Le Biterrois mélancolique, sous l'emprise d'un imaginaire de personnes âgées, adopte une attitude d'auto-flagellation comme pour se défendre de l'image que l'extérieur, pense-t-il, va lui renvoyer de lui-même. Le passé refoulé semble vouloir empêcher le présent de s'imposer et brouille la perception de la réalité. Béziers adopte aussi un comportement de suicide politique en *« tuant le père »* lors de chaque élection. *« Il faut rendre le rêve à Béziers*, estime M. Jean-Louis Vidal. *Mais retisser le tissu social ne peut qu'être un travail de longue haleine et exige une stabilité. »*

Car Béziers a des atouts objectifs. Une situation idéale dans l'arc méditerranéen, à la croisée de l'autoroute A 9 et de la future A 75. Elle bénéficie d'une liaison aérienne avec Paris exploitée aujourd'hui par Air Inter, bientôt d'une desserte TGV, d'une qualité de vie exceptionnelle non loin de la mer. Le tout dans une région, Languedoc-Roussillon, qui regroupe un fort potentiel universitaire. Les terrains y sont nombreux et le prix du foncier faible. La ville devra donc avant tout mener un combat contre son déficit d'image.

M. Marc Tressol (RPR), adversaire potentiel de M. Alain Barrau aux prochaines élections municipales, souhaite qu'*« un certain nombre d'initiatives spectaculaires et marquantes soient prises, dans les domaines du tourisme, de la viticulture ou de l'implantation d'entreprises, pour rendre le moral à la population. » « Ce n'est que lorsque ces a priori sur Béziers auront disparu chez nous qu'ils pourront tomber à l'extérieur »*, précise-t-il.

Cela passera-t-il aussi par un rapprochement avec Narbonne, tout proche ? L'avenir a des contours encore flous, mais M. Alain Barrau a l'intention de relever le gant : *« Traditionnellement, il est dit qu'on ne peut pas faire ceci ou cela parce que c'est à Béziers. Eh bien moi, je dis au contraire, c'est possible justement parce que c'est à Béziers ! »*

JACQUES MONIN

Paris et Londres fausses jumelles

DEUX capitales portuaires, deux villes chargées d'histoire, deux zones urbaines animées de forces centrifuges : tout rapproche Londres et Paris. Et pourtant, il n'y a pas que le « channel » qui les sépare.

Depuis trente ans, les deux métropoles ont enregistré des mouvements de population assez semblables : fort dépeuplement des centres-villes dans les années 60 et 70, plus douce pendant les décennies suivantes. Pourtant, les densités sont sensiblement plus importantes dans le Grand Londres (4 262 habitants au kilomètre carré) que dans l'agglomération parisienne (3 518). Et avec 20 000 habitants au kilomètre carré, Paris intra-muros a su mieux retenir ses habitants que Londres (8 000 habitants au kilomètre carré), dont la population est plutôt plus âgée : centralisation oblige, les provinciaux « montent » travailler dans la capitale et retournent « au pays » pour leur retraite plus fréquemment en France. Autre différence, les huit villes nouvelles à la périphérie de Londres, construites vingt ans plus tôt que les cinq entourant Paris, sont plus éloignées : une cinquantaine de kilomètres contre une trentaine.

Des métropoles de « matière grise »

Les quartiers populaires sont pratiquement tous situés dans Londres intra-muros (centre et est). Ce n'est plus le cas à Paris, où on les trouve dans la banlieue nord et est. Les quartiers « chics » londoniens sont au centre-ouest ; à Paris ils se situent à l'ouest ou dans la très proche banlieue ouest. Dans les deux villes, la classe moyenne supérieure (cadres, techniciens supérieurs) vit à la périphérie sud-ouest.

En termes d'emploi, les deux métropoles ont fait le plein en « matière grise » : reflux de l'emploi industriel dans les années 80, montée des services. Un salarié sur cinq travaille pour le compte du secteur public, mais on trouve plus d'agents de la santé et de l'éducation à Londres qu'à Paris.

A la City comme dans le « triangle d'or », le prix du mètre carré de bureaux a flambé, mais Londres a vu venir, un an plus tôt que Paris, le retournement de tendance. Dans le logement, en revanche, tout diffère : neuf Londoniens sur dix vivent en maisons individuelles (contre un Francilien sur trois). Plus fréquemment propriétaires que les Franciliens, les Londoniens louent souvent à la municipalité ou à des personnes morales à vocation sociale.

F. V.

Militaires en blue-jeans

Dans les banlieues et les quartiers difficiles des appelés se mettent au service de la ville

« *JE suis pour le maintien de la conscription... Que les appelés poursuivent le métier des armes, fassent de la coopération internationale ou alors qu'ils filent un coup de main aux Français et aux Françaises dans les quartiers qui ont des problèmes »*. Devant les caméras de l'émission « L'Heure de vérité », le 11 mars 1991, M. Michel Delebarre, alors ministre de la ville, lance l'idée de ce qui deviendra bientôt le service national ville. *« Filer un coup de main »*, une formule qui séduit.

Ce soir-là, Rachid Misraoui, vingt-quatre ans, est installé devant le poste familial, dans une HLM du quartier de l'Epeule, à Roubaix. Histoire d'en savoir plus, Rachid décide d'écrire au ministre, en expliquant : *« Je serais plus utile dans le travail de développement de mon quartier ou dans la lutte contre l'échec scolaire que dans une caserne. »* Le jeune homme, fils d'une famille de huit enfants, connaît, pour les avoir vécues, les difficultés de la vie en banlieue.

La missive recevra une réponse officielle. Le 11 septembre, le chef de cabinet du ministre promet à Rachid un entretien avec le sous-préfet chargé de mission pour la politique de la ville dans la région Nord-Pas-de Calais, M. Jean-Martin Jaspers. Entrevue concluante : après trente jours de classes, Rachid est chargé des problèmes de gestion commerciale de l'Association pour la création de travail par initiatives et orientations nouvelles (ACTION), une entreprise roubaisienne d'insertion qui pratique le ravalement de façades, la peinture et le traitement anti-graffiti.

PHILIPPE BAVEREL

Lire la suite page 13

هكذا من الاصل

REPÈRES

AQUITAINE

Aider les entreprises à choisir les côtes de l'Atlantique

DES banques, des établissements financiers, des sociétés de capital-risque, des sociétés de développement régional, participent au réseau Finatlantic, qui vient d'être inauguré à Bordeaux, à l'initiative de la conférence des chambres de commerce de l'arc atlantique. Cet outil financier est destiné à faciliter les implantations transfrontalières d'entreprises dans les régions britanniques, irlandaises, françaises, espagnoles et portugaises bordant l'Atlantique.

Il s'adresse aussi bien aux entreprises de la zone qui veulent s'y développer qu'aux sociétés originaires d'autres régions qui envisagent une implantation en bordure de l'océan. Finatlantic assure l'ingénierie financière et l'assistance logistique des projets. L'objectif est de financer une soixantaine de projets, chacun pour un montant moyen de 1 million de francs. La Communauté européenne a attribué une enveloppe de 1,1 million d'écus à Finatlantic, une somme complétée par des subventions du conseil régional d'Aquitaine, de la région Cornouailles, de la Galice et de la région Nord du Portugal.

FRANCHE-COMTÉ

Les aventures financières du conseil général de Haute-Saône

EN 1977, un château du dix-neuvième siècle, en partie classé, avait été acquis par M. Jean-Pierre Potet, alors directeur d'établissements d'enseignement privé. La même année, le conseil général de la Haute-Saône, alors présidé par le sénateur Michel Miroudot (UDF-PR), lui accordait sa garantie pour un emprunt de 1,3 million moyennant une hypothèque que le préfet de l'époque ne devait jamais prendre. La véritable garantie n'était-elle pas la présence, à la tête de l'organigramme de l'Ecole active internationale, du président Edgar Faure (*le Monde* du 24 janvier 1981)?

Après la faillite du groupe, le département ne pouvait prendre qu'une hypothèque de troisième rang et, note aujourd'hui dans un rapport la chambre régionale des comptes de Franche-Comté, l'opération se *« transformait en aventure financière à haut risque pour lui »*. Les contribuables haut-saônois auront versé, depuis 1981, la somme de 2,7 millions de francs pour rembourser l'emprunt du château de Villersexel, qui est et restera une affaire privée.

ILE-DE-FRANCE

Un centre de modélisme à La Queue-en-Brie

UN nouvel aérodrome est entré en service très discrètement à La Queue-en-Brie (Val-de-Marne) au cours de l'été. Sa taille, modeste, est à la mesure des avions qui le fréquentent : des modèles réduits, à qui il offre une aire d'évolution de 80 mètres sur 25. Cet équipement constitue un centre départemental de modélisme, qui doit être complété prochainement par une piste automobile de 330 mètres.

Un local, au toit en forme d'aile, abrite cafétérias, bureaux et salle de réunions, alors que des « modules ateliers » complètent l'équipement. Le Val-de-Marne, qui compte 460 licenciés, doit pouvoir accueillir des compétitions de modélisme dans un centre situé dans un parc de 40 hectares autour du château de Marmousets. Le coût de l'ensemble des travaux se monte à 17,2 millions de francs, dont 13 % ont été financés par la région Ile-de-France.

PAYS DE LA LOIRE

Retour des carmes à Nantes

DEUX siècles après leur expulsion, les grands carmes prennent le chemin du retour en France. Une première communauté s'est fixée à Bourges en 1989. Un deuxième groupe de huit religieux est attendu à Nantes, à la fin de l'année 1993. Pour les accueillir, un couvent sort de terre entre les deux bras de la Loire. Un quartier appelé à devenir le futur centre de l'agglomération nantaise (500 000 habitants).

C'est à la pointe de l'île Beaulieu, derrière l'imposant Hôtel de région, au pied d'immeubles administratifs, mais aussi à la lisière d'un petit bois, que le nouveau couvent des carmes est situé. Une chapelle de 270 places, une flèche en ardoise de 30 mètres, des bâtiments conventuels (dix chambres) avec oratoire, bibliothèque et salles de lecture, telle est la distribution de ce lieu de prière et de recherche dont le coût total, supporté en partie par le diocèse de Nantes, s'élève à 12 millions de francs.

Mobiliser l'imaginaire des citadins

Comment faire participer les habitants au « projet urbain » de leur ville ? Architectes et maires s'interrogent

STRASBOURG

de notre correspondant

« *QUAND un chômeur n'ose pas dire le nom de son quartier parce que ce serait un handicap pour la recherche d'un emploi, comment voulez-vous qu'il se sente citoyen de sa ville ?* » Cette question faussement naïve a été posée par l'un des cinq cents participants au colloque intitulé « Le projet urbain, de l'intention à la réalisation ». Une assemblée qui vient de réunir, pendant quarante-huit heures à Strasbourg, aménageurs, urbanistes, architectes et élus.

La formule même de « projet urbain » pose question. S'agit-il simplement d'une réflexion menée par des professionnels sur l'avenir d'une ville ou d'un morceau de ville ? Cette démarche-là est insuffisante, ont jugé bien des intervenants. En effet, un projet n'existe réellement que si les habitants y adhèrent et y participent. Or, trop souvent, les outils manquent pour les en convaincre.

Chantiers impopulaires

M. André Bruston, secrétaire général au Plan du ministère de l'équipement, du logement et des transports, a tiré les enseignements des recherches déjà menées sur ce thème. *« La prétention d'un projet sur la ville est symbolique de l'action politique »*, a-t-il expliqué. Et les choses ne sont pas simples, car *« l'élu recherche la confiance dans le domaine de l'affectif ou même de la croyance. Or on ne tombe pas amoureux d'un plan d'amélioration de la voierie ! »*.

A ses yeux, l'adhésion de la population ne peut s'obtenir que s'il y a *« coproduction »*. *« Si les modes de vie se modifient, s'adaptent à ce qui est en train de se passer, alors le « projet urbain » existe véritablement. »* Pour *« penser la ville »*, il faut que ses habitants *« apprennent à être citadins »*, autrement dit que ces derniers aient une vision globale de leur cité, afin de pouvoir en imaginer l'évolution. L'ambition est de taille, quand tant d'entre eux sont *« des relégués ou des exclus »*, qui ne se rendent pas, ou plus, dans le centre-ville, faute d'argent, d'emploi, de moyens de transport adéquats, faute parfois du simple désir de bouger. Plutôt que de projeter un pan de la ville dans le futur, l'intérêt de la réflexion en matière d'urbanisme n'est-il pas, se sont dès lors demandé les participants, *« de mobiliser l'imaginaire du plus grand nombre »* ?

La durée des mandats municipaux peut constituer un frein dans ce domaine. L'alternance électorale se produit parfois au moment où l'impopularité des chantiers est à son comble. Et il n'est pas rare de voir un nouveau maire inaugurer les réalisations qu'il avait naguère combattues. *« Les temps du politique, de l'urbanisme et le temps de l'Histoire sont différents »*, soulignait le maire de Strasbourg, Mme Catherine Trautmann (PS).

« Nous manquons d'une culture partagée de l'urbanisme », a constaté pour sa part, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre déléguée au logement. *« Quand quelqu'un voit une tour sur une maquette à la place de son pavillon, on a beau lui dire que c'est un concept et qu'elle ne se fera peut-être pas, ou pas avant trente ans, il a peur pour sa maison. »*

M. François Loncle, ministre de la ville, et M. Michel Delbarre, ministre de la fonction publique, ont également participé aux travaux, nourris des exemples commentés de Glasgow (Ecosse), Hambourg (Allemagne), Urbino (Italie), Nîmes, Dunkerque et Strasbourg.

JACQUES FORTIER

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Patrimoine.** – Nouvelles demandes, nouveaux métiers liés à la mise en valeur du patrimoine ; répartition des compétences entre l'Etat, les collectivités locales et le secteur privé dans ce domaine : tels sont quelques-uns des thèmes inscrits au programme du colloque « Les territoires du patrimoine ; culture, tourisme : un enjeu pour le développement ». Cette rencontre a lieu à Rouen, jeudi 15 et vendredi 16 octobre, à l'initiative du conseil régional de Haute-Normandie.

▶ **Renseignements au (16) 43-28-85-08.**

□ **Arc alpin.** – L'Association européenne des élus de montagne (AEEM), que préside M. Augustin Bonrepaux (PS), maire d'Orlu et député de l'Ariège, organise une réunion avec ses collègues de l'arc alpin, les jeudi 15 et vendredi 16 octobre, à Chamonix (Haute-Savoie). Ces élus engageront une réflexion sur l'avenir et la protection des Alpes.

▶ **Renseignements au (16-33) 88-24-00-36 ou au (16-1) 42-93-29-30.**

□ **Education et banlieues.** – L'Association des maires, villes et des banlieues de France (AMVBF), que préside M. Jacques Floch, maire (PS) de Rezé (Loire-Atlantique), organise un colloque intitulé « A l'école des villes de banlieue : actions et politiques municipales d'éducation », mercredi 21 octobre à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine). L'AMVBF présentera à cette occasion une enquête sur les actions éducatives menées dans soixante-douze villes de banlieue.

▶ **Renseignements au (16-1) 42-61-44-47.**

CONTACTS

□ **Avocats-conseils.** – L'Association française des avocats-conseils auprès des collectivités (AFAC) devait voir le jour début octobre. Présidée par Me Jean-Louis Le Nué, bâtonnier du barreau de Châlons-sur-Marne (Marne), elle regroupe des avocats spécialistes du droit public ayant une activité de conseil auprès des collectivités territoriales.

L'ordre des avocats de Châlons-sur-Marne avait, l'an dernier, organisé un colloque intitulé « Les collectivités locales entre le droit public et le droit privé », dont les actes viennent de paraître (disponible à l'agence Couleurs et Stratégie, 39, rue Gazan, 75014 Paris). Il devrait organiser un nouveau séminaire, intitulé « Les marchés publics, concessions et contrats intermédiaires face au droit communautaire », mardi 24 novembre, à Châlons-sur-Marne.

▶ **AFAC, maison des avocats, palais de justice, 51036 Châlons-sur-Marne. Tél. : (16) 26-68-08-08.**

□ **Prix du logo 92.** – Le premier prix du logo a été décerné, cette année, à la ville de Poitiers (Vienne). Le deuxième récompense la ville d'Angoulême (Charente), le troisième, Athis-Mons (Essonne). Ces prix ont été remis par un jury composé de professionnels de la communication et de fonctionnaires territoriaux, au cours du dernier congrès du Syndicat national des secrétaires généraux et directeurs généraux de collectivités territoriales.

FORMATION

□ **Université Paris-XII.** – La faculté de sciences économiques et de gestion de l'université Paris-XII Val-de-Marne propose une formation au « management économique et social du développement local », en partenariat avec Uniformation, un fond d'assurance-formation du secteur de l'économie sociale. Ce cycle de formation, de 400 heures réparties sur deux années, s'adresse à des cadres en situation, exerçant des fonctions de responsabilité dans les collectivités, les organismes d'Etat, les SEM ou les associations.

▶ **Renseignements : faculté de sciences économiques et de gestion, 58, avenue Didier, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire. Tél. : (16-1) 49-76-80-00.**

NOMINATIONS

□ ***Un nouveau président pour les technopoles.*** – M. Pierre-Yves Tesse a été élu président de l'Association française des technopoles, en remplacement de M. Jean-Yves Deleaune, qui a choisi de fonder une société de capital-risque. L'Association française des technopoles compte quarante et une entités.

[Né le 18 novembre 1942 à Lille, M. Pierre-Yves Tesse est diplômé en sciences économiques. En 1973, il quitte la DATAR où il travaillait pour l'Organisation d'études de l'ère métropolitaine Lyon-Saint-Etienne-Grenoble, pour la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon et s'occupe de la prospection à l'Association pour le développement de la région lyonnaise (ADERLY). M. Tesse exerce la fonction de secrétaire général de l'Institut d'études des villes internationales, association présidée par des universitaires québécois.]

Contre-feu

Les élus corses veulent s'attaquer à la « pseudo-loi du silence » pour lutter contre les incendiaires

BASTIA

de notre correspondant

APRÈS les cent cinquante mises à feu volontaires dans l'île qui ont ravagé plus de 15 000 hectares de forêts, de cultures agricoles et de gros maquis au début du mois de septembre, les élus locaux et les représentants des pouvoirs publics ont décidé de s'attaquer aux causes des incendies et de leur développement.

A l'initiative d'élus locaux de la région centre de la Corse, un *« collectif de lutte contre les incendiaires »* avait été constitué (*le Monde* du 8 septembre). Quelques jours plus tard, à Bastia, le préfet de Haute-Corse, M. Jean-Marc Rebière, reprenait l'initiative et lançait la première phase d'une concertation entre les services de l'Etat et les représentants de l'Association des maires de la Haute-Corse. Objectif premier : s'attaquer à la *« pseudo-loi du silence »* qui couvre les agissements des incendiaires, dont la rumeur publique dit qu'ils sont des bergers en mal de pâturages, des chasseurs soucieux de regrouper le gibier sur des terrains d'accès facile, ou des particuliers en butte à des querelles de voisinage.

Favoriser la protection du milieu rural

Une *« cellule technique »* associant les services de l'Etat et les élus locaux du département sera mise en place dans le but de *« collecter l'ensemble des informations sur les origines des feux »*. Les conclusions de ses travaux seront systématiquement transmises au parquet. Cette cellule pourrait donc venir en aide aux enquêteurs, qui, jusqu'à présent, faute de preuves et de témoignages, sont contraints d'abandonner leurs investigations sur les origines des mises à feu criminelles.

En dix ans, seulement dix-huit suspects ont été interpellés aux abords des incendies. Quinze d'entre eux ont été libérés au terme de leur garde à vue et trois ont été écroués dans l'attente d'un jugement de première instance.

Autre source possible de développement des incendies : les chasseurs. D'ores et déjà, les 8 000 hectares du désert des Agriates, au nord-ouest de la Corse, zone favorite des chasseurs et récemment incendiée, ont été interdits à la chasse pendant dix jours. La dissuasion devrait se révéler positive, comme celle dirigée vers les éleveurs de brebis, chèvres ou vaches, suspectés de favoriser le développement d'incendies dans des sites qui, après les premières pluies d'automne, deviennent des zones de pâturage faciles et gratuites.

Pour lutter contre cette pratique, il a été décidé de confier aux services de l'Etat et du parquet le contrôle de l'application des interdictions de pacage délibérées pour une durée de cinq ans par les conseils municipaux des communes sinistrées par des incendies. Enfin, à plus long terme, une concertation élargie *« à la collectivité corse et au département »* sera mise en œuvre afin d'évaluer l'effet des aides européennes dans les zones rurales, tout en recherchant de nouvelles interventions de Bruxelles pour inciter à l'entretien et à la protection du milieu rural. Le principe étant de convertir directement certaines aides financières jusqu'alors accordées aux agriculteurs-éleveurs en travaux de mise en valeur pastorale. De plus, il a été convenu de dresser un inventaire des décharges publiques contrôlées ou sauvages présentant des risques en matière d'incendie.

La concertation entre les services de l'Etat et les élus de la Haute-Corse a également permis d'évoquer le problème des incendies et de la spéculation immobilière. Il a été décidé de l'inscription dans les plans d'occupation des sols (POS) des zones sensibles en matière d'incendie et des règles particulières à définir concernant ces zones identifiées. Les pouvoirs publics sont aussi convenus du développement d'actions de sensibilisation des jeunes en milieu scolaire, avec le concours des sapeurs-pompiers pendant l'intersaison... Autant de mesures dont on ne pourra juger l'efficacité qu'au cours de l'été 1993...

MICHEL CODACCIONI

DÉBAT

Comité des régions ou « comité Théodule » ?

par Jean-Marc Ohnet

L'INSTAURATION d'un comité des régions par le traité de Maastricht (1), marginale par rapport aux autres dispositions, a fait l'objet d'âpres discussions entre les négociateurs. Si les Etats fédéraux ou fortement régionalisés (en particulier l'Allemagne et la Belgique) ont finalement emporté la décision, beaucoup, semble-t-il, n'étaient guère favorables à la création d'une assemblée qui, bien que consultative, serait de nature à renforcer le « lobby régionaliste » au sein de la Communauté européenne.

Le souci des gouvernements de préserver la plénitude de leurs prérogatives au plan communautaire, mais aussi la forte disparité des systèmes territoriaux en Europe, expliquent cette prudence et les verrous institutionnels prévus. Ceux-ci sont tellement nombreux que beaucoup s'interrogent sur l'avenir de cette instance et sur sa capacité à être autre chose qu'un « comité Théodule ».

Calqué sur le Conseil économique et social, « modèle » qui peut laisser perplexe, le comité des régions subira une étroite tutelle des Etats. C'est à eux qu'il appartiendra de désigner les représentants dans chaque pays. Le Conseil européen devra, de son côté, statuer à l'unanimité, tant pour approuver cette composition que le futur règlement intérieur du comité. Enfin, celui-ci sera exclusivement rattaché au Conseil et à la Commission auprès desquels il déposera ses avis.

Quelle représentation ?

Si les « verrous » nationaux et communautaires sont solides, plaçant le comité sous haute surveillance, son champ de compétences comme ses marges d'adaptation sont virtuellement très larges. Son domaine de compétences touchera non seulement à toutes celles prévues par le traité, plus celles que le traité de Rome évoquait au sujet des régions. Sa création constitue, en soi, un succès pour les fédéralistes européens héritiers des « pères fondateurs », qui considèrent notamment que les garde-fous législatifs se révéleront inefficaces, et qu'au-delà de la lettre du traité le Comité devrait s'affirmer comme le lieu d'expression politique des pouvoirs régionaux en Europe.

Ce pari d'une « dynamique institutionnelle » se heurte toutefois à deux risques majeurs. Le premier est celui d'une dérive bureaucratique du comité qui, maître seulement pour partie de son ordre du jour, pourrait se trouver rapidement enseveli sous une avalanche de demandes d'avis de pure forme. Le second risque concerne la composition du comité des régions. Si celui-ci est composé d'élus de collectivités territoriales importantes, c'est-à-dire de personnalités politiques de premier plan, on peut supposer qu'il disposera d'une autorité réelle, et donc d'une capacité d'influence dans les instances décisionnaires européennes, qui irait dans le sens de son autonomisation progressive.

Inversement, si cette composition s'avérait très hétérogène, c'est évidemment le scénario de l'enlisement qui serait le plus probable, car on voit mal des présidents de Lander allemands ou de communautés autonomes espagnoles siéger longtemps aux côtés de fonctionnaires britanniques ou irlandais. Ce cas de figure n'est pas à exclure, d'autant que rien n'interdit aux Etats, dans le traité, de désigner des fonctionnaires, et que les titulaires disposeront de suppléants. Toutefois, l'Allemagne fédérale et la Belgique ayant déjà fait savoir qu'elles désigneraient des élus (présidents de Lander et de régions), on peut supposer qu'un effet d'entraînement jouera.

Cette question de la qualité de la représentation des différents pays est à bien des égards stratégique, puisqu'elle déterminera en partie l'avenir du comité. Mais elle pose également la question plus complexe de l'ouverture de cette représentation aux échelons infrarégionaux, et de l'importance de celle-ci. Aux termes du traité, en effet, le comité des régions a aussi vocation à représenter les niveaux de collectivités autres que les régions. Cette disposition semble aller de soi dès lors que de nombreux pays de la Communauté (et c'est notamment le cas de la France) n'ont pas de véritable tradition régionale et sont dotés de structures intermédiaires comme les départements. Mais elle n'en rend pas moins difficile la recherche d'une certaine cohérence dans la composition du comité, qui ne peut qu'être partiellement hétérogène.

Eu égard au rôle majeur qu'elle joue dans le processus de construction européenne, le choix de la France, en la matière, déterminera sans doute largement les décisions qui seront prises dans d'autres pays. Or, s'il paraît difficile d'attribuer aux régions françaises la totalité des vingt-quatre sièges à pourvoir, l'idée trop évidente selon laquelle communes, départements et régions pourraient disposer chacun de huit sièges ne paraît pas non plus entièrement satisfaisante. Outre que la France donnerait ainsi l'impression de s'opposer radicalement à la dynamique régionale de la Communauté, et de se satisfaire des inconvénients de son système territorial (dont les archaïsmes et les lourdeurs sont connus), on voit mal en effet en quoi ce mode de répartition permettrait une juste représentation des territoires. Si le maire de Nantes, par exemple, est appelé à siéger au comité des régions, peut-on considérer qu'il représentera mieux Saint-Nazaire ou Saint-Brévin, le département de la Loire-Atlantique ou celui de la Sarthe, que ne le ferait le président du conseil régional ? Par position – et, en quelque sorte, par vocation, – celui-ci ne serait-il pas mieux à même de représenter l'ensemble des territoires de la région ?

L'ensemble de ces considérations devrait sans doute conduire l'Etat, tout en prenant en compte la réalité actuelle de l'organisation locale, à intégrer pleinement la vocation régionale du comité. Du moins peut-on l'espérer, car les collectivités territoriales françaises n'auraient rien à gagner à une représentation trop partagée et de moindre niveau au sein du comité des régions. On sait déjà que les Lander allemands et les régions belges ont imposé à leurs gouvernements respectifs un système de co-décision au sein des instances communautaires, qui conduira les ministres-présidents de ces régions, représentant l'ensemble des collectivités locales infrarégionales, à siéger au conseil des ministres chaque fois que des compétences régionales seront en cause.

Une révolution institutionnelle

Cet accès direct pour des régions à l'exercice du pouvoir législatif de la Communauté constitue, en soi, une véritable révolution institutionnelle : l'instauration d'une formule qu'on serait tenté de qualifier de « fédéralisme intégral » – et qui tendrait à démontrer que l'Europe du « local » risque bien, elle, d'être « à deux vitesses » ! Pour ces deux pays, en effet, il est clair que la question de savoir si le comité des régions s'affirmera oui non comme l'un des terrains privilégiés d'influence des instances régionales en Europe est devenue un enjeu secondaire.

A contrario, celui-ci n'en apparaît que plus important pour les autres collectivités locales européennes, et notamment françaises. Sauf à considérer que les échelons locaux n'ont pas de vocation européenne – ce que semblent contredire toutes les tendances actuelles, – il est donc temps de définir clairement le type et le degré de « fédéralisme » européen qu'implique le traité de Maastricht. Mais il est temps, aussi, de réfléchir, en France, aux conditions, aux modalités et aux implications de l'affirmation d'un véritable pouvoir régional. Faute de quoi, il est à craindre que « l'Europe des citoyens » reste un vain mot.

(1) Article 198-A, 198-B et 198-C du traité.

▶ **Jean-Marc Ohnet est délégué général de l'Institut de la décentralisation et rédacteur en chef de *Pouvoirs locaux*.**

e ville à recon

HEURES LOCALES

Une ville à reconstruire aux portes de Paris

Les élus veulent transformer la Plaine-Saint-Denis en une cité idéale qui allie logements et activités économiques

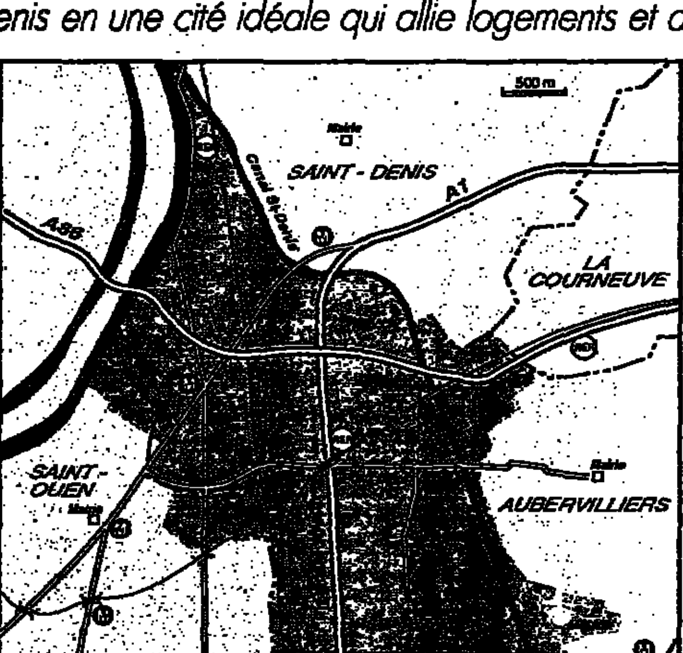
CE quartier de 670 hectares, quatre fois plus étendu que le centre d'affaires construit en vingt ans à la Défense, mélange aujourd'hui zones industrielles, entrepôts, petits ateliers, habitations en îlots percés de rares rues étroites. En lisière du périphérique, il est situé au nord de Paris, entre les portes de Clignancourt et de La Villette, dans le triangle formé par la Seine et le canal Saint-Denis. Un territoire marqué par un siècle et demi d'industrialisation qui a laissé de nombreuses friches et un habitat souvent insalubre. Une terre *déchirée par de* lourdes infrastructures : les voies ferrées en provenance de la gare du Nord, la véritable saignée de l'autoroute A 1 qui la traverse par *son axe majeur*, l'avenue du Président-Wilson, et enfin la rocade A 86.

La Plaine-Saint-Denis s'étend sur trois communes du département de Seine-Saint-Denis. Quelques rues sur Saint-Ouen ; les quartiers du Cornillon, du Marcreux, du Mauvin, de la Plaine-Centre et une partie du Landy sur Aubervilliers ; le reste, soit 450 hectares, sur Saint-Denis. Depuis sept ans, ces trois villes se sont associées pour prendre en charge l'avenir de ce territoire. Elles ont créé, en octobre 1985, avec le conseil général, le syndicat mixte de la Plaine-Renaissance, une structure où MM. Patrick Braouzec et Jack Ralite (communistes refondateurs), les maires de Saint-Denis et d'Aubervilliers, ont une place prépondérante.

Malgré le maintien de quelques entreprises traditionnelles et l'arrivée, ces dernières années, de nouvelles activités (studios de télévision, centres de recherche, sièges de sociétés), les emplois y sont dix fois moins nombreux que dans un seul arrondissement de la capitale. Le paysage urbain dévasté, les difficultés de transport sur des voies inadaptées ainsi que le manque de coopération des municipalités ont découragé, ces dernières années, plus d'un investisseur [illegible]

Les maires de Saint-Denis et d'Aubervilliers ont décidé de tourner la page sur cette période de *« glaciation »*. Pour mettre en œuvre le projet défini au fil des études, approuvé régulièrement au cours d'assises rassemblant la population et inscrit dans la charte intercommunale adoptée en 1990, ils se sont associés, en avril 1991, dans la SEM Plaine Développement, avec la chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis, des banques publiques, la Caisse des dépôts et consignations. L'Etat lui-même s'est engagé dans l'opération pour une part modeste, mais symbolique.

Un projet urbain, synthèse des travaux de cinq équipes d'architectes et de paysagistes, coordonnées par M. Pierre Riboulet, a été présenté en mai dernier. Il dessine les grandes lignes de ce que pourrait être la Plaine dans un quart de siècle. La Seine, le canal Saint-Denis, l'avenue du Président-Wilson, le réseau ferroviaire seraient utilisés comme des *« horizons paysages »*. Les grandes infrastructures, comme l'A 1, l'A 86, le boulevard périphérique serviraient d'appui à d'importants aménagements. Des rues transversales devraient être percées pour relier l'est à l'ouest de la Plaine. Plantations et espaces verts redonneraient à l'ensemble un attrait complètement absent aujourd'hui.



Equilibrer l'habitat et l'emploi

Doubler le nombre des emplois, limiter à 17 000 le nombre des *logements disponibles, dont 5 000* réhabilités sur les 7 500 existants : c'est le pari des élus. Ils veulent obtenir un équilibre entre l'habitat et l'emploi. Pour eux, ce futur pôle de l'Ile-de-France ne doit devenir ni un nouveau quartier d'affaires ni une ville nouvelle. Ils s'organisent pour maintenir des activités productives afin d'éviter le tout-tertiaire. *« C'est vrai que nous dérangeons en refusant de laisser faire le secteur privé ou de passer sous la coupe d'un établissement public. On était autrefois les communs de l'Etat, on ne veut pas en devenir les commodités »*, constate, avec son langage imagé, M. Jack Ralite, l'ancien ministre, qui préside depuis huit ans aux destinées d'Aubervilliers, et qui se veut l'artisan du *« commun-isthme »*.

Pour lui, comme pour M. Braouzec, la solidarité entre les deux communes est une force par laquelle sont obligés de passer les aménageurs : *« L'intercommunalité existe chez nous sans qu'on ait dû l'imposer dans un cadre réglementaire »*, explique M. Braouzec. *« On ne peut exister que si l'on coopère. Il nous faudra un jour étudier une fiscalité commune entre nos deux villes, mêmes si les habitants de Saint-Denis et d'Aubervilliers veulent garder leur identité propre »*, poursuit M. Ralite.

Le partenariat avec des banques et la Caisse des dépôts répond, selon les élus, aux interrogations sur le réalisme de leur projet. M. Ralite rappelle cependant qu'il attend du Crédit foncier et des autres banques un engagement financier plus important. Plus encore, M. Ralite insiste sur la nécessité d'une *« régulation foncière »* pour la réussite de l'opération d'aménagement : *« Un bien immobilier acquis à Aubervilliers en 1988 a vu son prix multiplié par dix, trois ans et demi plus tard. Il faut contrôler les transactions réalisées par l'intermédiaire des SCI (sociétés civiles immobilières). La taxe sur les bureaux, les plus-values foncières doivent être utilisées sur place. Enfin, les surfaces aménageables doivent servir à égalité aux espaces publics, au logement social et au marché privé. »*

Ces maires ont besoin de l'engagement de l'Etat pour réaliser leur programme. Malgré une rencontre, le 30 juillet dernier, avec M. Pierre Bérégovoy, les questions en suspens sont à ce jour encore nombreuses. La participation financière de l'Etat dans la SEM Plaine Développement ne s'est pas encore réalisée à hauteur des 400 000 F prévus. Aucune décision formelle n'a été annoncée, ni pour la couverture de l'autoroute A 1, selon les souhaits des collectivités, ni pour le prolongement de la ligne nº 12 de métro.

Une « opération d'intérêt national » ?

M. Claude Bozon, chargé de mission par le préfet d'Ile-de-France pour harmoniser les projets de restructuration autour du *« site stratégique de la Plaine-Saint-Denis »*, affirme cependant que plusieurs décisions figureront dans le futur schéma directeur : *« Nous sommes prêts à moderniser la gare RER Plaine-Voyageurs. Nous proposerons la création d'une nouvelle desserte nord-sud, en site propre, ainsi que le prolongement de la ligne 12 jusqu'à Aubervilliers. L'engagement de l'Etat dans le réaménagement de la Plaine-Saint-Denis sera concrétisé à travers les prochains contrats de plan Etat-région et en particulier dans celui de 1994 »*. M. Bozon confirme la délocalisation des ministères du Plan, de l'aménagement du territoire, de la délégation interministérielle à la ville ainsi que de la DATAR dans une *« cité gouvernementale et administrative »*.

La nouvelle est attendue par les élus, qui gardent une très mauvaise impression du passage – quand ils ont pu le rencontrer – de M. Pierre Mayet, l'expert désigné par le gouvernement pour étudier les délocalisations décidées en novembre 1991. Dans son rapport, ce haut fonctionnaire conclut en fait à l'impossibilité d'un *« transfert rapide des ministères concernés »*. Il préconise une opération *« notablement plus importante que celle déjà décidée »* : au moins 100 000 m² au lieu des 20 000 m² initialement prévus. Mais derrière l'intention de *« concentrer un rôle déterminant de valorisation et d'aménagement de la Plaine-Saint-Denis en lui apportant sens et valeur, mais aussi meilleure garantie de bonne fin »*, M. Mayet envisage une *« opération d'intérêt national »*, et donc une participation majoritaire de l'Etat dans l'opération, qui inquiète les élus.

L'engagement des pouvoirs publics devrait cependant impulser au projet la dynamique qui semble lui manquer aujourd'hui. Même si 130 entreprises se sont implantées sur Saint-Denis ces dix-huit derniers mois, en créant 4 600 emplois. EDF vient de décider de transférer à Pleyel sa direction de la production et des transports : *90 000 m², 2 500 emplois*. Le Conservatoire national des arts et métiers y implantera prochainement sur 7 000 m² ses réserves visitables, avant d'y installer un centre de 16 000 m² pour l'enseignement et la recherche. La SEM Plaine Développement a déjà montré son efficacité dans la maîtrise foncière en évitant le départ d'un certain nombre d'entreprises.

« Mais il faudra déjà entre 5 et 10 milliards de francs pour les équipements et les infrastructures », rappelle M. Jacques Grossard, le directeur de la SEM. *« Et dans vingt ans la Plaine ne sera pas complètement différente de ce qu'elle est aujourd'hui. »* Beaucoup de temps sera nécessaire en effet pour convaincre l'exécutif régional, en particulier, que la voie *choisie par les élus permettra* de mener à bien ce qui va être un des grands chantiers de l'Ile-de-France au cours du prochain quart de siècle.

CHRISTOPHE DE CHENAY

La vitrine des Magasins généraux

La rénovation de La Plaine-Saint-Denis débutera probablement dans les Magasins généraux. Cette zone d'entrepôts ordinaires ou frigorifiques, de locaux sous douane, de manutention ou de distribution s'étend sur 60 hectares, c'est-à-dire sur le dixième de la surface totale de La Plaine, aux portes mêmes de la capitale, puisqu'une partie se trouve sur la ville de Paris, entre les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers. L'ensemble a été racheté pour la somme de 3,2 milliards de *francs, en mai 1990 par la* Société Magnant, détenue par un groupe d'investisseurs dont le promoteur immobilier Jean-Claude Aaron fait partie.

Un « site stratégique »

Même si la crise de l'immobilier conduit ces financiers à une attitude attentiste. Ceux-ci affirment, dès le départ, leur volonté d'inscrire leur projet dans une véritable cohérence avec celui des élus de Seine-Saint-Denis. *« Nous voulons réaliser un plan d'urbanisme qui satisfasse tout le monde*, affirme M. Aaron, *il nous faut cependant une densité raisonnable de bureaux et de logements. Nous aimerions aussi réaliser là un quartier qui vive, de jour comme de nuit, et qui ne soit pas uniquement une cité d'affaires. »*

Les responsables de la société Magnant disent rencontrer tous les deux mois les élus de La Plaine-Saint-Denis pour confronter l'avancement de leurs projets respectifs. *« Nous avons en face de nous des personnes sensées et sincères. Pas question d'aller contre l'intérêt général »*, dit M. Aaron. Les retards dus au contexte économique actuel et à l'attente du prochain schéma directeur d'Ile-de-France laissent les investisseurs continuer à toucher les loyers des entrepôts. Ils accueillent aussi les sociétés attirées par des tarifs de location moins élevés qu'ailleurs.

Dès juillet 1990, la société Magnant a demandé à la mission grands projets urbains du groupe SCET, filiale de la Caisse des dépôts et consignation, de participer à la définition du plan d'aménagement de ce *« site stratégique »* dans le projet urbain de La Plaine-Saint-Denis. Une partie des Magasins généraux constitue en effet l'entrée sud de la ville d'Aubervilliers, et la vitrine de La Plaine, au bord du boulevard périphérique, la plus importante voie de circulation d'Ile-de-France. MM. Jean-Louis Subileau, directeur général de la SCET, et Gérard Charlet, responsable de la mission *grands projets*, ont établi un projet qui prend en compte les grandes lignes du quartier : la proximité avec le parc de La Villette, le réseau de canaux, la grande darse, les voies et les îlots. *« On veut s'appuyer sur l'existant, non seulement pour des raisons de coût, mais aussi pour que l'aménagement urbain ne provoque pas une rupture complète avec la cité actuelle »*, explique M. Subileau. Une préoccupation qui rejoint complètement celle des maires de Saint-Denis et d'Aubervilliers qui ne veulent pas que la rénovation de la Plaine-Saint-Denis chasse ses habitants.

C. de C.

Militaires en blue-jeans

Suite de la page 11

Ordonnancement des chantiers, planning d'emploi du personnel, vérification des devis, relance des clients et contentieux, constituent les principales missions du jeune homme. Un poste de responsabilités, puisque la gestion d'une entreprise d'insertion est une affaire délicate. Outre ses deux permanents, ACTION fait travailler d'anciens chômeurs de longue durée, pour qui l'association représente le dernier espoir.

« On m'a souvent mis des bâtons dans les roues. C'est pourquoi je veux venir en aide à ceux qui sont dans le besoin, témoigne Rachid, titulaire d'un BTS comptabilité et gestion des entreprises, en précisant : *j'aurais pu être exempté et jouer les soutiens de famille, mais j'ai préféré faire mon service en banlieue. Ici je sers réellement à quelque chose. »*

Un sentiment que partagent ces militaires nouvelle formule qui, comme Rachid, ont tombé le treillis sitôt les trois semaines de classe terminées, pour aller *« servir »*, neuf mois durant, dans treize départements des régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées et Lorraine. Actuellement au nombre de 200, ils devraient être 400 sur le terrain au mois de novembre.

Proposée par M. Michel Delebarre, l'idée de permettre aux appelés d'effectuer leur service dans les quartiers difficiles avait été concrétisée dès septembre 1991 par la signature d'un protocole entre le ministre de la ville et ses homologues de la défense et de l'intérieur. L'accord prévoyait que, fin 1992, 400 jeunes volontaires du contingent seraient mis à disposition du « développement social urbain ». Ephémère ministre de la ville, M. Bernard Tapie reprend la formule à son compte et annonce, le 20 mai, en conseil des ministres, que le nombre des appelés effectuant leur service dans les villes sera porté à 4 000 avant la fin 1993. Avec une nouveauté : les jeunes pourront aller dans les établissements scolaires. C'est finalement M. François Loncle, nommé secrétaire d'Etat à la ville, qui signera le nouveau protocole d'accord, le 16 juillet (*le Monde* du 18 juillet). Ce document prévoit que, avant la fin de 1993, 1 000 appelés volontaires rejoindront des « opérateurs de terrain » (dans des collectivités locales, des associations ou des entreprises d'insertion) pour remplir des tâches d'animation, d'administration, de gestion, d'aide sociale. Environ un millier d'autres doivent rejoindre des commissariats pour participer à la prévention de la délinquance. Enfin, 2 000 devraient se retrouver dans les collèges et les lycées techniques des zones d'éducation prioritaires (ZEP), pour participer à des missions de surveillance et d'aide pédagogique.

Sélectionner des jeunes motivés

De plus, 200 jeunes du contingent font actuellement leur service dans des agences de l'ANPE, conformément à un autre accord signé le 11 juin, intitulé « plan 900 000 chômeurs de longue durée ». *« Des appelés qui n'ont pas pour mission de faire passer les entretiens aux chômeurs*, précisent les responsables de l'ANPE, *mais de venir en aide aux agents pour toute la partie administrative du travail. »*

A la rentrée, les volontaires du contingent n'ont fait qu'une timide apparition sous les préaux des écoles. Mais la délégation interministérielle à la ville (DIV) assure qu'ils seront 500 en poste dès le mois de novembre. *« Il faut plusieurs mois pour installer un dispositif de ce genre, ne serait-ce que pour faire passer l'information chez les jeunes »*, reconnaît M. Stanislas Dendiével, un appelé arrivé en janvier à la DIV pour gérer le dispositif.

Sélectionner les jeunes dont le parcours correspond aux besoins exprimés par les sous-préfets chargés de la ville n'est pas aisé. *« Nous recherchons des candidats motivés, ayant éventuellement une expérience dans une association, et non des gens bardés de diplômes »*, assure M. Stanislas Dendiével. Même si 45 % des soldats affectés dans les banlieues ont un niveau bac+4.

L'intérêt de la formule est son faible coût pour le budget de l'Etat. La solde de 500 francs versée chaque mois aux appelés doit, en principe, être remboursée par le ministère de la ville au ministère de la défense. L'organisme (collectivité locale, rectorat...) qui emploie le jeune volontaire s'engage à prendre en charge le gîte et le couvert, ainsi que les frais de déplacement quotidiens.

La politique de la ville peut tirer profit de cet apport de sang neuf dans les banlieues. Des jeunes viennent en aide à d'autres jeunes en difficulté, un peu comme des « grands frères ». L'idée soulève l'enthousiasme des volontaires du contingent. *« Je ne souhaitais pas prendre les armes et songeais à me faire réformer, j'y gagne sur tous les plans. Je ne perds pas mon temps car j'aide les autres »*, assure Christian Debraisne, chargé d'animer le journal du quartier de l'Orme de Mazières à Draveil (Essonne). Il a réussi à emmener huit adolescents à l'Exposition universelle de Séville cet été. *« Cette expérience, c'est comme un bol d'oxygène »*, renchérit Yann Ducatel, ingénieur designer dans le civil. Avec lui, les jeunes ont aménagé un terrain de cross aux Ulis, où ils ont déjà organisé une compétition de moto-cross inter-villes.

Pour les appelés, ces expériences sont l'occasion de faire leurs preuves en situation. Stanislas Dendiével, urbaniste de formation, est le premier à le reconnaître : *« Cette mission à la DIV, c'est un coup de pouce. Elle m'a donné une approche fine de la politique de la ville. »* Il y en a même qui trouvent du travail, comme Rachid Misraoui, embauché comme chargé de mission administratif et commercial à ACTION, l'entreprise roubaisienne où il achève son service national.

PHILIPPE BAVEREL

REPÈRES

BOURGOGNE

Dijon sur les traces d'Henri Vincenot

NÉ et mort à Dijon, l'écrivain régionaliste Henri Vincenot, rendu célèbre par les émissions de Bernard Pivot, laissera-t-il à la postérité une autre image de lui que celle du conteur érudit de l'histoire du chemin de fer qui émaille ses récits de la campagne bourguignonne ? A l'occasion de la fête « La fureur de lire », samedi 17 et dimanche 18 octobre, doivent se tenir à Dijon les premières rencontres Henri Vincenot. Elles proposeront une journée de réunions suivie d'un circuit au pays de Vincenot.

Un aspect moins authochtone et plus ésotérique des livres du Bourguignon à moustaches doit aussi être évoqué. M. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre de la culture, présentera un « Vincenot, romancier orientaliste » à propos d'un roman inspiré par le Maroc. Homme de théâtre, Henri Vincenot écrivait la musique, dessinait les costumes et les décors de ses pièces à caractère religieux. Egalement illustrateur et sculpteur, il prêtait vie à des personnages inspirés de la Bible, tous comme les héros du *Pape des escargots*, le roman qui lui a valu les faveurs du public en 1972.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Font-Romeu renégocie sa dette

COMMUNE de 3 136 habitants, Font-Romeu est connue pour ses pistes de ski et son centre de préparation sportive. Mais la station des Pyrénées-Orientales vit actuellement une situation financière difficile. Le budget de 150 millions de francs présente en effet un déséquilibre de 16 millions de francs. Le budget de fonctionnement a été rééquilibré, mais en ce qui concerne les investissements il existe toujours un déficit de 8 millions. Les travaux engagé par la municipalité avant 1989 pour moderniser les équipements de la station continuent à peser sur la commune.

En 1990, obligation a été faite à la nouvelle équipe municipale de *rembourser les prêts contractés. Les* impôts ont dû être majorés l'an passé de 30 %. Pour l'année à venir, le conseil municipal avait pris des mesures qui apparamment n'ont pas été jugées suffisantes par le préfet et la chambre régionale des comptes, qui ont arrêté d'office le budget de la ville. La municipalité de Font-Romeu est en pourparlers avec les banques, le Crédit agricole et la Caisse des dépôts et consignations pour renégocier la dette.

Des arbres à la place du béton à Palavas

LA commune de Palavas-les-Flots, station balnéaire de l'Hérault, a décidé de renoncer à un projet immobilier autour de l'étang du Levant. Depuis trois ans, la municipalité envisageait de créer une zone d'aménagement concerté (ZAC) sur cet espace encore vierge tout proche de la mer. Un endroit où devaient prendre place 1 500 logements.

C'était sans compter sur la mobilisation d'une partie importante des 4 000 habitants et résidents de la station, inquiets du sort réservé à ces espaces naturels, ni sur le retrait du groupe financier Lyonnaise des eaux-Dumez. Le maire, M. Christian Jeanjean, a donc choisi de revenir en arrière, proposant désormais création d'une « ZAC verte ». La zone qui devait être construite doit être remplacée par 20 000 arbres. Un parcours santé permettra de faire le tour de l'étang, en attendant peut-être la construction d'une soixantaine de logements sociaux et de quelques villas réservés aux habitants de Palavas.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants : Francis Gouge (Créteil), Chris Maiziat (Dijon), Ginette de Matha (Bordeaux), André Moisse (Vesoul), Jacques Monin (Montpellier) et Yves de Rochcongar (Nantes).

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Une nuit de rêve : 19 h. 1 pour la route ; Scènes d'amour : 20 h 30. L'amour est aveugle : 22 h.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Voix lointaines : 20 h 30, dim. 15 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Eté 86 chez les Pujols : 20 h 30, dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.
ATALANTE (46-06-11-90). Moulin rouge et noir : 17 h et 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h, dim. 15 h 30.
BASTILLE (43-57-42-14). Les Aventures de Paco Goliard : 19 h 30, dim. 15 h 30. Welmarland : 21 h, dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). En Joel : 19 h. Portrait de groupe avec dames : 20 h 30.Dim. Les Champêtres de joie : *20h30.*
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Sous un réverbère il n'y a plus d'étoiles : 21 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Qui vous savez : 22 h.
CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Delva : 20 h 30, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Grand-peur et misère du IIIe Reich : 20 h 30, dim. 16 h. Salle II. Les Petits Marteaux : 21 h, dim. 16 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE D'ANIMATION PARIS-MERCUR (43-79-25-54). Y a-t-il une vie après le mariage? : 21 h.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-36-15-64). Mais ou est donc passé cet Oleg Alifanov? : 20 h 30, dim. 15 h.
CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Eugène Onéguine : 19 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (47-97-77-62). Lecture de Roi moi : 18 h 30. Mademoiselle Julie : 20 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Antigone : 20 h 30.Dim. Iphigénie : 14h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : 21 h, dim. 15 h 30.
ELDORADO (42-49-60-27). Marianne mes amours : 14 h. Monsieur Amédée : 18 h et 21 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Yvonne, princesse de Bourgogne : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Il parlait à son balai : 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h, dim. 16 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h.
ESPACE PROCRÉART (47-53-73-61). La Salle nº 6 : 20 h, dim. 15 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). L'Echafaud d'orgueil : 15 h. Salle II. La Macabête : 20 h 30, dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (47-00-67-37). Piment cannibale II : 20 h 30, dim. 17 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : 20 h 45, dim. 15 h.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Liberté, égalité, terminé : 18 h et 20 h 15.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Les Larmes du crimes : *20 h 30*. Violaine, morte de rire : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). *Solo : 17 h et 20 h 30.*
HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Ecole des femmes : 21 h, dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lautrec sur la Butte : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout! : 17 h et 21 h, dim. 15 h.
LA CIGALE (42-33-43-00). Mortadela : 20 h 30, dim. 15 h 30.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lili : 20 h 45.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Le Bösendorfer : 20 h 30.Dim. Hortense a dit Je m'en fous : 15h.
LE TRIANON (45-23-01-92). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : 14 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : 18 h 15. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Les Soirs d'été : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : 16 h et 20 h 30, dim. 15 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Van Gogh : Vincent : 19 h 15. Savage Love : 21 h 15.Dim. Requiem for a Heavyweight (en anglais) : 17h, 20h30.
MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : *20 h 30, dim. 15 h.*
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 15 h et 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Marcel et la Belle Excentrique : 18 h 30 et *21 h 15*, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : 21 h, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Les Enfants du silence : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
UVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45, dim. 15 h.
OPÉRA BASTILLE (44-73-13-00). Les Noces de Figaro : 19 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez! : 20 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 21 h, dim. 15 h.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Les Emigrés : 21 h, dim. 15 h. Salle II. La Peau trop fine : 21 h, dim. 15 h.
PORTE *SAINT-MARTIN* (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30. Exercices de style : 20 h 30. La Troisième Ligne : 22 h, dim. 18 h 30.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : 14 h.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Comédiens du roy : 18 h 30. L'Illusion comique : 21 h, dim. 16 h 30.Dim. Les Amours de Jacques le fataliste : 18h30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
SALLE BRASILIA (48-07-20-17). Dom Juan : 20 h 30, dim. 17 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). James Bean : 20 h 30.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Une et l'Autre : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Vagabondages : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Les Deux Orphelines : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Imitator, le pire contre-attaque : 20 h 30. Célibataire : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30.
THÉATRE DE LA *MAIN-D'OR BELLE*-DE-MAI (48-05-67-89). Arène. Journal d'une femme insomniaque : 20 h, dim. 17 h. Une histoire de l'œil : 22 h. *Belle de Mai. La Belle* Alphyrède : 21 h, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE *(42-08-83-33). Ame Musume ou La femme* qui attire la pluie : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU *(42-23-15-85). Gelsomina : 20 h 30, dim.* 15 h 30. Tropique du Cancer : 22 h, dim. 17 h.Dim. Maupassant : 20h30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Oh, les beaux jours! : 16 h et 21 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Grande salle. Pablo Neruda viene volando (en espagnol) : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Petite salle. L'Enfant bâtard : 18 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Dérives : 19 h. Comme ci, comme ça : 20 h 30. Eh! Y a rien à faire : 22 h.
THÉATRE DE PARIS (48-05-69-69). Chez moi, chez Claude : 18 h 30 et 21 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). La Valse des toréadors : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dracula Show : 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Compagnie des hommes : 20 h 30, dim. 15 h.
TOURTOUR *(48-87-82-48). Hier à venir? :* 20 h 30.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-*FRÈRES* *(42-54-91-00). L'Embarcadère :* 20 h 30, dim. 17 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

ATHIS-MONS (CENTRE CULTUREL) (60-48-46-18). Je t'embrasse pour la vie : 21 h, dim. 15 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Faust : 20 h 30, dim. 16 h.
BOBIGNY *(MAISON DE LA CULTURE)* (48-31-11-45). Légendes de la forêt viennoise : 20 h 30, dim. 15 h 30.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). La Chatte sur un toit brûlant : 20 h 30, dim. 15 h 30.
CERGY-PONTOISE **(THÉATRE DES ARTS)** (30-30-33-33). Abubakari 2 : 20 h 30.
CHELLES (THÉATRE) *(60-08-55-00). La* Mégère apprivoisée : 21 h, dim. 15 h 30.
CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). *L'Onclomar : 20 h 45.*
CORBEIL-ESSONNES (M.J.C. FERNAND-LÉGER) (64-96-27-69). Comédies griffues : *21 h, dim. 17 h.*
COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Agnès de Dieu : 20 h 45, *dim. 15 h 30.*
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Le Funambule : *20 h 30.*
ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Jodelet ou le Maître Valet : 20 h 30.
ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). La Famille écarlate : 21 h.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). La Cerisaie : 20 h 30, dim. 17 h.
JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). Boulimos : 20 h 30, dim. 16 h.
LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). Les Monstres sacrés : 21 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Cappuccetto *rosso* : 20 h 30, dim. 17 h.
MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). Villon la vie : 21 h, dim. 16 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. L'Eglise : 20 h 30, dim. 16 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Autant ouvrir les portes de la mer : 20 h 30.
NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). Farces : 21 h.
ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Trans-Amaranta : 21 h.
RAMBOUILLET (THÉATRE DU NICKELODÉON) (30-41-82-77). Les Amours de Don Perlimplin et Belisa en leur jardin : 21 h.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). *Salle J.-M. Serreau.* La Ralentie ; Chaînes : 20 h 45, dim. 17 h.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). On ne badine pas avec l'amour : 20 h 45, dim. 25 h.
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) *(48-89-99-10)*. Les Femmes savantes : 21 h, dim. 15 h.
SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES-PRÉVERT) *(60-63-28-24)*. Les Choses de ma vie et la vie de mes choses : 21 h 15.
VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). Le Diable : 20 h 30, dim. 15 h.
VERSAILLES (CHATEAU) (42-72-77-72). L'Amour médecin : 17 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 12 OCTOBRE

« Le cimetière du Montparnasse selon l'humeur du conférencier », 10 h 30 et 14 h 45, métro Raspail (V. de Langlade).

« Les salles souterraines nouvellement fouillées des thermes de Cluny, spécialement ouvertes », 11 heures, entrée du Musée de Cluny (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », *11 heures, 14 h 30 et 16 h 30*, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *L'Opéra* et son *musée nouvellement* inauguré », 13 h 15, hall d'entrée (E. *Romann*).

« *Les salons de l'hôtel de Lassay*, résidence du président de l'Assemblée nationale » (carte d'identité, limité *à trente personnes), 13 h 45, sortie* métro Assemblée-Nationale, côté Assemblée (D. Fleuriot).

« *Les templiers et le quartier du* Temple », 14 heures, métro Temple (M.-C. Lasnier).

« *Dernières restaurations au* Marais », 14 h 15, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« Les *Puces* à *Saint-Ouen*, le plus important marché mondial d'antiquités, Conférence déposée », 14 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« L'homme et la matière en Asie : le feu ou l'art des métamorphoses », avec C. Bourzat, 14 h 30, hall du Musée Guimet (Le Cavalier bleu).

« Cités d'artistes du quatorzième », 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau *(Tourisme culturel).*

« Versailles. La statuaire du parc et la mythologie », 14 h 30, cour d'honneur du château, statue de Louis XIV (Office de tourisme).

« Le jardin des Missions étrangères et les hôtels de la rue du Bac », 14 h 30, 128, rue du Bac (S. Rojon-Kern.).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Chinatown du treizième arrondissement », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la cour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Les plus beaux hôtels du Marais aristocratique », 14 h 30, sortie métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« Mallet-Stevens dans le quinzième arrondissement : la caserne des pompiers et la rue Mallet-Stevens », 15 heures, sortie métro Victor-Hugo (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Réflexions sur les enseignements supérieurs en France », par A. Saunier-Seïté (Académie des sciences morales et politiques).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Après les élections en Roumanie : retrouver la mémoire collective », par A. Paléologue (Maison de l'Europe).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Bravo Branco : Vertiges (1985), de Christine *Laurent, 16 h 30 ; Notre Mariage* (1984), de Valeria Sarmiento, 18 h 30 ; Border Line (1991), de Danièle Dubroux, 21 h.

DIMANCHE

Bravo Branco : le Territoire (1981, v.o. s.t.f.), de Raoul Ruiz, 16 h 30 ; les Amants *terribles (1984), de Danièle Dubroux,* 18 h 30 ; Francisca (1981, v.o. s.t.f.), de Manoel de Oliveira, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Salle Jean Grémillon : Rétrospective Mario Camerini : *Chacun son alibi (1960, v.o.* s.t.f.), de Mario Camerini, 17 h ; Salle Jean Epstein : Programme Agnès B. : les Corps *sauvages, v.f.*), de Tony Richardson, 19 h ; Family Life (1971, v.o. s.t.f.), de Kenneth Loach, 21 h.

DIMANCHE

Salle Jean Grémillon : Rétrospective Mario Camerini : Don Camillo et les contestataires *(1972, v.o. s.t.f.), de Mario Camerini,* 16 h 30 ; Salle Jean Epstein : Programme Agnès B. : Quatre Garçons dans le vent *(1964, v.o. s.t.f.), de Richard Lester*, 19 h ; Deux Anglaises en délire (1968, v.o. s.t.f.), de Desmond Davis, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma polonais : Quand les anges tombent (1959, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski ; Meurtre (1957, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski ; le Couteau dans l'eau (1962, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski, 14 h 30 ; le Dibbouk (1938, v.o. traduction simultanée), de Michael Waszynski, 17 h 30 ; l'Homme de fer (1981, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 20 h 30 ; Paysage après la bataille (1970, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Wajda, 14 h 30 ; Histoire d'un péché (1975, v.o. s.t.f.), de Walerian Borowczyk, 17 h 30.

DIMANCHE

La Cinéma polonais : le Saut (v.o. s.t.f.), d'Edward Bernstein ; la Terre de la grande *promesse (1976, v.o. s.t.f.), d'Andrzej* Wajda, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-76-62-00)

SAMEDI

La Rue : Rue de l'oseille : Bande annonce : Dans les rues (1933) de Victor Trivas, Macadam (1946) de Marcel Blistène, 14 h 30 ; Rue des solitaires : Paris passages (1990) de Sylvain Poubelle, le Feu follet (1963) de Louis Malle, 16 h 30 ; Rue des écoliers : Bande annonce : Boulevard (1960) de Julien Duvivier, les Quatre Cents Coups (1959) de François Truffaut, 18 h 30 ; Rue du hasard : le Pont du Nord (1980) de Jacques Rivette, 20 h 30.

DIMANCHE

La Rue : Rue des *mauvais garçons* : les Jeunes du square Saint-Lambert (1982) de Françoise Dameyat et J.-P. Charlier, Dans les rues (1933) de Victor Trivas, 14 h 30 ; Rue de la solidarité : Eclair journal, Rouge Baiser (1985) de Vera Belmont, 16 h 30 ; Cité du rendez-vous : Bande annonce : le Pont du Nord (1981) de Jacque Rivette, la Femme de l'aviateur (1980) d'Eric Rohmer, 18 h 30 ; Rue Git-le-cœur : Bande annonce : Corps à cœur (1978) de Paul Vecchiali, Nuit et Jour (1991) de Chantal Akerman, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : *George V, 8e* (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 *36-65-70-14) ; Paris Ciné I, 10e* (47-70-21-71).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ANTIGONE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e *(45-22-47-94).*
LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BALLROOM DANCING (A., v.o.) : *Lucernaire, 6e* (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
BARTON FINK (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) *(A., v.o.) : Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44).
BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEETHOVEN (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; *Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Forum Horizon, *1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC* Odéon, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 *36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e* (45-62-20-40 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; v.f. : Gau*mont Gobelins (ex Fauvette), 13e* (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
BOB ROBERTS *(A., v.o.) : Gaumont Opéra,* 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
BOOMERANG (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 *36-65-70-45) ; Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
LE CHÊNE *(Rou., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e *(43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e* (36-65-70-42).
CHÈRE EMMA (hongrois, v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA CITÉ DE LA JOIE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont *Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e* (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; *Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta*, 20e (46-36-10-96).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le *Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55)* ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
CONTES (Can.) : 14 Juillet Parnasse, 6e *(43-26-58-00).*
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Cinoches, 6e *(46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).
LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : *Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26* 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
DIEN BIEN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e *(43-54-42-34).*
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont *Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; *La Pagode*, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; *La Bastille*, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'ESPRIT DE CAIN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e *(43-25-59-83)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; *14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hong Kong, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e *(45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e* (45-54-46-85).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).
HORIZONS LOINTAINS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; *Gaumont Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : *Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31* 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *Publicis Champs-Elysées*, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; *Gaumont Alésia*, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
IP5 (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
J F PARTAGERAIT APPARTEMENT (*) (A., v.o.) : Gaumont *Les Halles, 1er* (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont *Hautefeuille, 6e* (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; *Gaumont* Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; *v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e *(43-43-01-59 36-65-70-84)* ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L 627 (Fr.) : *Forum Horizon*, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30 36-65-70-72) ; UGC Champs-*Elysées, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LÉOLO (**) (Can.) : Utopia, 5e *(43-26-84-65) ; Pathé Français, 9e* (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
LOIN DU BRÉSIL *(Fr.) : Les Trois Luxem*bourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LUNA PARK (russe, v.o.) : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Danton, 6e *(42-25-10-30 36-65-70-68) ; UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23).
LUNES DE FIEL (*) (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e *(45-63-16-16 36-65-70-82) ; Max Linder* Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand *Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont* Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gau*mont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-La*zare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LA MAIN SUR LE BERCEAU (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 *36-65-70-45*) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
OBSESSION FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e *(45-62-20-40 36-65-70-81) ; v.f. : Rex*, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31* 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
LA SENTINELLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; *Grand Pavois*, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SILVESTRE *(Por., v.o.) : Latina, 4e* (42-78-47-86).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Lucer*naire, 6e (45-44-57-34)* ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARCHITECTURE DU CHAOS. *Film suédois de Peter Cohen. Texte* dit par Jeanne Moreau et Jean-Bernard Guillard, v.o. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

DES SOURIS ET DES HOMMES. Film américain de Gary Sinise, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-*10-30 36-65-70-72) ; UGC Rotonde*, 6e (45-74-94-94 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FAIS COMME CHEZ TOI! Film américain de Frank Oz, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e *(47-07-55-88) ; Pathé Wepler II, 18e* (45-22-47-94).

MÉMOIRE BATTANTE (à partir du 13 octobre). Film canadien d'Arthur Lamothe : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

1492, CHRISTOPHE COLOMB (à partir du 12 octobre). Film américain *de Ridley Scott, v.o. : 14 Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis *Champs-Elysées, 8e (47-20-*76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81) ; Gaumont* Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 *36-65-70-83)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les *Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC* Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, *13e (45-80-77-00) ; Gaumont* Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAR L'ÉPÉE. Film américain de Jeremy Kagan, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

STORYVILLE. Film américain de Mark Frost, v.o. : Forum Orient *Express, 1er (42-33-42-26 36-65-*70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, *14e* (43-35-30-40).

THE LONG DAY CLOSES. Film britannique de Terence Davies, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Europa Panthéon (ex-Reflet *Panthéon), 5e (43-54-15-04)* ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Escurial, 13e (47-07-*28-04) ; Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).



MUSIQUES

Etienne Daho, le plaisir de la fêlure

Sur scène, le chanteur joue le jeu du rock, de la danse et de l'ambiguïté

TOURS

de notre envoyé spécial

Etienne Daho jauge les premiers rangs du public et dit d'une voix douce : *« Mais vous êtes assis »*, en détachant bien les syllabes, en accentuant les liaisons. Il vient de terminer la première chanson du second concert de sa tournée. Dans la salle André-Malraux de Joué-lès-Tours – palais des congrès élevé un soir à la dignité de salle de concert –, les spectateurs n'attendaient que cette provocation tranquille et se lèvent pour ne plus se rasseoir.

Avant de s'installer pour trois soirs au Zénith de la porte de Pantin, Etienne Daho et son groupe (à ne pas confondre avec des accompagnateurs) ont répété pendant deux semaines à Laval et donné trois concerts dans l'ouest de la France. Le chanteur ne s'est pas produit en public depuis plus de trois ans, *Paris ailleurs*, son dernier album sera bientôt disque de platine (300 000 exemplaires vendus), comme tous les disques de Daho depuis *La notte, la notte*, en 1984. Pourtant, le chanteur ne tient rien pour acquis : il a demandé à ne passer que dans de petites salles. Entre anxiété et coquetterie, il assure, après le spectacle, s'être demandé s'il avait encore un public *« avec un passé* eighties *aussi lourd »* que le sien.

ANTOINE LE GRAND

Etienne Daho

Accords distordus

A Tours, Daho vient de recevoir un début de réponse. Au long du spectacle bâti essentiellement sur les chansons de deux albums, *Pop Satori* (1986) et *Paris ailleurs* (1991), ce sont les titres les plus récents qui font danser les jeunes gens, crier les (très) jeunes filles. En ce début de tournée, le show est très loin de la perfection. Le son est confus, très fort, qui avale la voix de Daho. Chanteur et musiciens s'écoutent avec des écouteurs qui remplacent les haut-parleurs de retour. Manifestement, le système n'est pas encore au point. Mais il se passe, pendant ces deux heures, plus de choses que dans la plupart des spectacles de variétés français.

La règle du genre veut que l'on recrute les meilleurs musiciens disponibles sur le marché, souvent britanniques ou américains. Daho a préféré construire son groupe autour des Valentins, une formation dont il a produit le premier album. Edith Fambuena, la guitariste des Valentins, a étroitement collaboré à l'enregistrement de *Paris ailleurs*. Sur scène, elle pose les fondations du son à coups d'accords distordus, introduisant une dose d'approximation qui menace l'équilibre des chansons, leur donne une vie nouvelle. Xavier Geronimi (guitare), Jean-Louis Pierot (claviers), sont également en congé des Valentins. Stephen Irvine, le batteur, faisait partie des Commotions de Lloyd Cole. Avec un bassiste prodigieux (et prodigieusement avantagé par le mixage) et des choristes, Etienne Daho et compagnie forment un groupe de rock dansant assez séduisant.

« Ma musique ne s'est retrouvée sur les pistes de danse qu'au hasard de certains titres, Epaule Tatoo, Des attractions désastres. *Sinon, mes disques sont faits pour la maison. Sur scène, je veux exploser »*, affirme Daho. Ce qui donne, par exemple, une version rapide, brutale, de *Bleu comme toi*. Finalement, le seul moment propice à l'allumage des briquets vendus à l'entrée de la salle sera une version fidèle et sereine des *Heures hindoues*. Le reste du temps, Daho et son groupe pratiquent une réécriture systématique, assez provocante du catalogue de l'ex-chanteur de charme.

L'emballage du spectacle est à l'unisson : lumières vives, faussement naïves, qui évoquent une boîte de nuit à la fois sophistiquée et accueillante. Dans sa quête hédoniste, Daho avait même prévu de parfumer la salle d'effluves de musc, mais le système d'Odorama n'a pas fonctionné. Reste une volonté, celle *« du principe de plaisir, du premier degré qui fait danser »*.

Dans cette simplicité, tous les publics de Daho se reconnaissent. Au-delà, vers la fêlure, Daho ne s'aventure qu'avec précaution. Quand il donne en rappel une version presque désespérée de *Mon manège à moi*, par exemple. Mais ce Daho, qui s'exhibait, vieilli, abîmé, sur la pochette de *Paris ailleurs*, fait peur à beaucoup de fans. Sur scène, il ne se révèle que par éclairs, mais c'est lui qui fait de ce spectacle plus qu'un joli bal branché : une fête un peu fêlée.

THOMAS SOTINEL

► **Les 10, 11, et 12 octobre au Zénith de Paris, avec Oui Oui en première partie. En tournée à *partir du 20 octobre*.**

ARTS

Calder, le mouvement immuable

Sur l'esplanade de la Défense, les énormes « stabiles » du sculpteur américain sont venus de tous les coins de France

A une époque où tous les artistes aimeraient être un peu sorciers, Alexandre Calder est le seul à propos duquel on puisse parler de magie. Mais il s'agit alors de magie blanche : celle du rire des enfants et des poètes qui se jouent de la gravité, celle qui permet de déplacer les montagnes, ou plutôt les tonnes d'acier boulonné qui constituent la première exposition mondiale des « monuments » de Calder.

Ingénieur en rupture de ban, il avait débarqué de sa Pennsylvanie natale à Paris, en 1926. Visiteur assidu du chapiteau de Médrano, après avoir été séduit par les spectacles de Barnum trois ans plus tôt, il monta son propre cirque miniature, avec des personnages en fil de fer qui exécutaient sous sa direction les numéros les plus variés. Ce colosse se taillait un beau succès lors de représentations qui enchantaient les spectateurs. Parmi eux, Miro, Léger, Arp, Duchamp ou Van Doesburg. Peu à peu, ses acteurs s'échappèrent du cirque, et le fil de fer épousa les courbes de Joséphine Baker, ou les traits d'Amédée Ozenfant.

En 1930, Calder fit une visite à Mondrian. On se représente la présence formidable de ce quintal d'humour dans l'atelier strictement ordonné du Hollandais. Calder a raconté la scène : *« C'était une pièce passionnante. La lumière y pénétrait par la droite et par la gauche. Sur le gros mur, entre les fenêtres, il y avait des recherches saisissantes faites de rectangles de carton colorés, fixés avec des semences. Je suggérai à Mondrian que ce serait peut-être amusant de faire osciller ces rectangles. Il me répondit avec un sérieux imperturbable : « Non, c'est inutile, ma peinture marche très vite toute seule ! » Cette visite me donna un choc. »*

Calder commença, d'abord timidement, à animer des plans colorés dans l'espace. Suivirent des œuvres aux articulations plus ouvertes, et d'autres actionnées par des moteurs. Marcel Duchamp, passant par l'atelier, les baptisa « mobiles ». La critique sentit très vite que Calder n'était pas seulement un amuseur, et Paul Recht, dès 1933, perçut dans son travail des éléments plus graves, sur le thème de la fatalité, usant de la pesanteur et de la force centrifuge.

Une moderne île de Pâques

Petit à petit, Calder mêla son univers à celui d'autres poètes : décors pour le ballet *Panorama* de Martha Graham, en 1935 et pour le *Socrate* d'Erik Satie, l'année suivante. Ses capacités de transmutation culminèrent avec *la Fontaine de mercure*, version moderne de l'athanor des alchimistes où la belle fluidité du métal liquide remplaçait le plomb. Créée pour le pavillon de la République espagnole, lors de l'Exposition universelle de 1937, elle cohabitait, dans l'architecture de Sert, avec *Guernica* de Picasso et *le Faucheur* de Miro.

La même année apparurent les « stabiles » (le titre est d'Arp), *a priori* l'antithèse exacte des mobiles, mais qui conservent une impression de dynamisme absolu : les tôles découpées, boulonnées et peintes semblent danser sur le sol, de la pointe fine de leurs appuis à l'élan de leur bras d'arabesque. D'abord de dimensions raisonnables, les stabiles vont prendre peu à peu une ampleur sans précédent et inscrire leurs découpes dans tous les paysages du monde. Celui de Spolète en Italie, domine une route du haut de ses 20 mètres. *El Sol Rojo*, érigé à Mexico en 1968, atteint 25 mètres. Avant son décès, en 1976, Calder eut le temps de semer un peu partout de tels monuments, principalement en France. L'idée de transformer le parvis de la Défense en une moderne île de Pâques en est d'autant plus intéressante.

Les puristes hurleront à l'idée qu'on ait pu arracher ainsi des œuvres à leur contexte habituel. C'est oublier qu'elles ne furent que rarement réalisées pour un endroit précis, et que bien souvent Calder répondait à une commande en puisant dans son stock ancien. D'autres feront la fine bouche devant leur disposition sur le parvis même. Si certains mobiles sont excentrés, c'est en raison de leur poids qui a parfois nécessité un renforcement de la dalle de l'esplanade.

Ne boudons pas notre plaisir devant l'exceptionnelle réunion de ces géants : on nous offre, pour quelques mois, à la Défense une confrontation que leur dispersion géographique nous interdisait.

HARRY BELLET

L'idée fixe de Matisse

Suite de la première page

D'autres œuvres bien connues, n'avaient jamais quitté leur port d'attache, par exemple les *Femmes à la rivière*, une grande composition reprise plusieurs fois par Matisse entre 1909 et 1916 – c'est dire son importance – dont l'Art Institute de Chicago a bien voulu se défaire pour quelque temps.

Le musée de l'Ermitage et le musée Pouchkine, qui se partagent les collections de Chtchoukine, ont beaucoup prêté – trente œuvres. Les Américains pourront ainsi découvrir la deuxième version de *la Danse* (1910) et comparer sa sauvagerie à la gentillesse élégiaque de la première (1909), conservée au MOMA (qui ne convenait pas à son commanditaire slave, fervent de nouveautés cubistes). C'est un des grands moments de cette rétrospective : les deux grandes compositions n'avaient pas été réunies depuis l'exposition du centenaire, à Paris, en 1970.

Nombre d'œuvres qui s'y rattachent sont là. En particulier les natures mortes dans lesquelles Matisse, plus tard, intégrera des éléments de *la Danse*, en s'amusant à briser la chaîne des figures ou à varier les cadrages. A l'exception de la Fondation Barnes, qui n'a jamais laissé sortir de ses murs quoi que ce soit autrement que sous forme de photographies en noir et blanc (1), tous les musées américains ont prêté. Et notre Musée national d'art moderne aussi, qui, de son côté, prépare une exposition Matisse, plus modeste. Il ne pouvait évidemment pas suivre le MOMA.

Maîtriser ses désordres intérieurs

Quatre millions de dollars (environ 20 millions de francs) pour une exposition, fût-elle de Matisse, c'est un luxe qu'à Paris, on ne peut s'offrir. Aussi ne verra-t-on à Beaubourg, en 1993, que des œuvres comprises entre 1904 et 1917. Ce qui n'est déjà pas si mal. Et doit pouvoir se justifier, hors de toute considération strictement économique. Dans la période étudiée, qui englobe les années fauves, les remises en question de l'impressionnisme et du post-impressionnisme, et plus d'un coup de pied au cubisme, Matisse n'a-t-il pas produit un nombre considérable d'œuvres époustouflantes ?

On a déjà cité *la Danse* ou *Femmes à la rivière*, il faudrait ajouter *l'Atelier rose* et *l'Atelier rouge, la Fenêtre bleue, la Porte-Fenêtre à Collioure, le Rideau jaune, la Leçon de piano*. Et puis, prenant au mot ce que Matisse a dit à André Marchand : *« On n'a qu'une idée, on naît avec, toute une vie durant on développe son idée fixe, on la fait respirer »*, pourquoi ne pas s'autoriser à trancher dans *l'œuvre pour voir en quoi consiste* cette idée fixe ?

Il reste qu'une rétrospective a plus de chances d'atteindre un public non initié à l'art de Matisse et de lui faire comprendre comment celui-ci, au fil des années, a eu bien des façons de faire respirer cette idée fixe. Ou de l'étouffer ! Selon ses humeurs filtrées, selon l'état de la lumière sur le lieu de travail, selon la tenue de la couleur dans le champ du tableau en cours, toujours menacé de déséquilibre.

Matisse n'est pas un peintre de tout repos. Si on ne le savait pas, la rétrospective new-yorkaise est là pour le faire découvrir, presque aussi remuant que Picasso. Il cherche, mais à la différence de celui-ci, il n'a peut-être pas le culot de dire qu'il trouve. Il expérimente, multiplie les angles d'approche presque simultanément, va, vient, tourne autour du même motif, le reprend autrement, bascule d'une solution plastique à l'autre, change de style, tantôt simplifiant, tantôt compliquant à plaisir la circulation du regard dans l'espace encombré d'objets et d'ornements, ou de lignes de fuite. Dans tous les cas, à tout moment, on le voit contrôler son travail et chercher à maîtriser ses désordres intérieurs, qu'il transforme volontiers en motifs décoratifs : fleurs, ramages, rayures ou carreaux.

Fuir vers *« quelque chose d'autre que l'espace réel »*, trouver *« un autre espace dans lequel les objets de ma rêverie évoluent »*, c'est peut-être ça l'idée fixe de Matisse, le voyageur en chambre, par fenêtre interposée. Ce n'était pourtant pas un sédentaire, ses déplacements vers le Midi ou vers la lumière d'autres continents en témoignent. Il n'était pas non plus forcément bien dans sa peau à tout instant, en tout lieu, mais s'est arrangé pour ne le faire savoir qu'en bousculant le pot de fleur et le bocal de poissons rouges ou, comme à Collioure en 1914, une année sombre, *en brossant un formidable plan noir pour mettre en péril l'idée de fenêtre et en suspens la peinture* figurative.

Les audaces du peintre, l'instabilité permanente de l'homme et de l'artiste, l'extrême complexité de son art, apparemment sans drame, sans histoire, et souvent qualifié de bourgeois, n'avaient sans doute pas encore été suffisamment montrés. D'ailleurs, les réactions de la critique new-yorkaise l'indiquent, qui, du *New York Times* à *Village Voice* constate qu'en dépit des nombreuses expositions vouées à Matisse au sein du musée new-yorkais (la dernière en date, organisée il y a deux ans, également par John Elderfield, traitait de la période marocaine), les idées fausses sur le peintre courent toujours.

Cela dit, tout en appréciant les subtilités matissiennes, tout en reconnaissant l'immense plaisir *qu'il y a à faire le voyage dans son « orgie contrôlée »*, on ne manque pas de faire remarquer le formidable décalage qu'il pourrait y avoir, aujourd'hui, entre la problématique picturale, strictement picturale, qui émerge de l'œuvre de Matisse, et une scène culturelle new-yorkaise dominée par des considérations, politiques et sociales. De fait, ce n'est pas tant Matisse qui est visé que *l'institution*, le *MOMA*, où Matisse a toujours eu ses entrées : *quarante ou cinquante expositions*, depuis les années 30, dans lesquelles, s'il n'était pas seul, il était toujours en vedette. Enfin une manifestation qui coûte aussi cher – le prix de l'entrée est à 12,5 dollars, ce qui ne s'était encore jamais vu – ne pouvait pas ne pas susciter quelques réserves. Reste à savoir s'il y aura un effet Matisse sur les jeunes artistes de New-York, comme il y en a eu, à maintes reprises, par le passé. Par exemple sur un Rothko, dont le seul tableau portant un titre est *Hommage à Matisse*.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) *Son statut vient de changer.* La Fondation peut désormais faire circuler ses trésors. La première exposition tirée de son fonds (impressionnistes, post-impressionnistes et premiers modernes français) ira à Washington, puis au Musée d'Orsay (septembre 1995) et à Philadelphie.

► **Henri Matisse : une rétrospective. The Museum of Modern Art, New-York. Jusqu'au 12 janvier.**

EN BREF

□ ***Le patrimoine maritime gagne une fondation nationale.*** – A l'initiative de M. Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient et ancien secrétaire d'Etat à la mer, et de M. Louis de Catuelan, sénateur des Yvelines, les premières pierres de la Fondation nationale pour le patrimoine culturel maritime et fluvial, qui verra officiellement le jour début 1993, viennent d'être posées. Destinée à *« favoriser les actions tendant à sauvegarder le patrimoine culturel maritime et fluvial, aider à la réalisation de projets d'ampleur nationale et contribuer à la recherche en sciences humaines »*, la Fondation offre d'ores et déjà un service de conseils juridiques et financiers aux associations et a mis en route un inventaire thématique du patrimoine en liaison avec les ministères concernés (mer, culture, défense...). Elle est dirigée par M. Thierry Coudert, et compte dans son comité de parrainage près de deux cents personnalités dont l'activité est liée de près ou de loin au monde de la mer. Elle recherche aujourd'hui des sponsors.

► **68, boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris. Tél. : 43-36-68-50.**

□ **Un colloque sur l'alexandrin à Versailles.** – Dans le cadre du Festival des arts baroques de Versailles, un colloque public sur l'alexandrin est organisé dimanche 11 octobre à 16 heures, salle Marengo. Il réunit les metteurs en scène Jean-Marie Villégier, Jacques Lassalle et Christian Rist, le musicologue et romancier Philippe Beaussant et l'essayiste Guy Scarpetta (tél. : 30-84-76-27).

□ **Un hommage à Jean Hubeau à Laon.** – Les anciens élèves et les amis de Jean Hubeau, pianiste et professeur de musique de chambre, décédé le 19 août dernier, lui ont dédié, vendredi 9 octobre, un concert. Initialement prévue pour fêter les soixante-quinze ans du chambriste, avec des œuvres créées ou jouées pour la première fois l'année de sa naissance (1917), la soirée a été maintenue, et empreinte d'une émotion bien compréhensible. Elève de Paul Dukas, prix de Rome, Jean Hubeau avait été directeur du conservatoire de Versailles, puis pendant plus de trente ans, responsable de la classe de musique de chambre du Conservatoire national supérieur de Paris. Cet hommage a réuni, à Laon, le pianiste Jean Pommier, le violoniste Régis Pasquier avec le quatuor Manfred, et Dominique de Williencourt, violoncelliste. Le concert sera retransmis ultérieurement sur France-Musique. – (*Corresp.*)

CULTURE

ARTS

Vierges en otage

Une exposition à grand spectacle sur le patrimoine religieux auvergnat

MAJESTÉS DU CANTAL
au Musée du Luxembourg

Quoi que son titre le laisse assez maladroitement supposer, l'exposition baptisée « Majestés du Cantal » n'est pas une apologie du fromage. Elle traite d'un sujet plus historique et esthétique, les représentations sculptées de la Vierge dans les églises et les chapelles de haute Auvergne. La collecte a réuni une quarantaine de vierges de bois et de pierre, polychromes pour la plupart, qu'accompagnent des peintures, des tapisseries, quelques pièces d'orfèvrerie et quelques manuscrits.

Les œuvres les plus anciennes, qui sont aussi les plus singulières, *datent du douzième siècle : figures* en majesté qui tiennent de l'idole, assises sur leurs trônes comme autant de déesses de la fertilité ou de la mort aux grands yeux blanc et noir dignes des portraits du Fayoum. Viennent ensuite, selon *l'ordre de la chronologie et des* évolutions de l'iconographie, les Vierges protectrices et les Vierges de douleur, exécutées à l'âge de la Contre-Réforme par des artistes aux procédés moins simples que leurs prédécesseurs romans.

A l'archaïsme des premiers fétiches succèdent des images mariales de plus en plus habiles, de plus en plus élaborées, et, pour *finir, de plus en plus convention*nelles. N'échappent à cette uniformisation que les Vierges dites « noires » en raison de la couleur sombre des visages et des mains, anomalie qui a été expliquée tantôt par l'oxydation du bois et la fumée des cierges, tantôt par l'influence supposée de l'Orient.

Telles sont les œuvres exposées – mais si mal exposées que l'on a peine à s'y retrouver, si mal exposées *même qu'il est permis de s'in*terroger sur l'objet essentiel de cette manifestation : étude d'un art religieux ou démonstration d'enthousiasme régionaliste dégénérant en promotion touristique ? Passe encore l'éloquence équivoque du *titre. Mais la scénographie,* comme il faut dire, de l'exposition additionne incongruités et erreurs.

Une pénombre de caverne

Erreur que de montrer les œuvres dans une pénombre de caverne, éclairées de la manière la plus théâtrale et si chichement que *les cartels – sur fond noir – ne se* déchiffrent qu'à grand-peine. Erreur que d'avoir encombré l'espace d'oriflammes en plastique et de socles larges et épais qui contraignent les visiteurs à s'agglutiner en files et à se meurtrir les *chevilles contre des angles cachés* dans la nuit. Que voient-ils du reste, entre les faux vitraux rouge et vert, les citations d'André Malraux et les phylactères en lettres gothiques suspendus au plafond, et au son de motets diffusés en fond *sonore ?*

Des sculptures collées contre un *mur, afin sans doute qu'on ne* puisse les examiner sous plusieurs angles, et aplaties par le contraste trop violent d'un rayon lumineux et de l'obscurité environnante ; des statues appauvries, simplifiées, privées d'épaisseur et de matière pour la plupart. Il y a pire cependant : entre deux salles, il a paru nécessaire d'intercaler un diaporama sur les *charmes* de l'Auvergne, ses paysages, son climat et la noble rudesse de ses habitants. Des phrases d'Alexandre Vialatte alternent avec des clichés façon agence de voyages.

Ce procédé a un nom : la prise d'otages. Auteurs et œuvres ne sont pas considérés pour eux-mêmes, *mais comme* autant de supports publicitaires, dans une opération promotionnelle qui, en vérité, ne les respecte pas. La chose est commune, objectera-t-on, et les œuvres d'art considérées par les « conseils en communication » comme autant de faire-valoir à bon marché. Elle n'en est pas moins regrettable. Statues anguleuses, aux plis droits, à la symétrie immuable, Vierges noires comme des divinités africaines, Pietas au pathétique retenu et étrange « Vierge ouvrante » aux volets peints *méritaient mieux que* cet usage.

Il faudra aller les voir ailleurs, sans musique, sans slogans, sans réclame, dans leurs églises, là où elles suscitaient prières et processions, là où elles ont été taillées et patinées ; là, il est encore permis de les observer et de les étudier comme il convient, lentement, attentivement. Il faudra donc aller *dans le Cantal. Malgré elle,* l'exposition du Luxembourg aura rempli son office.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Jusqu'au 25 novembre. Tél. : 42-67-93-93.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5886

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II						■								■	
III										■		■			
IV			■			■			■				■		
V								■							
VI							■						■		
VII														■	
VIII		■		■				■					■		
IX					■				■						
X								■						■	■
XI						■								■	
XII	■	■	■							■		■			
XIII											■				
XIV			■		■	■	■						■		
XV										■					

HORIZONTALEMENT

I. Arrête une personne qui « chasse » sur la route. Feu rouge. – II. Une *jolie veuve les agite. A encore la force de lutter.* – *III. Elle a son Pompon.* Souvenir d'un travail de Romain. – IV. Direction. S'opposent. Est souvent *complété par un mou*vement de l'index. Abréviation. Eau. – V. Parfois mutilé avec des ciseaux. Poutre. Inspire la « main » et la « patte ». – VI. Est battue dès le début d'un combat. Ils s'engagent *quand le com*bat est imminent. *Symbole.* – VII. *Qui* ont pris l'air. – VIII. Etait rond. Constituent des dépôts en recouvrant des fonds. Réunit des gradés. – IX. Bien fatiguée. Dis*sipait des assemblées* à la fin de l'interven*tion d'un ministre.* Humaniste hollandais. – X. Font tomber de gros flocons. Déclaré forfait. – XI. Sont nommées pour leur forme. Localement élargies. – XII. Parties. C'était une permission de sortie. – XIII. On ne peut *plus désagréable. Mania les poids.* – XIV. Fin de participe. Jeu de sociétés. Préfixe. – XV. Bon gré, mal gré, elle devra sans doute se mettre la ceinture. On peut l'avoir à l'œil.

VERTICALEMENT

1. Reste généralement froid quand il est emporté. Traduit un embarras *oratoire.* – 2. *Fait des bonds. Pro*voque une mobilisation générale autour d'un point menacé. Joint peut-être sa voix aux tristes accents du cor. – 3. Appartient à une société choisie. Tels des lieux *enchanteurs.* – 4. *Est doux au tou*cher. Ne peut donc que ravir. – 5. Font des pointes sur les planches. Vieux beau. – 6. Il jure dans une grave assemblée. Partie d'un toit. – 7. Elle se lie facilement avec un roux. Enverra ailleurs. – 8. A bon appétit. Abréviation. Allégeaient ou compliquaient le travail des galériens. – 9. Emporta beaucoup d'espèces pour effectuer un *long voyage. Seigneur. Effectue une* opération... boursière. – 10. Com*pagnons des chasseurs. Participe.* – 11. Peuvent se spécialiser dans le croquet. Pronom. – 12. Vis. Libère le passage. Figure dans un devis. – 13. Espèce de petite « folle ». A cours ailleurs que chez nous. – 14. S'attend à ce qu'on le laisse tomber. Après le déjeuner. Fut animé par un grand souci de dis*tinction.* – 15. *Le temps est fini où* elle conduisait son monde à coups de manche à balai. Puits sans fond.

Solution du problème n° 5885

Horizontalement

I. Modistes. – II. Adouber. – III. Aine. Bâté. – IV. Ussel. – V. Lee. Oubli. – VI. Erudition. – VII. Mesure. Ti. – VIII. Energie. – IX. Na I Ur. – X. Tif. Usure. – XI. Lait. Eus.

Verticalement

1. Miaulement. – 2. Isère. Ail. – 3. Danseuse. Fa. – 4. Idée. Dune. – 5. S.O. Loire. Ut. – 6. Tub. Utérus. – 7. Ebaubi. Grue. – 8. Set. Loti. Ru. – 9. Résinières.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

BILLET

La Caisse des dépôts prend les devants

« La meilleure défense, c'est l'attaque. » M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), semble avoir fait sienne cette maxime, attribuée entre autres à Napoléon, ce qui va presque de soi quand on dirige une institution née juste après la chute du Premier Empire, en 1816.

Il vient en tout cas d'en administrer la preuve en soumettant aux pouvoirs publics – et en début de semaine à ses cadres – un projet de réforme qui s'apparente à un changement radical de stratégie. Alors que de nombreux députés et sénateurs de l'opposition ne font pas mystère de leur volonté de transformer en profondeur la Caisse des dépôts – jugée par eux gigantesque et *« statutairement incontrôlable »*, – M. Robert Lion a décidé de prendre les devants. Son projet consiste à séparer les métiers de service public de la Caisse (consignations, gestion du livret A, financement du logement social...) des activités concurrentielles qui pourraient être regroupées au sein d'une banque, filiale de la maison mère.

La surprise est grande, notamment au sein de l'établissement. Si M. Lion s'est appliqué, depuis son arrivée à la tête de la Caisse en 1983, à rénover un ensemble qui s'apparentait alors plus à une administration qu'à un groupe financier, il avait jusqu'à aujourd'hui toujours plaidé pour le maintien d'une double identité. L'opposition et la Cour des comptes, contestant le mélange des genres entre la gestion des fonds d'épargne et les prises de participation, avaient soumis la CDC à un feu roulant de critiques. Elles s'étaient faites particulièrement vives à la suite du raid manqué en 1988 sur la Société générale auquel avait participé la Caisse. Le directeur général y avait toujours répondu par le dédain. Ce n'est apparemment plus le cas. Le parallèle entre le projet aujourd'hui étudié par les pouvoirs publics et les propositions de réforme faites en juin (*le Monde* du 10 juin) par M. Roger Chinaud, alors rapporteur général de la commission des finances du Sénat, révèle de nombreuses similitudes. Certes, M. Lion ne peut reprendre les projets de banalisation de la Caisse *« dans ses ressources, ses missions et son statut »*, mais il donne un gage de bonne volonté en se conformant à la principale suggestion de la commission sénatoriale : la séparation des deux missions essentielles de la Caisse. Dernière coïncidence, la direction de la CDC a commencé à étudier la réforme au début de l'été.

ÉRIC LESER

Dans le meilleur des cas

L'OFCE prévoit 2 % de croissance pour 1993

La croissance de l'économie française devrait atteindre seulement 2 % en 1993, selon les prévisions de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), annoncées jeudi 8 octobre. L'organisme d'étude explique qu' *« après le rebond éphémère »* du premier trimestre (+0,9 % pour le produit intérieur brut), on assiste depuis à *« une quasi-stagnation avec une demande parfaitement plate »*.

Concernant la situation de l'emploi, l'Observatoire prévoit que le chômage franchirait la barre fatidique des trois millions de chômeurs l'an prochain à 3 030 000 personnes. La reprise modérée de la consommation des ménages (+2,3 %), l'environnement international morose et des entreprises qui préfèrent se désendetter plutôt que d'investir, tels sont les éléments du tableau dressé par l'OFCE.

La préparation des négociations du GATT

M. Dumas avertit la Commission européenne que la France s'opposera à une conclusion hâtive de l'Uruguay Round

M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, a averti samedi *10* octobre la Commission européenne que les négociations en cours sur le GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) ne peuvent se conclure sur les bases actuelles et que la France ne pourra pas en accepter une conlusion hâtive : *« L'écart est trop grand entre les positions affichées par les Etats-Unis et la Communauté européenne (...). Les concessions faites par les partenaires de la CEE sont loin d'être satisfaisantes »*, a-t-il déclaré.

La réunion qui doit avoir lieu dimanche à Bruxelles entre la Commission et les envoyés du président Bush dans le but d'accélérer la conclusion de l'Uruguay Round s'annonce difficile. La présence du ministre américain de l'agriculture, M. Edward Madigan, et du principal négociateur de son pays, Mme Carla Hills, ne laisse aucun doute : les Etats-Unis, pour des raisons électorales évidentes, feront de fortes pressions pour obtenir satisfaction.

Les principales revendications américaines sont connues : obtenir de la CEE qu'elle réduise de 24 % en volume ses exportations de céréales subventionnées et qu'elle ramène de 13 millions à 7 millions de tonnes sa production d'oléagineux (*le Monde* du 8 octobre). De son côté, la Commission de Bruxelles, mandatée depuis 1990 pour négocier un accord au GATT, a ses propres exigences, dont la demande d'appliquer des droits sur les importations de produits de substitution des céréales (PSC) qui entrent sans entraves dans la CEE.

Bien qu'elle risque de se retrouver isolée, la France avait d'entrée de jeu annoncé son refus de céder aux pressions américaines. Après une courte visite à Bruxelles, jeudi 8 octobre (*le Monde* du 10 octobre), M. Jean-Pierre Soisson, ministre français de l'agriculture, a déclaré vendredi 9 octobre à l'Assemblée nationale qu'il venait de transmettre au président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, *« un message du premier ministre »* affirmant que la France s'opposera *« avec la plus grande fermeté »* à la conclusion d'accords *« contraires »* à ses intérêts et qu'elle n'acceptera *« aucune »* restriction des exportations agricoles de la CEE.

O. P.

Tandis que la COB ouvre une enquête

Paribas va porter plainte contre l'ex-PDG des Ciments français

La Commission des opérations de Bourse (COB) a annoncé vendredi 9 octobre l'ouverture d'une enquête qui porte sur l'information comptable et financière délivrée par le groupe Ciments français. Cette enquête a pour objet *« de déterminer dans quelles conditions les engagements hors bilan figuraient dans les documents comptables »*.

L'ancien actionnaire principal des Ciments français (*via* sa filiale Poliet), Paribas, a cédé au printemps dernier la majorité du capital au cimentier italien Italcementi (*le Monde* du 27 mai). Paribas va porter plainte contre M. Pierre Conso, qui vient d'être évincé de son poste de PDG des Ciments français (*le Monde* du 9 octobre). Selon Paribas, *« le principe d'une plainte est acquis »*, mais le type de plainte ne sera pas arrêté avant un certain nombre de jours. La plainte pourrait n'être déposée qu'à l'issue d'une nouvelle réunion du conseil d'administration de Ciments français qui doit avoir lieu avant le 31 octobre, limite légale de publication des comptes semestriels.

Du côté d'Italcementi et de Ciments français, on attend les conclusions de l'audit sur les comptes de la société française avant d'intenter éventuellement une action séparée ou conjointe avec Paribas, a-t-on indiqué chez Ciments français.

Enfin, les commissariats aux comptes chargés d'examiner les comptes semestriels 1992 de Ciments français, Guy Barbier et HSD Castel Jacquet, ont indiqué dans un communiqué qu'ils n'avaient découvert qu'en septembre et au début octobre les premiers paiements effectués à des intermédiaires financiers qui sont reprochés à M. Conso. Ces *« paiements significatifs »* hors bilan étaient postérieurs au 30 juin 1992, ont-ils précisé, laissant entendre que les comptes de 1991, qu'ils ont examinés, ne comportaient pas d'irrégularités.

Une nouvelle étape du plan économique

Le gouvernement argentin veut relancer la production et favoriser les exportations

Le ministre argentin de l'économie, M. Domingo Cavallo, a annoncé mercredi 7 octobre un *ensemble de mesures techniques* (visant à relancer la production et à promouvoir les exportations) qui devraient marquer une nouvelle étape du vaste plan de restructuration entrepris depuis dix-huit mois par le gouvernement.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

C'est dans un théâtre élégant de Buenos-Aires, devant un parterre d'industriels et de syndicalistes, mercredi 7 octobre, que l'homme fort du gouvernement, M. Domingo Cavallo, a admis la nécessité de *« corriger »* certaines erreurs de parcours et présenté la nouvelle étape du plan économique élaboré et mis en œuvre depuis un an et demi.

Il s'agit avant tout de favoriser les exportations en réduisant les coûts de production élevés, d'accorder des facilités de crédit aux petites et moyennes entreprises et de supprimer certains impôts dans les provinces. Ces mesures devraient être appliquées progressivement sur trois ans, c'est-à-dire d'ici à la prochaine élection présidentielle de 1995. Mais le sort de la majorité d'entre elles dépend toutefois de l'équilibre fiscal et de l'approbation par le Congrès du budget de 1993. Après avoir assuré qu'*« il ne fallait pas avoir peur, en Argentine, du danger de la récession »* et pour dissiper toute rumeur de dévaluation, M. Cavallo a réaffirmé le maintien du plan de convertibilité, qui assure la parité du peso, la monnaie locale, avec le dollar.

Accueilli favorablement par les industriels, avec réserve par les syndicats, le discours du ministre de l'économie est interprété avant tout comme une offensive politique pour apaiser un mécontentement grandissant et s'assurer d'un consensus pour poursuivre les réformes. Face à l'avalanche des importations, les industriels protestent en faisant valoir qu'il leur est impossible d'affronter une concurrence *« sauvage »* de produits venant principalement du Brésil.

La puissante Union industrielle argentine (UIA) signale un grave ralentissement des activités dans l'intérieur du pays. Le gouvernement, pour sa part, souhaite accélérer la croissance de 6 % à 7 %. Elle avait atteint 5 % en 1991. De leur côté, les syndicats, qui ont soutenu jusqu'à présent les mesures d'austérité, menacent d'appeler à la grève pour protester contre la politique salariale.

Le doublement des importations

Malgré les bons résultats obtenus pour garantir la stabilité et pour relancer une économie moribonde, M. Cavallo ne peut s'endormir sur ses lauriers. L'inflation est certes descendue à *1* % en septembre, mais l'indice pour toute l'année est de 15 %, ce qui accentue la surévaluation actuelle du peso. A cela s'ajoute une balance commerciale nettement déficitaire, alors qu'elle était excédentaire en 1991 et 1990.

L'augmentation des exportations est faible – 6 %, – alors qu'elle atteint 115 % pour les importations. M. Cavallo s'est toujours montré serein, affirmant que l'afflux de capitaux permettait de financer cette envolée des importations. Depuis plusieurs jours, la Bourse de Buenos-Aires est en chute libre, ce qui pourrait décourager les investisseurs étrangers. Même les actions des entreprises publiques, récemment privatisées, ne sont pas épargnées par la baisse. Les futures privatisations risquent donc de trouver un accueil plus réservé, entraînant un manque à gagner.

Pour faire rentrer de l'argent frais, un des atouts du gouvernement a été les privatisations menées tambour battant et qui doivent être conclues d'ici à la fin de l'année : compagnie d'aviation, téléphone, gaz, compagnie d'eau et d'électricité. On estime qu'elles ont rapporté quelque 5,4 milliards de dollars (27 milliards de francs), et 8,5 milliards de dollars en faveur de la dette. Avec la privatisation de la Compagnie des pétroles (YPS), M. Cavallo espère recueillir 8 milliards de dollars. A condition, toutefois, que la *« poule aux œufs d'or »* trouve de bons acquéreurs, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

Les Argentins, rassurés par la stabilité, ont accepté des grands changements économiques. Mais les sondages récents montrent qu'ils sont de plus en plus préoccupés par un partage plus équitable des sacrifices. Le taux de chômage est en augmentation : 6,8 % en août. La collecte fiscale est moins bonne que prévu. L'impôt sur les grandes fortunes n'a rapporté que 7 % des sommes espérées, soit 74 millions de dollars en un an, alors que la TVA rapporte 1,2 milliard par mois. Depuis l'entrée en vigueur du plan de convertibilité en avril 1991, le coût réel de la vie a augmenté de 39,5 %. Certains secteurs ont enregistré des hausses spectaculaires : 92 % pour les loyers, 43 % pour la santé et près de 54 % pour l'alimentation, selon des chiffres de l'Institut national des statistiques (INDEC).

Signe des temps : alors que M. Cavallo parlait dans la rue, des centaines de retraités ont violemment manifesté aux cris de *« voleur »* et de *« corrompu »*. Ils réclament une retraite de 2 000 francs. Pour l'instant, ils touchent à peine 600 francs par mois. Début octobre, M. Cavallo a reconnu qu'il y avait *« encore trop de pauvres en Argentine »*. Pour sa part, le président Carlos Menem a toujours comparé le plan économique à une *« opération chirurgicale sans anesthésie »*.

CHRISTINE LEGRAND

□ **La COB ouvre une enquête sur le marché du titre Hachette.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) a annoncé vendredi 9 octobre l'ouverture d'une enquête sur le marché du titre Hachette. L'enquête portera *« sur les informations diffusées sur les opérations du marché boursier sur ce titre »*, a précisé un porte-parole de la COB. Celle-ci analysera les informations sur les volumes de transactions.

□ **Nouvelles Galeries : radiation de la cote du marché au comptant.** – Les actions Nouvelles Galeries seront radiées de la cote officielle du marché au comptant, à compter du 15 octobre, a indiqué la Société des Bourses françaises vendredi 9 octobre dans un communiqué. Les actions de la société pourront se négocier sur le marché hors cote à partir du 16 octobre. Depuis la fin juillet, le capital des Nouvelles Galeries est détenu à hauteur de 98,83 % par les Galeries Lafayette, qui avaient lancé une OPA simplifiée sur la société en juin-juillet.

Pour exporter et se désendetter

La Bulgarie attend de la CEE une aide plus efficace

La Bulgarie vient de rembourser 10 millions de dollars à ses créanciers, pour la première fois depuis le 29 mars 1990, date à laquelle elle avait suspendu tous les paiements, en capital ou intérêts, sur sa dette extérieure, estimée à 11 milliards de dollars. Cette somme représente le quart des intérêts dus pour le seul mois de septembre.

Il y a façon et façon d'aider, et celle qu'a choisie la Communauté européenne suscite d'assez vives critiques de la part d'au moins un pays bénéficiaire, la Bulgarie. Le vice-premier ministre bulgare chargé de l'économie et des privatisations, M. Ilko Eskenazi, invité de l'Académie diplomatique internationale à Paris mardi 6 octobre, n'a pas mâché ses mots : *« La CEE est en train de dépenser un argent fou pour envoyer en Bulgarie des experts en mission de quatre ou cinq jours, chacun revenant avec un rapport. Cette assistance technique* (le programme PHARE), *représente plus que les concessions commerciales que la Communauté accorde à nos exportateurs. »* Et de donner un exemple vécu de cette assistance paradoxale : *« Le paysan qui a un besoin urgent d'un tracteur d'occasion, on lui propose un mois de formation pour lui apprendre à informatiser son exploitation ! »*

Les Bulgares, comme d'ailleurs leurs voisins Roumains, ont le sentiment d'être moins bien traités par la CEE que la « troïka » – Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie – qui bénéficie d'un régime plus favorable, notamment sur le plan commercial. *« Nous ne pouvons accepter qu'il y ait une première et une seconde Europe de l'Est*, a encore déclaré M. Eskenazi. *On nous dit :* « Vous êtes les bienvenus en Europe, mais si vous voulez vendre vos produits, tournez-vous vers l'ex-Union soviétique. » *« C'est un comble, car en même temps on nous demande de régler nos dettes ! »*

Un cumul de difficultés

La situation économique de la Bulgarie justifie à la fois l'humeur et l'humour de ces remarques. L'OCDE, dont le Centre pour la coopération avec les économies européennes en transition vient de publier son premier rapport sur la Bulgarie, reconnaît que ce pays de neuf millions d'habitants cumule les difficultés. Plus engagé que ses voisins dans le commerce avec l'ex-Union soviétique, il a vu ses marchés d'exportation s'effondrer et se tarir ses importations de pétrole bon marché. La guerre du Golfe l'a coupé de deux autres clients traditionnels, l'Irak et le Koweït. Privée de débouchés, la production intérieure s'est contractée de 9 % en 1990 et de 17 % ou même de 31 %, selon les calculs, en 1991.

La dette extérieure – la plus lourde, proportionnellement, de tous les pays de l'Est – continue de s'accroître par le jeu des arriérés. La Bulgarie ne peut guère espérer de nouveaux concours bancaires tant qu'un accord global n'aura pas été signé avec ses créanciers. Enfin, pour couronner cette série de circonstances défavorables, la Bulgarie a reçu nettement moins d'investissements étrangers que la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Roumanie.

L'OCDE salue toutefois les performances réalisées dans ces conditions : *« La Bulgarie a bien avancé en direction de la stabilité macroéconomique ; l'excédent monétaire a été éliminé ; les prix ont été libérés et les échanges libéralisés ; l'hyperinflation a été évitée ; l'ajustement budgétaire est en cours ; les salaires restent maîtrisés ; enfin l'équilibre externe a été obtenu. »* En outre, le pays s'est doté en un temps record de tout l'appareil juridique d'une économie de marché – à l'exception, souligne l'OCDE, d'une législation sur la faillite – mais il doit à présent passer à la mise en œuvre : aller au-delà de la petite privatisation, assainir les entreprises publiques et un système financier littéralement engorgé de mauvaises dettes, le tout sans creuser davantage le déficit budgétaire.

L'économie bulgare a peut-être malgré tout des ressorts cachés. L'OCDE note que 800 000 emplois ont été supprimés en 1991 mais que le chômage enregistré n'a augmenté que de 400 000 unités : 100 000 personnes se sont mises à leur compte, 50 000 ont pris une retraite anticipée ; les autres se sont évanouies dans le secteur informel ou ont émigré...

Dans une préface signée – fait inhabituel à l'OCDE, – M. Salvatore Zecchini, directeur du Centre pour la coopération avec les économies européennes en transition, écrit que *« la Bulgarie a besoin d'un allègement considérable de son endettement et du service de sa dette, ainsi que d'un meilleur accès aux marchés occidentaux »* et espère que ce rapport *« indirectement, viendra renforcer l'aide à apporter à la Bulgarie pour la mise en œuvre de sa réforme économique »*. En langage OCDE, c'est là un appel des plus chaleureux.

SOPHIE GHERARDI

Alliance privée pour une « Europe des décodeurs »

Canal Plus et Murdoch veulent imposer leurs choix techniques pour la télévision payante

Canal Plus et News Corporation, le groupe multimédias de M. Rupert Murdoch, ont annoncé, jeudi 8 octobre, un accord *« stratégique »* pour développer en Europe de nouveaux services de télévision basés sur les technologies de transmission par satellite, de compression numérique et de cryptage.

Canal Plus est implanté dans plusieurs pays, avec 3,5 millions d'abonnés en France et 1 million hors de l'Hexagone. News contrôle Sky Television en Grande-Bretagne. Ensemble, ils dominent nettement le marché des chaînes payantes en Europe, et cette alliance a pour but de conserver cette avance face aux visées de groupes américains. Avec d'abord un groupe de travail pour lancer d'ici six mois des projets communs, les deux alliés veulent verrouiller le marché des nouveaux services de télévision interactive : chaînes thématiques, paiement à la séance, etc.

Pour cela, il leur faut contrôler les décodeurs. Car l'avenir, souligne, dans un entretien au *Figaro* du vendredi 9 octobre, M. Marc Tessier, président de Canal Plus International, *« appartient à ceux qui sont en mesure de multiplier les offres à leurs abonnés en utilisant une boîte unique »*. Et il ajoute : *« En télévision payante, le ticket d'entrée est chaque jour plus élevé. La prime va donc au premier arrivé. »*

En décidant ensemble des technologies de transmission numérique qui peuvent multiplier l'offre de programmes (« le Monde de l'économie » du 29 septembre), les deux partenaires ont les moyens de les imposer sur le marché. Ils prendraient ainsi de vitesse non seulement leurs concurrents, mais aussi les gouvernements et les règlements. Car, en choisissant de construire, vite et seuls, une « Europe des décodeurs », les deux partenaires divergent clairement avec les efforts de l'Europe « officielle » des recherches communautaires sur la télévision du futur, basées sur des normes analogiques, publiques, et « ouvertes ». Cette stratégie de rapidité a déjà réussi à Sky Television, qui a absorbé son principal concurrent BSB en 1990, après dix-huit mois de féroce bataille.

M. C. I.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 5 AU 9 OCTOBRE 1992

PARIS

Convalescente

INDICE CAC 40

-1,54 %

La Bourse de Paris a retrouvé cette semaine quelques courants porteurs qui lui ont permis de mettre provisoirement un terme au trou d'air observé lors de la période précédente. Des courants porteurs, mais loin encore d'être ascendants. Témoin le score encore négatif de la période où une forte baisse compensée par trois séances de hausse sensible et un nouveau recul de dernière minute n'ont pas permis à l'indice de finir dans le vert.

Bien qu'anticipé par certains opérateurs au vu des résultats du vendredi précédent, la première séance de la semaine en a laissé plus d'un pantois face à l'ampleur du recul. Le parfum de krach que l'on sentait, aussi bien outre-Atlantique que sur le Vieux Continent, se faisait de plus en plus entêtant. Une chute de plus de 100 points à New-York en cours de séance, des places européennes qui ne réussissent pas à s'affranchir de leur consœur américaine et qui à leur tour, sans exception, affichaient des reculs allant jusqu'à 4 %. Tout cela avait un petit air de déjà vu, *a fortiori au mois d'octobre*.

Au plus fort de la chute, les valeurs françaises ont abandonné *ce jour-là* 6,3 %, avant que de judicieux achats d'institutionnels, peu avant la clôture, ne permettent au marché de faire moins piètre figure au terme des échanges (– 4,3 %). Cela étant, comme en convenait un opérateur, *«la psychose du krach est le meilleur rempart contre le krach !»*. Et pour lui donner raison, les trois séances qui suivirent furent placées sous le signe du redressement. Peu sensible mardi, avec une progression symbolique de 0,09 %, la reprise s'accentua fortement dès le mercredi (+ 2,58 %), pour se poursuivre le lendemain (+ 1,19 %). Changement de ton pour la dernière séance : après un départ en hausse très sensible (+ 0,92 %), les valeurs françaises abandonnèrent la totalité de leurs gains pour finalement s'établir en recul de 0,99 % en clôture. Ainsi d'un vendredi sur l'autre, l'indice CAC 40 a finalement perdu 1,54 % à 1,657,34 points.

S'il y a eu amélioration du sentiment boursier au cours de la semaine écoulée (notamment en raison de la détente sur les taux courts observée en Allemagne et en France et de la meilleure tenue du franc face au deutschemark), la situation n'a fondamentalement pas changé : les entreprises continuent de réviser leurs résultats à la baisse. Les différents instituts, dans leurs prévisions de croissance, ne partagent pas l'optimisme de Bercy.

D'autres éléments, en revanche, pèsent singulièrement sur le moral des boursiers : quand les places européennes cesseront-elles d'avoir New-York comme mentor ? Pour beaucoup d'intervenants, le coup de grisou du début de semaine était également dû à la forte déprime de New-York. Comme le relevait un opérateur, *«pourquoi irais-je acheter Paris maintenant alors que New-York menace à tout instant de se purger de 200 ou 300 points, voire plus, en une seule séance et d'entraîner les places européennes dans son sillage ? (...) Cela ne m'intéresse pas de me retrouver sur le marché parisien et de reperdre 10 % sur la journée, car ce jour-là la réaction sera très violente !»*.

Qui ramasse Hachette ?

Aux valeurs, la vedette de la semaine aura été sans conteste Hachette. Lundi, alors que la tourmente s'abattait sur les marchés financiers, le titre conservait une relative sérénité, s'offrant le luxe, au milieu de toutes ces baisses, de s'apprécier de près de 2 % pour 90 000 titres. Mais ce n'était rien. Dès le lendemain, ce n'était plus de la résistance, mais tout bonnement un envol : plus de 20,2 % sur la séance avec quelque 245 000 titres échangés. Mercredi, le titre, qui gagnait 0,1 % à la clôture, avait fait l'objet de transactions encore plus étoffées que la veille puisque 371 000 pièces avaient changé de mains. Jeudi, nouvel envol du titre avec 11,8 % de progression sur la séance pour 662 000 unités. En quatre jours, pas moins de 6 % du capital d'Hachette avaient changé de mains, soit la bagatelle de 1,3 million de titres.

Si l'on s'en tient à la loi qui régit le marché sur les franchissements de seuil (5 %), le mystérieux acquéreur – *s'il est seul* – dispose de cinq séances de Bourse pour se manifester à visage découvert. En conséquence, on ne devrait connaître son identité que dans le courant de la semaine prochaine. Havas, soupçonné par le groupe de M. Lagardère d'être à l'origine de ce raid, tant à Paris qu'à Londres, a publié jeudi un communiqué pour démentir *«tout intérêt pour l'acquisition de titres Hachette»*.

Le recul du titre observé au cours de la dernière séance (– 14 %) pour 176 000 titres était, selon un porte-parole de Matra-Hachette cité par Reuter, *«signé»* car il était, selon une autre source, *«dû à des ventes initiées par Havas»*. Depuis, les rumeurs vont bon train sur l'auteur du raid, d'Alcatel à Bertelsmann. *La dernière en date faisait* état du vif intérêt du groupe de M. Francis Bouygues pour celui de M. Lagardère. Ce même vendredi, la Commission des opérations de Bourse annonçait avoir lancé une enquête sur le marché du titre Hachette. L'enquête portera sur les *«informations diffusées sur les opérations du marché boursier sur ce titre, et non sur la société elle-même»*.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agro-alimentaire

	9-10-92	Diff.
Bongrain	3099	- 1
BSN	989	+ 5
Eridania Béghin	810	- 4
Fromagerie Bel	3201	- 59
LVMH	3570	- 56
Pernod-Ricard	393,10	- 2,30
Rémy-Col.	148,20	+ 7,80
Saint-Louis	1039	- 36

Assurances

	9-10-92	Diff.
AGF	388	10
AXA	890	- 37
GAN	314,7	- 21,3
Groupe Victoire	743	- 78
SCOR SA	306	- 7
UAP	370	4,9

Bâtiment et matériaux

	9-10-92	Diff.
Bouygues	459	- 35
Ciments français	295	- 50
Colas	711	- 35
Eurotunnel	31,6	- 4,35
Fougerolle	780	35
GTM Entrepose	313	- 33
Immob. Phénix	112	inch.
Jean Lefebvre	755	- 45
Lafarge-Coppée	271,3	- 1
Poliet	190	- 14
Saint-Gobain	489,4	- 13,6
SGE	154,9	- 0,4
Spie-Batignolle	244	- 13

Chimie

	9-10-92	Diff.
Air Liquide	715	- 1
ELF Sanofi	977	- 52
Gascogne	433	- 19,50
Institut Mérieux	7 450	inch.
Michelin	178,10	- 12
Plastic Omnium	750	- 7
Rhône-Poul. CI	508	- 22
Roussel-Uclaf	400	inch.
Synthélabo	1 040	- 25

Consommation non alimentaire

	9-10-92	Diff.
BIC	800	inch.
Christian Dior	280	- 17
Clarins	519	inch.
DMC	267	- 20,10
EBF	770	+ 13
Essilor	380	- 12
Groupe André	696	+ 3
L'Oréal	898	- 9
Moulinex	102,20	- 0,8
Salomon (1)	1 290	- 30
SEB	384	- 19,50
Sommer-Allibert	1 068	- 53
Yves Saint Laurent	880	- 40
Zodiac	1 140	+ 50

(1) Coupon 8 F.

Crédit et banques

	9-10-92	Diff.
Comp. Bancaire	346,6	11,1
BNP CI	350,1	6,6
Cetelem	802	- 9
Compt. entr.	183	- 9
CCF	189,5	6,7
CFF	817	7
CLF	295,1	17,4
Crédit Lyon. CI	459,5	- 5,5
Crédit National	1 068	77
Société Générale	527	12
SOVAC	765	- 27
UFB Locabail	206	- 4
UIC	483,9	- 1,1
Via Banque	192	- 11,9

Electricité et électronique

	9-10-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	592	- 25
CSEE	370	+ 26,9
Intertech. CP 23F.	524	- 26
Labinal	590	- 60
Legrand	3 819	+ 9
Matra	170	+ 2,9
Merlin-Gerin	425	0
Radiotechnique	305	- 57,5
Sagem	2 050	+ 35
Schneider	509	- 34
Sextant Avionique	125	- 10
Thomson CSF	122,4	+ 2,3

Distribution

	9-10-92	Diff.
Alsacienne Sup	1 496	+ 6
Bon Marché	465	- 25
Carrefour	2 193	+ 52
Casino	139,60	- 5,50
Castorama	438,50	+ 28,50
CDME	338,50	- 14,50
Compt. Modernes	1 060	- 5
Docks de France	357	- 9
Galeries Lafayette	1 800	- 150
Guyenne Gasc.	1 382	+ 24
Printemps	780	+ 130
Promodès	550	- 10

Immobilier et foncier

	9-10-92	Diff.
Lucia	-	-
Olipar	-	-
Sefimeg	375	- 12
Silic	518	5
Simco	392,40	- 0,40
Sogepar	325	- 285
UIF	384,50	- 15,50

Investissement et portefeuille

	9-10-92	Diff.
Arnaud et Asso.	204	-
Bolloré	600	- 41
Cerus	82,80	- 5,70
CGIP	891	- 5
Eurafrance	970	- 67
Gaz et Eaux	1080	- 40
Marine-Wendel	266,50	- 5,50
Navigation Mixte	700	inch.
Nord-Est	110	- 4,50
Parfinance	-	-
Paribas	279,80	- 36,70
Pinault	327	- 5
SPEP	238	- 12
Suez	225,90	- 3,10
Worms et Cie	230	- 7,90

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
Alcatel Alsthom	2468 528	1 453 875
Printemps	870 126	678 703
Oréal (L')	640 340	568 525
BSN	578 130	552 780
ELF Aquitaine	1 723 789	562 324
LVMH	137 895	494 922
Peugeot	983 058	480 567
Eaux (Gle des)	238 924	460 343
Michelin	2 533 650	469 831
Total	2 006 740	411 474
Société générale	734 420	371 841
Saint-Gobain	759 800	369 283
Air Liquide	502 867	354 682
Carrefour	150 800	315 175

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Hachette	+ 31,1	Radiotechnique	- 18,5
Nordon	+ 16,1	Eurotunnel	- 15,6
Dynaction	+ 14,8	Labinal	- 15
CEP Commun.	+ 8,4	Legris Indus.	- 13,9
Crédit national	+ 5,6	Paribas	- 13,1
Total (Fse pétr.)	+ 4,5	Jean Lefebvre	- 12
Castor. Dubois	+ 3,9	Bon Marché	- 11,2
BHV	+ 3,7	Valeo	- 10,7
Guyenne Gasc.	+ 3,7	Ciments fr.	- 10,6
Thomson-CSF	+ 3,6	Sommer-Allib.	- 10,4
Gr. de La Cité	+ 3,3	Clarins	- 10,3
AGF	+ 2,6	Spie Batignolles	- 9,8
Matra	+ 2,3	Michelin «B»	- 9,5
Metrologie	+ 2,2	Bouygues	- 9,4

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	2-10-92	5-10-92	6-10-92	7-10-92	8-10-92
RM	2 270 450	3 429 558	2 679 420	2 751 536	1 900 849
Comptant R. et obl.	22 734 827	9 846 563	14 401 464	30 560 543	27 092 547
Actions	97 015	95 259	106 925	128 277	135 598
Total	25 102 292	13 371 380	17 187 809	33 440 356	29 128 994
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)					
Françaises	98,3	94,1	94,1	96,2	96,8
Etrangères	83,8	79,9	81,6	82,8	83,5

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	5-10-92	6-10-92	7-10-92	8-10-92	9-10-92
Indice gén.	454,6	443,7	441,7	449,7	454,6
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 611,04	1 612,51	1 654,15	1 673,86	1 657,34

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 octobre 1992

Nombre de contrats : 129 334 environ

COURS	ÉCHÉANCES		
	DÉC. 92	MARS 93	JUIN 93
Premier	109,30	109,80	109,96
Dernier	109,44	109,92	110,06

Métallurgie, mécanique

	9-10-92	Diff.
CarnaudMetalbox	188	+ 8
Dassault Aviation	359	inch.
De Dietrich	1810	- 7
Fives-Lille	262	- 13
Imétal	294	- 19
Legris Industrie	216,10	- 43,90
Métaleurop	70	+ 1,20
Péchiney CI	253,50	- 25
Péchiney Int.	179	+ 1,20
Peugeot SA	482	- 8
Strafor Facom	800	- 49
Valeo	805	- 82
Vallourec	133	- 9

Mines d'or, diamants

	9-10-92	Diff.
Anglo-American	94,25	+ 2,25
Buffelsfontein	23,45	+ 2,25
De Beers	80,30	+ 0,80
Driefontein	40,35	+ 0,25
Gencor	12,20	- 0,65
Harmony	10,30	- 0,60
Randfontein	13,50	+ 1,10
Saint-Helena	18,20	+ 0,80
Western Deep	63,00	- 4,00

Pétrole

	9-10-92	Diff.
BP-France	86,60	- 0,50
ELF-Aquitaine	334	+ 4,20
Erap-ELF	233	+ 5
Esso	717	+ 7
Géophysique	657	- 23
Total B	214	+ 8,90

Sicomi ou ex-sicomi

	9-10-92	Diff.
Bail Investis.	645	- 5
Genefim	224	- 18,50
Immobail STP	305	- 8
Interbail	380	-
Klepierre	468	+ 8
Locindus	649	+ 4
Selectibanque	119	- 0,50
Unibail	375	+ 6

Transports, services

	9-10-92	Diff.
Accor	535	- 11
BIS	176	- 9
Canal Plus	1015	- 16
CEP Communic.	300	+ 13
CGI Informatique	233,10	- 4,90
Club Méditerranée	344,90	- 5,30
Dauphin Ota	188	- 36
Delmas Vieljeux	1916	inch.
Ecco	351,50	- 36,70
Générale des Eaux	1931	- 69
Hachette	136	+ 23,60
Havas	367	- 25
Lyonnaise-Dumez	479,90	- 30,10
OGF	-	-
Pub. Filipacchi	-	-
Publicis	550	- 22
SITA	1912	- 118
Sligos	321	- 24
Sodexho	942	- 8
TF1	383	inch.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	9-10-92	Diff.
10 % 1978	99,70	- 0,35
9,80 % 1978	100,60	+ 0,20
9 % 1979	98,60	inch.
10,80 % 1979	101,95	+ 0,45
CNE 3 %	4920	+ 119
CNB bq 5 000 F	97,85	+ 0,85
CNB Par. 5 000 F	95,30	- 1,40
CNB Suez 5 000 F	95,30	-
CNI 5 000 F	96,85	- 0,85

NEW-YORK

Coup de déprime

INDICE DOW JONES

-2 %

Wall Street a de nouveau été la proie cette semaine des inquiétudes sur l'état de santé de l'économie américaine et des incertitudes sur l'issue de l'élection présidentielle, l'absence de geste de la Réserve fédérale (Fed) pour redynamiser l'activité accentuant l'humeur maussade du marché. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 136,58, en baisse de 64,03 points (-2 %) par rapport à la semaine dernière.

La grande Bourse new-yorkaise avait perdu près de 105 points lundi dès la reprise des échanges, mais une chasse aux bonnes affaires a permis à Wall Street de finir la première séance de la semaine sur un recul d'une vingtaine de points seulement après une baisse de plus de 50 points le vendredi précédent.

Les difficultés éprouvées par les États-Unis et les autres principales économies mondiales pour sortir du marasme économique ont été au centre des préoccupations du marché. *«On craint non seulement que la reprise aux États-Unis ne capote, mais aussi que l'Europe n'arrive pas à échapper à la récession et que les choses s'aggravent»*, a souligné Michaël Metz, responsable des investissements chez Oppenheimer and Co. Le marché comptait toujours cette semaine sur un nouvel assouplissement de la politique de crédit de la Fed pour redonner du souffle à la reprise, mais a vu ses attentes déçues. Les experts estiment maintenant que la Fed n'agira pas avant l'élection présidentielle du 3 novembre.

De nombreux analystes doutent toutefois qu'une nouvelle baisse des taux soit suffisante. Du côté de Wall Street, celle-ci pourrait y répondre positivement au début, mais les craintes de relance de l'inflation pourraient entraîner une hausse des taux à long terme, encourageant ainsi un transfert de capitaux de Wall Street vers le marché obligataire.

Indice Dow Jones du 9 octobre : 3 136,58 (c. 3 200,61).

	Cours 2 octobre	Cours 9 octobre
Alcoa	53	64 1/4
ATT	42 1/8	41 3/4
Boing	35 7/8	36 3/8
Chase Man. Bank	22	21
Du Pont de Nemours	46 3/4	48 1/4
Eastman Kodak	44 1/4	42 1/8
Exxon	63 1/4	61 5/8
Ford	37 5/8	34 3/4
General Electric	75 3/4	75
General Motors	30 7/8	29 1/8
Goodyear	61	60 1/8
IBM	78 3/8	78 3/8
ITT	67	64 5/8
Mobil Oil	64 1/4	61 5/8
Pfizer	73 3/8	70 1/2
Schlumberger	68 1/8	67 1/2
Texaco	63	60 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	109 3/4	112 1/8
Union Carbide	12 7/8	12 1/2
United Tech.	49	45 7/8
Westinghouse	16	14 5/8
Xerox Corp	76 7/8	76 1/2

TOKYO

Nouveau repli

INDICE NIKKEI

-1,5 %

Après avoir perdu près de 6 % la semaine dernière, la Bourse de Tokyo a encore cédé 1,5 % cette semaine. Le marché japonais continue à faire preuve de beaucoup de scepticisme sur le plan de relance de la croissance du gouvernement nippon et sur une proche reprise de l'activité. Les violents accès de faiblesse des places européennes en début de semaine ont encore accentué la prudence des investisseurs.

Au total, l'indice Nikkei s'est inscrit vendredi en clôture à 17 059,78 points, en baisse de 264,29 points (1,5 %). Il avait perdu 1 070,69 points la semaine précédente.

Le Nikkei a fluctué tout au long de la semaine, dans un marché incertain, et il a à nouveau terminé sous la barre des 18 000 points. Symptome des doutes sur la croissance, l'institut de recherche Nomura a annoncé mercredi une révision en baisse – 2,4 % contre 2,5 % – de ses prévisions de croissance pour le prochain exercice fiscal qui débute le 1er avril. Un autre institut de recherche, affilié à la Sumitomo Bank, a de son côté affirmé que le produit national brut (PNB) japonais n'augmenterait que de 1,7 %, en termes réels, lors de cette même période.

Indices du 9 octobre : Nikkei 17 059,78 (c. 17 327,07) ; Topix 1 298,65 (c. 1 303,14).

	Cours 2 oct.	Cours 9 oct.
Akai	1 300	1 270
Bridgestone	1 090	1 100
Canon	1 250	1 230
Fuji Bank	1 750	1 750
Honda Motors	1 250	1 240
Matsushita Electric	1 090	1 110
Mitsubishi Heavy	562	548
Sony Corp.	3 970	3 950
Toyota Motors	1 400	1 440

LONDRES

Soulagement

– 0,3 %

Plus de peur que de mal. L'expression résume une semaine marquée par le plus grand plongeon de la Bourse depuis le krach de 1987, suivi d'une remontée régulière des cours due aux espoirs d'abaissement des taux d'intérêt et au rétablissement de la livre sterling sur le marché des changes.

Après avoir plongé de plus de 100 points (4 %) lundi, la Bourse a presque rattrapé son retard vendredi en finissant seulement 8,5 points au-dessous de son niveau du vendredi précédent, soit un repli de 0,3 %.

Dans ce climat agité, l'offre publique d'achat (OPA) de 780 millions de livres (près de 6,5 milliards de francs) lancée par le conglomérat Hanson sur le groupe alimentaire Ranks Hovis McDougall (RHM) est passée à l'arrière-plan, alors que normalement une grosse OPA aurait stimulé la tendance. RHM a terminé en hausse de 38 % à 242 pence, au-dessus du prix de 220 pence proposé par Hanson. Le titre Hanson a terminé sur une hausse de 6 pence.

Indices «*FT*» du 9 octobre : 100 valeurs, 2 541,20 (c. 2 549,70) ; 30 valeurs, 1 865,20 (c. 1 852,50) ; mines d'or, 72,60 (c. 73,10) ; fonds d'Etat, 89,62 (c. 88,85).

	Cours 2 oct.	Cours 9 oct.
Allied Lyons	5,90	6,05
BP	2,21	2,15
BTR	4,84	4,83
Cadbury	4,26	4,38
De Beers	6,88	6,88
Glaxo	7,70	7,72
GUS	19,39	19,38
ICI	11,05	10,83
Reuters	12,35	12,84
RTZ	6,02	5,92
Shell	5,44	5,20
Unilever	10,74	10,17

FRANCFORT

Incertitudes

– 2,6 %

Les incertitudes pesant sur les fronts monétaire et conjoncturel ont continué de déprimer la Bourse de Francfort qui, malgré de légers sursauts mercredi et jeudi, a terminé la semaine sur un recul de 2,6 % à 1 439,66 points.

Le début de semaine a été particulièrement pénible, comme sur les autres places boursières, et le DAX a atteint mardi son niveau le plus bas depuis janvier 1991. Comme la semaine précédente, la vigueur du mark, en suscitant des prévisions en baisse pour les exportations allemandes, a pesé sur les valeurs automobiles et chimiques.

Les rumeurs se sont poursuivies sur une prochaine baisse des taux d'intérêt de la Bundesbank. Mais les opérateurs ont fini par reconnaître en fin de semaine qu'ils n'y croyaient plus qu'à moitié.

La Dresdner Bank estime que les changements qu'il y a eu sur les marchés de taux et les effets négatifs sur l'économie intérieure l'ont amenée à faire des révisions à la baisse sur les résultats des entreprises en 1992 et 1993, particulièrement sur les secteurs de l'acier, de la construction automobile et de la mécanique.

Indice DAX du 9 octobre : 1 439,66 (c. 1 478,04).

	Cours 2 oct.	Cours 9 oct.
AEG	150	152,80
BASF	208	204,80
Bayer	259,50	247,50
Commerzbank	237,50	238,50
Deutschebank	636,50	637,20
Hoechst	229,30	218,70
Karstadt	491	495
Mannesman	214	215,50
Siemens	572,50	545,50
Volkswagen	280	255,40

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'euromark appelé à refaire ses preuves

Le marché allemand des capitaux *est appelé à refaire ses preuves. C'est* vers lui que se tourne présentement une foule de débiteurs de qualité, Trésors et établissements publics ou banques supranationales de développement qui cherchent à lever des fonds en très grande quantité. A plusieurs reprises, cette année, il a été possible d'y lever d'énormes montants à la fois. L'Espagne détient le record de la plus grande émission étrangère jamais lancée en une seule tranche en Allemagne. Il s'agit d'un euro-emprunt de 2 milliards de deutschemarks qui date du mois de juin. Or, depuis, et en dépit d'importantes mesures de libéralisation prises par la Banque centrale de Francfort en faveur de son marché, la taille des euro-émissions nouvelles en marks est demeurée bien en deçà de ce montant. Les emprunts récents ont été dans la plupart des cas destinés à *se placer dans les portefeuilles de* particuliers. Les volumes dont il est question à présent ne pourront pas être absorbés par cette seule clientèle. *Il faudra faire appel aux investisseurs* professionnels.

Parmi les emprunteurs prévus pour cette semaine, il n'en est qu'un seul dont on soit vraiment sûr de l'intention. C'est la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), *une des meilleures signatures* du monde. L'affaire, d'une durée de cinq ans, est très attendue, mais son montant devrait être de *l'ordre de 200 millions de deutschemarks*, et, sur ce point, elle ne devrait pas sortir de l'ordinaire. Parmi ceux à qui on prête des projets gigantesques et dont on sait qu'ils examinent la situation sans toutefois s'être encore décidés, figurent des pays comme la Suède, des organisations comme la Banque européenne d'investissement ou de grandes sociétés japonaises d'électricité. De tels débiteurs sont d'autant plus attirés par le marché allemand que les dernières transactions en deutschemarks ont toutes été des *réussites, bénéficiant d'un climat très* favorable, où la fermeté de la devise a accompagné une baisse spectaculaire du niveau de l'intérêt. *Un autre* élément en sa faveur est la comparaison avec l'évolution récente des emprunts internationaux en dollars, *qui a été très chaotique. Peu de véritables* succès ont été enregistrés ces dernières semaines dans le compartiment de la monnaie américaine. Et *certains emprunteurs parmi les meilleurs* ont été dissuadés par leurs banques de retenir cette devise pour leurs prochaines opérations.

Réouverture de l'eurofranc français

Le cas de la Belgique est typique. Ce pays entendait lever en octobre un emprunt de 500 millions de dollars sur l'euromarché. Il avait annoncé son projet voici plusieurs semaines (*le Monde* daté 13-14 septembre). Il entendait conclure simultanément un contrat d'échange avec un établissement financier de tout premier plan de façon à disposer finalement non pas de dollars, mais de francs suisses, monnaie dans laquelle sont libellés près de 35 % de l'ensemble de sa dette en devises. Avant le déclenchement de la crise du marché des changes, on pensait que cette émission allait être une sorte d'événement. Mais les conditions qui régnaient la semaine passée *n'ont pas permis* de tabler sur une réussite convaincante. Le Trésor public de Bruxelles a dont renoncé à son emprunt en dollars, préférant sol*liciter directement le marché suisse* des capitaux pour une partie du montant recherché et se procurer le reste en francs suisses, également sur *le marché interbancaire de l'argent à* court terme.

Le nouvel emprunt belge est dirigé par le Crédit suisse. Portant sur 200 millions de francs suisses, il viendra à échéance dans cinq ans et son prix de revient est à peine supérieur à 6,5 %. Pour sa part, le marché de l'eurofranc français a rouvert ses portes, accueillant deux émissions d'une durée de dix ans pour le *compte de débiteurs de grand renom.* La Banque européenne d'investissement s'est présentée la première. Elle *offrait jeudi en souscription pour* 2 milliards de francs d'obligations en proposant aux investisseurs un revenu supérieur de 34 points de *base (ou centièmes de point de pourcentage)* aux fonds d'Etat. Cela représentait au départ un rendement de 8,93 %. Tous frais compris, l'opéra*tion revient* à environ 39 points de plus que les titres du Trésor français de référence. Jeudi, cela correspondait à 8,95 % l'an. *Il* est en fait impossible d'en exprimer actuellement le coût de façon absolue, car l'emprunteur ne tient pas à disposer des fonds immédiatement. Il le fera au fur et à mesure de ses besoins et s'est réservé à cet effet une période de plusieurs mois durant laquelle il s'adressera à la Société générale, à qui a été confié le soin de monter l'opération. Les tirages se feront aux mêmes conditions relatives que celles arrêtées jeudi, et donc le prix de revient de la transaction dépendra du rapport que procureront les fonds d'Etat.

Dans l'ensemble, l'émission de la Banque européenne a été fort bien accueillie. Les établissements financiers qui s'en occupent font état d'une demande importante à l'étranger et en France. L'affaire a ceci de particulier qu'elle représente la première émission internationale en francs français du débiteur depuis qu'il a perdu le privilège fiscal dont il jouissait en Italie et en Autriche et *qui faisait que les investisseurs de ces* pays pouvaient compter sur la totalité des coupons, sans déduction d'aucun impôt. Avant cette normali*sation, la Banque européenne pou*vait se contenter d'offrir le même rendement que le Trésor français. Il lui faut maintenant s'acquitter d'une prime. *D'un montant de 1,5 milliard,* la seconde émission en eurofrancs français est plus simple. Son débiteur, le Crédit local de France, disposera de l'ensemble des fonds à la date de règlement, le 6 novembre. On en connaît donc le coût, qui est de 9,01 % l'an, tous frais compris.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Les non-ferreux résistent

Si l'on s'en tient à la légère progression des cours du LME (London Metal Exchange) depuis le début de l'année (de l'ordre de 10 % sur l'ensemble des métaux), le secteur des non ferreux, n'échappe pas à la morosité générale du marché des matières premières. Mais rarement *secteur, tant par la modernisation* que par sa réduction des capacités ou sa recherche de nouvelles parts de marché et de débouchés, a manifesté *une telle capacité de résistance.*

M. Jean-Sébastien Letourneur, auquel vient de succéder à la présidence de la Fédération des minerais et métaux non ferreux M. Yves Rambaud (PDG du groupe ERAMET), n'a pas manqué de souligner, *mercredi* 7 octobre, dans son discours d'adieu, les graves perturbations provoquées sur ces marchés.

A cours de devises, les pays de l'Est déversent des tonnages faramineux d'aluminium (de médiocre qualité), qui font chuter les cours de façon continue. En 1991, l'ex-URSS a ainsi écoulé plus d'1 million de tonnes de métal contre 260 000 tonnes en rythme annuel dans les années 80. D'après les professionnels, il s'agit là d'un nouveau record qui ne devrait pas être égalé en 1992, les stocks de Moscou étant quasiment épuisés, au moins momentanément. Mais la pression de l'aluminium de la CEI devrait persister pour au moins deux raisons : d'une part, le métal a perdu l'essentiel de ses débouchés dans l'armement à la suite de la reconversion progressive des industries militaires en unités civiles; d'autre part, les pays de l'Est se refusent désormais à transformer chez eux l'aluminium russe, comme ils le faisaient par le passé.

Dès lors, Moscou se retrouve à la tête d'une forte production qui trouve peu d'usage domestique et vient, du même coup, grossir les stocks européens. Dans ces domaines d'industries primaires, le secteur des métaux non ferreux est particulièrement exposé aux pressions de prix et de volumes de l'Est, comparé aux quarante autres secteurs non touchés, comme la pharmacie ou l'électronique professionnelle. Pour ne pas méconnaître la nécessité d'une coopération de nos pays avec l'ex-bloc soviétique, *«faut-il pour autant laisser mettre en grave danger sans réagir l'existence de pans entiers de nos industries?»*, s'interroge Jean-Sébastien Letourneur.

Le dumping chinois

Les pays de l'Est mais aussi et surtout la Chine ont, de surcroît, recours à un dumping acharné sur des matières premières très sensibles dans l'industrie des non ferreux : sporadiquement, l'Empire du Milieu intervient sur le marché en cassant les prix de moitié. Cette manœuvre est renouvelée jusqu'à élimination totale des concurrents. Parvenu à une situation de monopole, il peut alors relever les prix. Ce fut déjà le cas en 1987 pour le tungstène. Les pratiques déloyales chinoises conduisirent à la fermeture de l'unique mine européenne située à Anglade (Ariège). Les utilisateurs de ce *métal gris*, vital pour les industries mécaniques (solidité, résistance à l'usure), se sont ainsi trouvés tributaires des seuls fournisseurs chinois.

Le même scénario se déroule aujourd'hui pour le spath fluor, ce minéral à l'aspect de cristal, qui n'est *pas un métal non* ferreux, mais un adjuvant employé comme fondant dans la sidérurgie, la céramique et la chimie. Les Chinois le vendent à un *prix inférieur* au coût des transports entre le gisement et les ports d'embarquement. Le dumping dans ce cas est manifeste. La Commission de Bruxelles devrait être en mesure de sanctionner Pékin. Pour ce faire, trois conditions doivent être réunies : la preuve d'un préjudice pour les industriels, la perte évidente de marchés, l'atteinte aux intérêts du consommateur. Avant l'été, les experts de Bruxelles semblaient décidés à régler ce dossier en faveur de l'industrie européenne. Leur conviction était d'autant plus forte qu'une *mission chinoise s'était targuée de «savoir à présent pratiquer le libéralisme»*. Depuis septembre, la procédure est en panne, faute, selon Bruxelles, d'arguments suffisants. Que peuvent les Douze contre ces «pratiques de *desperados*? Apparemment très peu. *«L'Europe se trouve démunie face à des producteurs extérieurs libres d'imposer leurs prix. On a envie de dire : Après la Chine, à qui le tour?»*, souligne le président de la Fédération.

La préoccupation de M. Letourneur est d'autant plus compréhensible que l'Europe est aussi en butte aux pressions des États-Unis. Il ne *cache pas ses inquiétudes devant* les *«carences communautaires»* face à l'*«agressivité américaine»*. Fidèles à leurs principes de libre-échange, lorsqu'il s'agit des frontières des autres pays, les États-Unis entendent faire supprimer en Europe ces faibles restrictions à l'importation que constituent les droits de douane (6 % pour l'aluminium). *«N'entrons pas dans ce jeu de dupes»*, recommande M. Letourneur. Cette suppression semble d'autant moins bienvenue que Washington ne parle pas de moduler le Buy Americain Act de 1930, qui impose des droits élevés sur tout métal jugé vital pour l'industrie américaine... et que la chute du dollar fausse le libre jeu de la concurrence.

Pris en tenaille entre les ventes frénétiques de l'Est et de la Chine, et la volonté américaine de préserver son secteur métallurgique souvent vétuste face à une industrie européenne modernisée, les métaux non ferreux sont promis à de nouvelles difficultés si le moteur de la consommation mondiale, donc de la croissance, ne s'allume pas.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 9/10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 369 (+ 23) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 209 (– 49,5) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 684 (– 95) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Décembre	256,5 (+ 0,5) Dollars/tonne
Café (Londres) Novembre	843 (– 41) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Décembre	970 (– 32) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	341 (– 7) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	208 (– 3) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	181,20 (– 2,6) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent - Novembre	20,80 (+ 0,35) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2-10-92	Cours 9-10-92
Or fin (kilo en barre)	54 000	58 800
– (kilo en lingot)	54 800	58 600
Pièce française (20 fr.)	314	329
• Pièce française (10 fr.)	300	–
Pièce suisse (20 fr.)	319	330
Pièce latine (20 fr.)	314	321
• Pièce tunisienne (20 fr.)	302	330
Souverain	414	414
• Souverain Elisabeth II	432	437
• Demi-souverain	288	292
Pièce de 20 dollars	1 760	1 980
– 10 dollars	950	960
• – 5 dollars	540	575
– 50 pesos	2 020	2 100
• – 20 marks	378	440
– 10 florins	316	333
• – 5 roubles	240	245

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

La hausse du dollar opportune

Louée soit la hausse du dollar de cette semaine! Elle a permis de réduire les tensions au sein du système monétaire européen, dont les milieux financiers internationaux n'anticipent plus un réaménagement supplémentaire dans un avenir proche. En conséquence, le deutschemark a fléchi, ce qui a bien aidé le franc français à retrouver son équilibre après la très forte secousse des dernières semaines.

La remontée de la devise américaine a été spectaculaire, de 1,41 DM à près de 1,49 DM et de 4,78 francs à près de 5,05 francs. Les marchés spéculent sur un non-abaissement du taux d'escompte de la Réserve fédérale des Etats-Unis, et une nouvelle diminution des taux directeurs de la Bundesbank la semaine prochaine, ce qui réduirait l'écart entre la rémunération offerte sur le mark et sur le dollar, au profit de ce dernier. Toutefois, nombre d'opérateurs ne voient pas de changement dans les données *fondamentales* sur l'économie américaine et ne pensent pas que le billet vert puisse dépasser 1,50 DM. D'autres, en revanche, *estiment que ledit billet vert* va amorcer une remontée qui se prolongera pendant cinq ans.

Qui dit hausse du dollar dit baisse du mark, comme nous l'avons noté. Ce phénomène a permis au franc français de se stabiliser au-dessous de 3,40 DM, un peu au-dessus de 3,39 francs et à bonne distance du cours plafond de 3,4305 francs. Tout au plus, la *tourmente boursière du lundi* 5 octobre et, surtout, le maintien des taux directeurs de la Bundesbank à l'issue de son conseil d'administration du vendredi 2 octobre à Schwerin ont-ils provoqué, ce même lundi au matin, une brève et fugitive montée du mark à 3,4030 francs. Reste à savoir si les marks vendus par la Banque de France «rentrent» suffisamment. Le Trésor s'estime satisfait. Certains opérateurs, néanmoins, jugent le processus un peu lent, et, pour expliquer le phénomène, avancent qu'une bonne part des francs empruntés pour les revendre contre des marks l'ont été pour un mois : il faut donc attendre encore un peu.

166 milliards de francs

On a maintenant quelque idée des sommes *mises* en œuvre par la Banque de France pour défendre sa monnaie lors de l'offensive lancée par la spéculation avant et après le *référendum* sur le traité de Maastricht et des transferts de capitaux effectués par les détenteurs de francs qui voulaient, par précau*tion, s'en débarrasser.* En comparant les bilans de l'institut d'émission du 3 septembre et du 1er octobre (ce dernier publié le *mardi 6 octobre),* on enregistre des sorties d'environ 166 milliards de francs, qui se décomposent de la façon suivante : à l'actif, les disponibilités à vue à l'étranger ont diminué de «seulement» 10 milliards de francs, à 87 milliards de francs contre 97 milliards de francs. Mais, cela, on le savait déjà puisque l'essentiel de la défense a été assuré par des prêts de marks par la Bundesbank sous forme de «swaps», avec remboursement à terme. Ces prêts, on les retrouve au passif de la Banque, compte 25 (comptes courants des institutions étrangères), qui est passé de 6,8 milliards de francs à 94 milliards de francs, soit une augmentation de 87,2 milliards de francs. On peut y ajouter les variations du compte 22 (autres comptes et engagements à vue), dont le solde a été *porté, en un mois,* de 3,9 *milliards* de francs à 72,8 milliards de francs.

Au total, les interventions de la Banque de France (et de la Bundesbank) auraient porté sur l'équivalent de 166 milliards de francs, en ligne avec les 150 milliards de francs cités communément. C'est dire que, pour l'instant, les réserves en devises de la Banque de France sont devenues «négatives» pour la première fois depuis longtemps. Pour mesurer la vitesse à laquelle les marks vendus contre des francs reviendront au bercail pour être remboursés à la Bundesbank, il faudra consulter les prochains bilans de la Banque de France, celui au 8 octobre devant être *publié mardi 13 octobre.*

En Europe, la baisse relative du mark a contribué au redressement, non moins relatif, des monnaies en congé de système monétaire européen. Sur la lire, le phénomène a été spectaculaire. Lundi, la devise italienne perdait 7 %, à 740 lires pour 1 mark, et encore 7 % le lendemain, à pratiquement 1 000 lires, ce qui portait à 30 % *sa dépréciation depuis le 14 septembre* dernier. Dans la péninsule, la rumeur avait couru que le gouvernement s'apprêtait à «geler» 30 % des dépôts bancaires. C'était faux, bien entendu, mais l'effet fut ravageur. A la veille du week-end, toutefois, la devise italienne se raffermissait à 876 lires pour 1 mark, soit un peu en dessous des 882 lires cotées il y a huit jours et une dépréciation d'environ 15 % par rapport au cours plancher d'avant la dévaluation et de 18 % par rapport à l'ancien cours plan*cher de 765,40 lires.*

La livre sterling a, elle aussi, profité du recul du mark, remontant de 2,43 DM à 2,5160 DM, après avoir, en début de semaine, touché 2,36 DM et 8,10 francs, soit 15 % de dérive par rapport à son ancien cours *pivot* de 2,95 DM et 10 % par rapport à son ancien cours plancher de 2,7780 DM.

FRANÇOIS RENARD

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 OCTOBRE AU 9 OCTOBRE 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,6955	8,5433	2,2245	3,3647	51,8823	2,8332	2284,15
	–	1,7185	8,2222	2,1327	2,4308	50,1630	2,7376	2144,69
New-York	1,6955	–	19,8460	76,2195	50,3905	3,2690	59,8444	0,00769
	1,7185	–	20,9008	80,5802	70,6964	3,4258	62,7746	0,00801
Paris	8,5433	5,0388	–	384,0549	253,9878	16,4667	301,5448	3,8760
	8,2222	4,7845	–	385,5359	338,2467	16,3909	300,3453	3,8337
Zurich	2,2245	1,3120	26,0379	–	66,1124	4,2876	78,5159	1,0092
	2,1327	1,2410	25,9379	–	87,7342	4,2515	77,9033	0,9944
Francfort	3,3647	1,9845	39,3844	151,2576	–	6,4853	118,7612	1,5265
	2,4308	1,4145	29,5642	113,9807	–	4,8458	88,7947	1,1334
Bruxelles	51,8823	30,60	6,0729	23,3232	15,4195	–	18,3124	2,3538
	50,1630	29,19	6,1010	23,5214	20,6363	–	18,3239	2,3389
Amsterdam	2,8332	1,6710	331,62658	1,27363	84,20257	5,46078	–	1,2853846
	2,7376	1,5930	332,95815	1,2836422	112,6193	5,45735	–	1,2764423
Milan	2284,15	1300	257,9979	990,8537	655,0768	42,48366	777,9773	–
	2144,69	1248	260,8423	1005,6406	882,2906	42,75437	783,4275	–
Tokyo	286,51	121,80	24,17242	92,83537	61,37566	3,98839	72,89048	0,093692
	205,53	119,60	24,99739	96,37389	84,55285	4,09729	75,07847	0,095833

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 octobre, 4,1369 F contre 4,0004181 F le vendredi 2 octobre 1992.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* :
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte
9 oct. 1992
FLORIN NÉERLANDAIS
FRANC BELGE
MARK ALLEMAND
COURONNE DANOISE
FRANC FRANÇAIS
LIVRE IRLANDAISE
ESCUDO
PESETA ESPAGNOLE
0 %
-1
-2
-3
-4
-5
-6

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Enfin la détente !

Sur le marché de Paris, on respirait mieux en fin de semaine, le loyer de l'argent à court terme accentuant sa décrue à 11 1/2 %-12 % au lieu de 13 %-14 % à la fin de la semaine *précédente. De son côté, le cours de* l'échéance décembre sur le MATIF se retrouvait à 109,44, contre 109,04 il y a huit jours, après un *recul à 108,50*, ce qui correspond à un rendement de 8,52 % pour l'OAT dix ans, contre 8,63 %, l'écart avec le Bund allemand dix ans se maintenant à 1,1 point environ. Cet écart paraît bien trop large à beaucoup de non-résidents, surtout après la résistance victorieuse du franc à l'offensive récemment lancée contre lui. Les non-résidents sont donc revenus en force sur le marché de Paris, ce qui prouve, *a posteriori*, qu'une monnaie forte attire davantage les capitaux qu'une monnaie faible, même avec des taux très élevés : le risque de perte de change joue un rôle dissuasif.

A l'origine de cet optimisme renouvelé, qui pourrait toutefois se *calmer un peu*, notamment sur le MATIF aux environs de 109,50, on trouve, comme pour le dollar, le sentiment que la Réserve fédérale des Etats-Unis n'abaissera pas à nouveau son taux d'escompte, fixé à 3 %. Autre spéculation, la Bundesbank fera un «geste» supplémentaire le 16 octobre, date de son prochain conseil d'administration, ce qui semble bien peu vraisemblable.

La détente des taux courts à Paris, outre l'effet bénéfique de la stabilisation du franc, a été favorisée par de fortes injections de liquidités par la Banque de France, soucieuse de ne pas trop pénaliser les banques. Ainsi, lundi et jeudi, *a-t-elle fourni 118,6 milliards* de francs (60 milliards de francs net en tenant compte des «tombées» d'effets venus à échéance), à son taux *normal d'appel d'offres* (9,60 %). Elle a servi jusqu'à 22 % des demandes sur les créances privées, pourcentage exceptionnellement élevé, *ces créances néanmoins* devant appartenir à la catégorie 3, la meilleure, puisqu'elles portent sur des entreprises en bonne situation *financière et avec des paiements* réguliers, ce qui semble exclure une bonne partie des crédits bancaires accordés aux promoteurs immobiliers *et marchands de biens, au taux* moyen mensuel du marché monétaire appelé T4 M. Les autres effets admis aux appels d'offres de la *Banque de France sont les billets de* trésorerie des entreprises et les bons du Trésor.

Le taux de l'argent à court terme

Dans combien de temps la place de Paris, littéralement «asséchée» par la spéculation, qui avait emprunté des francs pour les revendre *contre des marks, va-t-elle* retrouver un niveau de liquidités normal et son taux de départ (10 %) sur le loyer de l'argent à court terme? La question est d'importance pour les banques, qui estiment nécessaire un relèvement de leur taux de base, appliqué à 17 %-18 % de leurs crédits, et qui avait été ramené de 10,35 % à 9,85 % le 9 mai dernier. Cette réduction était la contrepartie d'une quasi-suppression de leurs réserves obligatoires, auparavant de 30 milliards de francs, constituées sans rémunération dans les livres de la *Banque de France, ce qui représentait*, pour les établissements, une marge brute supplémentaire de 3 milliards de francs (au taux de 10 %).

Aujourd'hui, ces établissements constatent que le coût de leurs ressources sur le marché interbancaire dépasse le taux des crédits accordés en contrepartie, d'où une perte de produit net bancaire. M. Marc Viénot, PDG de la Société générale, évaluait cette semaine à un point et demi l'augmentation nécessaire du taux de base. Mais, tant que la BNP et le Crédit lyonnais, appartenant à l'Etat, n'auront pas bougé – et le Trésor les en dissuade fortement, – ledit taux de base restera inchangé.

Sur le marché obligataire, l'activité a été restreinte, mais les émissions de la semaine se sont bien placées grâce à l'intérêt des non-résidents, qui s'est manifesté aussi bien pour l'emprunt en eurofrancs de la BEI que sur les emprunts domestiques. Dans ces conditions, Finansder a levé très facilement 1 milliard de francs, sous la houlette de la Société générale et du Crédit agricole, *en deux tranches à* 8,60 % et, surtout, 9 %, avec la garantie inconditionnelle de l'Etat, et de grosses souscriptions alle*mandes. Un bon accueil également* pour Floral, faux nez du Crédit local de France, en raison de gros coupons (9,30 %). La Caisse de refinancement hypothécaire (CRH), qui revient maintenant presque mensuellement, a été un peu boudée pour son coupon 8,60 % nominal, qui a été jugé trop maigre.

F. R.

مكبر عن الاصل

هكذا من الاصل

Le Monde

Le huitième sommet de la CEI sans grands résultats

Les troupes russes vont rester au Tadjikistan

Le huitième sommet de la CEI, vendredi 9 octobre à Bichkek dans le Kirghizstan, a été aussi décevant que les précédents, mais guère plus catastrophique. *Il ne marquera ni le renouveau de la CEI, ni même sa cristallisation autour d'un «noyau dur» de pays membres.* Les participants se sont cependant mis d'accord pour maintenir des troupes russes au Tadjikistan en attendant la mise en place d'une force d'interposition entre les parties en conflit armé.

BICHKEK (Kirghizstan)

de notre envoyé spécial

Les vigoureux appels à l'intégration, et même à la reconstitution d'une véritable union, lancés ces dernières semaines par le président kazakh, M. Noursoultan Nazarbaev, l'idée d'une communauté à plusieurs vitesses mise en avant par les Russes, tout cela s'est apparemment dissous dans la routine de ces réunions où rien ne semble ni clair, ni définitif. Le président arménien, M. Ter Petrossian, qui dirigeait les débats, tout en s'efforçant de mettre en relief les aspects positifs de cette réunion de travail, a eu cette phrase révélatrice : *«aucune question n'a été définitivement réglée lors d'aucun des huit sommets de la CEI».*

Les résultats cette fois paraissent cependant particulièrement maigres, surtout pour un sommet qui devait, *selon la version officielle*, permettre d'obtenir des accords bien concrets. L'annonce la plus précise concerne le remplacement, à la tête des forces stratégiques de la CEI, du général Maximov, (qui *«part à la retraite pour raisons de santé»)* par le maréchal Evgueni Chapochnikov, qui était son supérieur puisqu'il commande en théorie l'ensemble des forces «communes» de la CEI.

En fait, il ne s'agit que de consacrer l'évidence : tous les Etats membres ayant entrepris de former leur propre armée, les forces communes *sont désormais les seules* forces nucléaires, elles-mêmes vouées à tomber sous le seul contrôle de la Russie. Le maréchal Chapochnikov a expliqué que le passage des armes stratégiques *sous* la seule autorité de Moscou était en passe d'être formalisé par une série d'accords bilatéraux.

Une banque commune

L'accord avec la Biélorussie a été signé en juillet, un accord avec le Kazakhstan *«est prêt mais n'a pas encore été signé et des négociations sont en cours avec l'Ukraine et devraient aboutir d'ici un mois»* a indiqué le maréchal Chaponichnikov. Le président ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, n'était pas là pour confirmer ni pour démentir.

L'un des points majeurs de l'ordre du jour concernait la remise en ordre monétaire et l'examen d'une proposition kazakhe de création d'une banque d'émission unique. *Le résultat* a été, autant qu'on puisse en juger, beaucoup plus modeste : six pays – la Russie, la Biélorussie, l'Ouzbékistan, le Kirghizstan, le Kazakhstan et l'Arménie – ont manifesté leur intention de rester dans la zone rouble, et les mêmes, plus la Moldavie, se sont prononcés en faveur de la création d'une banque commune. Mais comme l'a indiqué dans les couloirs le premier ministre russe, M. Egor Gaïdar, *le rôle de cette* banque sera limité au règlement des paiements mutuels, et non pas à l'émission de la monnaie, qui restera donc l'apanage de la banque *centrale russe (ce qui ne peut* satisfaire les partenaires de Moscou).

De même, le projet de constitution d'un comité de coordination des politiques économiques a été réduit à un projet de *«commission auprès du conseil des premiers ministres»*, et les problèmes de financement de la chaîne commune de télévision, héritière de l'époque soviétique et lien entre le public de *tous ces pays, n'ont pas non plus* été résolus.

L'un des points les plus attendus de l'ordre du jour était le Tadjikistan, objet d'un intérêt tout particulier de la part de la Russie, du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan et du Kirgizstan, qui avaient déjà affirmé leur intention de ne pas laisser ce pays partir à la dérive.

«Une crise qui a tendance à s'aggraver»

Les participants au sommet ont entendu un exposé du président par intérim, M. Iskanderov, et publié une déclaration par laquelle ils constatent que le Tadjikistan *«traverse une crise profonde qui a tendance à s'aggraver»* et menace son intégrité.

Les signataires se disent donc résolus à agir pour assurer *«la stabilité»* de ce pays, disposés à apporter une aide unitaire et aussi à fournir des forces *«pour le rétablissement de la paix»*. Ils encouragent le Kirghizstan à poursuivre sa mission d'intermédiaire entre les deux parties. Cette mission sur place a déjà permis d'obtenir un accord de *principe pour la mise en* place d'une force d'interposition constituée de quelques centaines de soldats kirghizes. Cette force ne pourra cependant intervenir que si *les présidents de la CEI* reçoivent une demande formelle des autorités tadjikes.

Dans l'immédiat, une seule chose semble certaine : les troupes russes vont rester sur place, alors même que M. Boris Eltsine avait *déclaré trois jours plus tôt devant* le Parlement de Russie qu'il avait décidé de les retirer. Si l'on en croit un conseiller du président tadjik, c'est en réalité M. Boris Eltsine qui a annoncé aux participants que la Russie, après avoir beaucoup hésité, avait finalement résolu, non seulement de maintenir ses troupes, mais de les renforcer. Selon ce même conseiller, le président tadjik n'est pas opposé à la présence des unités russes, ce qui peut paraître surprenant. Lui-même et d'autres représentants de l'équipe qui a évincé l'ex-président Nabiev se sont en effet plaints à *plusieurs reprises du rôle joué par* certaines unités russes.

Pourquoi vouloir dans ces conditions le maintien de ces troupes; tout au moins s'en accommoder? Un autre membre de la délégation tadjike avance une explication : *«Les Russes voulaient partir en emportant leur armement, et il n'en est pas question».*

JAN KRAUZE

□ **RUSSIE : démarche de la France en faveur de M. Gorbatchev.** – L'ambassadeur de France à Moscou, M. Pierre Morel, a exprimé vendredi 9 octobre, à la demande de MM. François Mitterrand et Roland Dumas, la *«préoccupation»* de Paris quant à l'interdiction de sortie du territoire russe qui frappe M. Gorbatchev. Selon le Quai d'Orsay, l'ambassadeur de France a effectué une double démarche, auprès des autorités russes, et auprès de M. Gorbatchev, à qui il a transmis un message d'amitié de MM. Mitterrand et Dumas et renouvelé une invitation à se rendre en France *«dès que cela sera possible»*. – *(AFP, Reuter.)*

Après la mort de Willy Brandt

Des milliers de Berlinois et de Bonnois ont exprimé leur émotion

BONN

de notre correspondant

Des milliers de Berlinois et de Bonnois sont descendus dans la rue, vendredi 8 octobre, pour exprimer leur émotion devant la mort de Willy *Brandt*. Des *obsèques nationales* seront célébrées la semaine prochaine au Reichstag de Berlin, sa ville-symbole. Aucun député ne manquait, vendredi, à son banc pour prendre part à l'hommage solennel que le Bundestag, le premier Parlement de la réunification, a rendu lui aussi à son doyen d'âge.

Le siège fédéral du Parti social-démocrate, la Maison Ollenhauer, à Bonn, où il fut «chez lui» pendant *tant d'années*, avait été *transformé*, dans la soirée, en chapelle ardente. On avait simplement disposé des portraits de Willy Brandt bordés de noir et des bougies rouges à l'entrée pour accueillir ceux qui étaient venus témoigner de leur émotion. A la lumière de flambeaux, le président du SPD, M. Björn Engholm, (le premier des «petits-fils» de Willy Brandt, comme on les appelait) a présidé en début de soirée une cérémonie devant *«la baraque»*, comme était familièrement désigné le bâtiment. Il y a rendu hommage au *«mythe»*, à l'homme de *«compassion»*, à la dernière figure fondatrice de la République fédérale et aussi *«au dernier représentant de ce vieux mouvement des travailleurs qui a changé la face de l'Europe».*

A Berlin, des milliers de personnes, venues de l'Ouest comme de l'Est, avaient convergé en début de soirée vers le centre de la capitale pour se joindre à un cortège parti de l'ancien Hôtel de Ville de Berlin-Ouest, à Schöneberg, pour se rendre devant la porte de Brandebourg. Autant de lieux-symboles pour l'ancien bourgmestre, qui, profondément atteint par la construction du mur, n'avait cessé durant toute sa carrière politique de se battre pour effacer cet outrage à la liberté. Les réactions des Allemands de l'Est ont témoigné de façon émouvante des espoirs qu'avait suscités, de l'autre côté du mur, sa politique d'ouverture, de dialogue avec l'Est communiste, si longtemps *mal comprise* à l'Ouest. Willy Brandt avait été le premier, le jour même de l'ouverture du mur, le 9 novembre 1989, à prédire la réunification, à affirmer haut et fort à Berlin dans une phrase restée gravée dans les mémoires que *«ce qui appartient au même ensemble doit se développer ensemble».*

Dans l'hommage qu'il a rendu, sur un ton grave, depuis la chancellerie à son ancien adversaire, M. Helmut Kohl l'a remercié tout particulièrement d'avoir pu compter *sur son* appui pendant le processus de la réunification. Saluant *«le patriote, l'Européen, le citoyen du monde»*, l'homme qui *«a tant contribué à la réconciliation des Allemands avec leur histoire»*, M. Kohl a rappelé le message adressé par Willy Brandt lors de la séance inaugurale du premier Parlement réunifié : *«Nous avons à achever à l'intérieur l'unité de l'Allemagne, à faire avancer l'unité de l'Europe et être à la hauteur de notre nouvelle responsabilité dans le monde».*

H. de B.

□ **M. Mitterrand : «Un homme de justice et de paix».** – M. François Mitterrand a rendu hommage, vendredi 9 octobre, à Willy Brandt, *«un homme de justice et de paix»* et une *«grande figure de l'Europe et du socialisme»*. Le président de la République a fait parvenir trois messages, respectivement à la veuve de Willy Brandt, au président de la République fédérale d'Allemagne et au président du SPD. A ce dernier, il écrit : *«Je vous exprime mes sentiments de peine et mon affliction personnelle pour la mort de Willy Brandt, grande figure de votre pays, de l'Europe et du socialisme.»*

□ **M. Dumas : «La libération de l'autre Europe».** – M. Roland Dumas, ministre d'État, ministre des affaires étrangères, a adressé vendredi 9 octobre au président du SPD, M. Bjorn Engholm, un message dans lequel il écrit : *«Je salue* [en Willy Brandt] *le combattant antinazi de la première heure, le maire de Berlin déchirée, celui qui sut conduire, enfin, la social-démocratie au pouvoir, mais l'histoire retiendra surtout l'image du chancelier qui, par sa politique d'ouverture à l'Est, prépara la libération de l'autre Europe et l'unification de l'Allemagne dans la paix et la démocratie.»*

□ **M. Jospin : «une grande figure du socialisme».** – M. Lionel Jospin a déclaré, vendredi 9 octobre, qu'*«avec Willy Brandt c'est une grande figure du socialisme et de la démocratie allemande qui disparaît». «Résistant au nazisme, maire de Berlin, la ville-symbole de l'Allemagne divisée, premier chancelier social-démocrate de l'après-guerre, président de l'Internationale socialiste»*, Willy Brandt fut, pour l'ancien ministre de l'éducation nationale, *«un ami de la France et un ami tout court».*

Le projet de loi Sapin sur la publicité

Agences et journaux s'inquiètent des menaces sur l'emploi et le pluralisme de la presse

Une vingtaine de comités d'entreprise d'agences de publicité (Alice, Publicis conseil, Lintas, etc.) et de centrales d'achat d'espaces (Carat TV, Optimédia) ont adressé une pétition à M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, auteur d'un projet de loi contre la corruption, *intégrant la publicité, qui doit* être présenté mardi 13 octobre à l'Assemblée nationale. *«Si cette loi est votée en l'état, c'est l'amputation immédiate de 20 % à 40 % du revenu des agences et ce sera, quasi mécaniquement, la suppression de milliers d'emplois»*, fait remarquer cette pétition.

Argumentaire similaire pour le Syndicat national des publicitaires en annonces classées (SNPAC), qui rassemble une trentaine d'agences spécialisées dans les offres d'emplois. *«Ce projet va à l'encontre de deux des objectifs de M. Pierre Bérégovoy : le contrôle des flux financiers de la publicité destiné à assurer le pluralisme de la presse et la lutte contre le chômage. Telle quelle, cette loi accélérerait la mort de journaux qui dépendent des petites annonces pour 30 % à 50 % de leurs revenus et condamnerait les agences à des licenciements»*, réagit M. Bernard Ronsin, président du SNPAC.

L'inquiétude grandit aussi dans les centrales d'achat d'espaces, dont certaines (Carat, AB Média Indépendance Média, Médiatop...) ont formé l'Association des professionnels en conseil et achat média (APCAM). Celle-ci a proposé des amendements aux articles les plus contestés du projet et indique que, en cas de non-réexamen, les conséquences seraient, pour les annonceurs, *«un achat de moins bonne qualité, à un prix plus élevé»* (par perte de vision d'ensemble du marché et du suivi des performances ou des incidents d'insertion des publicités) et, pour les «supports» (les médias), une concentration accrue due à la prime aux leaders, seuls capables de constituer des équipes de marketing et de *média-planning*.

Le Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne demande *«instamment»* aux pouvoirs publics de *«retirer les dispositions de l'actuel projet de loi»* et souhaite *«un débat séparé, sans précipitation et avec concertation, afin d'éviter tout effet pervers qui pourrait menacer les intérêts économiques des journaux».*

□ **Annulation d'une élection cantonale dans les Hautes-Pyrénées.** – Le tribunal administratif de Pau (Pyrénées-Atlantiques) a décidé, vendredi 9 octobre, d'invalider l'élection de M. Jean-Marie Simonnet (RPR) dans le canton Aureilhan, dans les Hautes-Pyrénées, à la suite du recours intenté par M. Pierre-Henri Lacaze (PS), conseiller général sortant, battu le 29 mars par M. Simonnet. *M. Lacaze s'était plaint de «propos diffamatoires»* contenus dans des *tracts distribués «la veille et l'avant-veille de l'élection».* M. Simonnet dispose d'un mois pour faire appel de la décision du tribunal administratif.

SOMMAIRE

DATES

Il y a trente ans : l'ouverture du concile Vatican II 2

ÉTRANGER

Grande-Bretagne : la fin du congrès du Parti conservateur 3
Allemagne : les violences racistes ; un entretien avec le ministre des affaires étrangères 3
Loin des capitales : «Louvain-la-Neuve, l'université aux champs» 4
La visite du pape à Saint-Domingue 5
En Angola, les interventions se multiplient pour convaincre M. Savimbi d'accepter le résultats des élections 5

POLITIQUE

M. Vauzelle est parvenu à un accord avec les députés socialistes sur la garde à vue et le secret de l'instruction 6
La commission des lois propose d'amender le projet Sapin 6
Le Conseil d'État décide qu'un «mariage blanc» ne donne pas droit à une carte de résident....... 6
Le Front national radicalise son discours 8
Livres politiques, par André Laurens 8

SOCIÉTÉ

L'accident aérien survenu en Chine est le troisième en trois mois 9
A l'approche de la trêve hivernale, mobilisation contre les expulsions dans la capitale 9
Défense : création d'une brigade de renseignement et de guerre électronique ; l'armée de l'air achète pour la première fois deux Airbus d'occasion 10

HEURES LOCALES

• Béziers n'a pas le moral • Paris et Londres, fausses jumelles • Militaires en blue-jeans • Mobiliser l'imaginaire des citadins • Contre-feu en Corse • Débat : «Comité des régions ou «comité Théodule?», par Jean-Marc Ohnet • Une ville à reconstruire aux portes de Paris .... 11 à 13

CULTURE

Musique : Etienne Daho, le plaisir de la fêlure 15
Arts : Calder, le mouvement immuable 15
Une exposition sur le patrimoine religieux auvergnat 16

ÉCONOMIE

M. Roland Dumas avertit la Commission européenne que la France s'opposera à une conclusion hâtive de l'Uruguay Round 17
Billet : la Caisse des dépôts prend les devants 17
Le gouvernement argentin veut relancer la production et favoriser les exportations 17
La Bulgarie attend de la CEE une aide plus éfficace 17
Revue des valeurs 18
Crédits, changes, grands marchés 19

Services

Abonnements 2
Carnet 8
Météorologie 10
Mots croisés 16
Télévision 10
Spectacles 14

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Radio-télévision»

Le numéro du «Monde» daté 10 octobre 1992 a été tiré à 490 637 exemplaires.

En Guyana

M. Cheddi Jagan a été proclamé président

Une courte cérémonie a marqué, vendredi 9 *octobre*, la passation de pouvoir entre le président sortant, M. Desmond Hoyte, et M. Cheddi Jagan, dont le Parti progressiste populaire (PPP) a obtenu 55 % des voix à l'issue des élections générales du 5 octobre en Guyana. M. Hoyte, dont le Congrès national populaire (au pouvoir depuis *1966*) n'a obtenu que 41,5 % des suffrages, a appelé *ses partisans au calme*, après les émeutes qui avaient troublé le premier scrutin à peu près honnête qu'ait connu la Guyana (*le Monde* du 8 octobre). Agé de soixante-quatorze ans, M. Jagan, autrefois fervent partisan du marxisme, a promis de poursuivre en partie les réformes menées par son prédécesseur pour libéraliser les marchés. M. Hoyte avait signé un accord avec le FMI pour renégocier la lourde dette extérieure de son pays. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Washington déconseille aux Américains de voyager en Algérie.** – Les Etats-Unis ont recommandé, vendredi 9 octobre, à leurs ressortissants de ne pas *voyager en Algérie*, en raison des menaces d'attaques et de terrorisme. Une note officielle du département d'Etat a ordonné le rapatriement des enfants mineurs des diplomates en poste dans le pays et autorisé le retour volontaire des autres membres de leurs familles. Il est conseillé aux Américains séjournant en Algérie d'éviter les rassemblements publics et de ne pas se rendre dans le Sud où plusieurs étrangers *ont été attaqués* ces derniers mois. – *(AFP, UPI.)*

En conflit avec l'éditeur

L'écrivain Jean Edern Hallier demande la saisie de son propre livre

«L'éditeur n'est rien d'autre que le parasite du créateur», lance Jean Edern-Hallier. *«Il veut de l'argent, c'est tout! Ce n'est qu'une histoire de gros sous!»*, rétorque Mᵉ Patrick Gaultier. Francis Esmenard, PDG d'Albin Michel, sursaute quand Jean Edern-Hallier l'assimile à un *«marchand de petits pois»*. Et le vacarme grandit, comme dans une nouvelle version de «Ciel, mon mardi».

Il s'agit pourtant d'un débat judiciaire tenu vendredi 9 octobre devant Mᵐᵉ Françoise Ramoff, juge des référés au tribunal de grande instance de Paris. Pour la première fois sans doute, un auteur demande la saisie de son propre livre. Car Jean Edern-Hallier ne veut pas qu'Albin Michel publie son dernier roman intitulé *Je rends heureux*. Il le lui a interdit, dès le 20 septembre, en soutenant qu'il n'y avait pas de contrat entre eux. De toute façon, Mᵉ Sylvain Garant explique qu'il y a trop de coquilles dans la *version imprimée* : cheveux pour chevaux, haie pour baie, des fautes d'orthographe, des accents circonflexes oubliés, et une citation de François Mauriac n'est pas entre guillemets. *Plus* grave encore, quelques lignes ont été coupées, ce qui fait dire à l'écrivain : *«Il y a une macédoine de mots à la Jean Edern-Hallier qui ne sont pas du Jean Edern-Hallier.»*

Mᵉ Gaultier, conseil d'Albin Michel, soulève alors un coin du voile qui cache les rapports tumultueux entre l'éditeur et l'écrivain. *Il* y a bien un contrat qui date de 1986, avec une avance de 300 000 F consentie à M. Hallier. Et, selon l'avocat, c'est lorsque le bouillant écrivain s'est aperçu que *Julius et Isaac*, de Patrick Besson, également publié chez Albin Michel, était un favori du Goncourt que son attitude a changé. Il a alors envoyé l'épreuve de son ouvrage au jury du Goncourt, accompagnée d'une lettre féroce à l'égard d'Albin Michel. Et c'est l'étalage d'une correspondance aigre-douce, échangée à la cadence silencieuse de la télécopie.

L'écrivain dénonce dans un fax *«la stratégie boutiquière»* de l'éditeur, qui lui répond : *«Tes jalousies mesquines m'emmerdent souverainement.»* Le débat s'égare. Les avocats eux-mêmes semblent emportés par la passion. Jean Edern-Hallier explose. Le président d'Albin Michel se lève pour lui répondre. Dans la confusion, les vieux bancs de bois frémissent en *se souvenant des vrais procès littéraires* où l'éloquence amenait vers eux la foule des étudiants. Aujourd'hui, même la date de la décision fait l'objet d'une polémique, car l'imprimeur est déjà à l'ouvrage. *Mais* le juge résiste à la tempête : l'ordonnance sera rendue mardi 13 octobre.

MAURICE PEYROT

□ **Perquisition du conseiller Renaud Van Ruymbeke dans les locaux de la société parisienne EMA.** – M. Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la cour d'appel de Rennes, a procédé, vendredi 9 octobre, à une perquisition dans les locaux de la société immobilière EMA, 42, rue de Lisbonne, à Paris (8ᵉ). Dans le cadre de ses investigations sur les affaires de fausses factures, le juge souhaitait entendre les dirigeants de cette société sur la nature de leurs rapports avec René Trager, notamment lors de la réalisation du centre commercial de Saint-Sébastien-sur-Loire (*Loire-Atlantique*). Cet *industriel* nantais est au cœur de deux affaires de fausses factures (*le Monde* du 10 octobre) instruites par les cours d'appel de Rennes (Ille-et-Vilaine) et d'Angers (Maine-et-Loire).

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde L'ÉCONOMIE